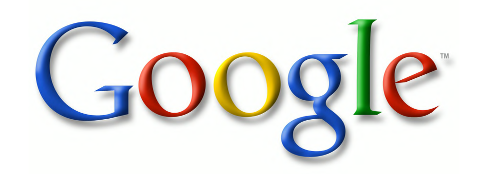
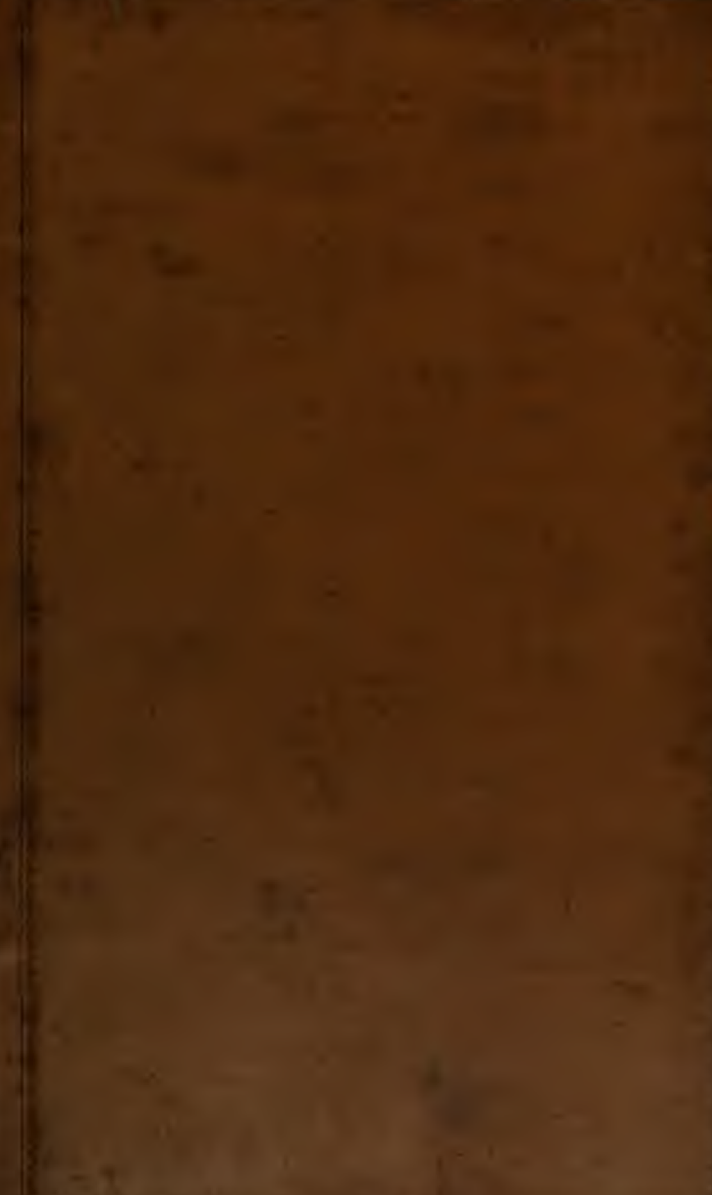
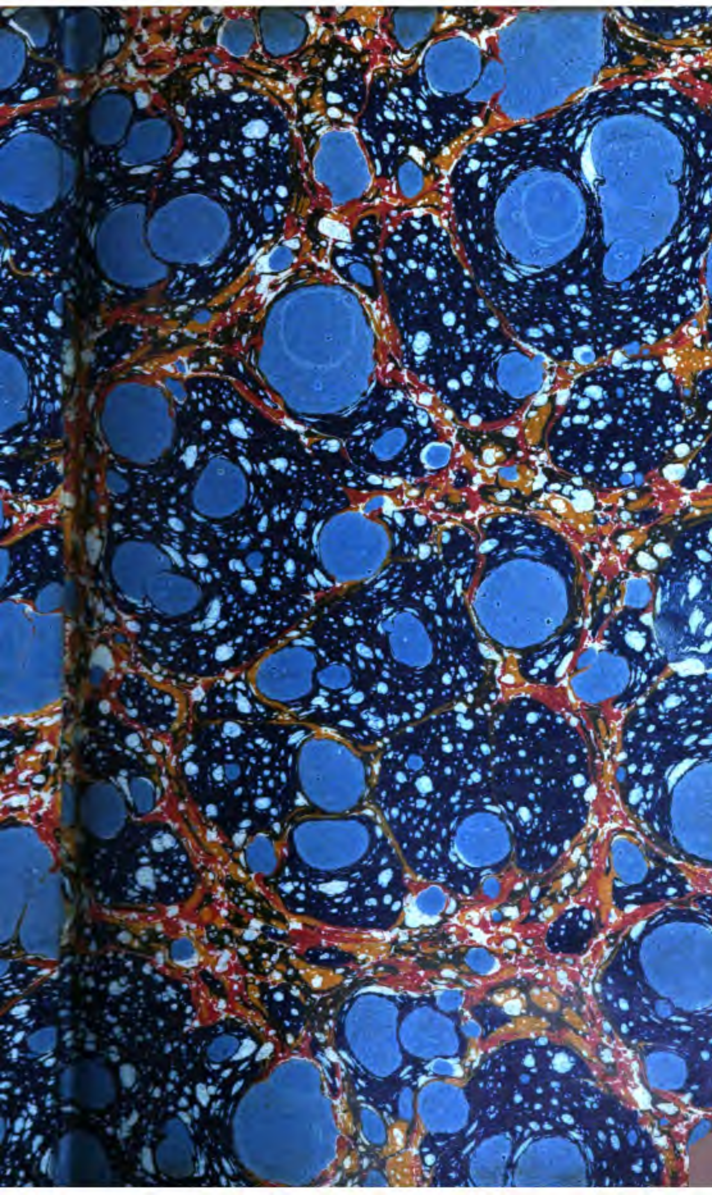






2 vols 1761

HISTOIRE
DE L'EMPIRE
DE RUSSIE
SOUS
PIERRE LE GRAND,

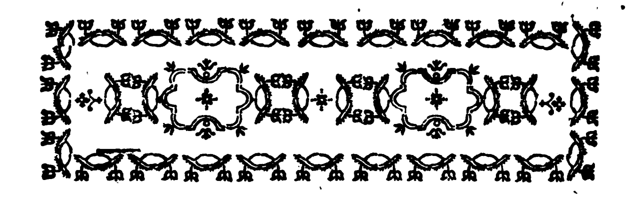
Par l'Auteur de l'histoire de
CHARLES XII.

TOME SECOND.



Avec Privilége de Sa Majeste le Roi de Pologne & Electeur de Saxe.

A LEIPZIG,
Chez JEAN FREDERIC JUNIUS.
MDCCLXIV.



AU LECTEUR.

L'EMPIRE de Russie est devenu de nôtre tems si considérable pour l'Europe, que PIERRE son vrai fondateur en est encor plus intéressant. C'est lui qui a donné au Nord une nouvelle face; & après lui, sa nation a été sur le point de changer le sort de l'Allemagne; & son influence s'est étendue sur la France & sur l'Espagne, malgré l'immense distance des lieux. L'établissement de cet Empire est peut-être la plus grande époque pour l'Europe, après la découverte du nouveau monde. C'est uniquement ce qui engage l'auteur de la première partie de l'histoire de PIERRE *le Grand* à donner la seconde.

Il y a quelques fautes dans plusieurs exemplaires du premier Tome, dont on doit avertir le lecteur.

Page 5. après ces mots, *dans la route que les caravanes pouraient prendre*; ajoutez, *en passant par les plaines des Calmoucs, & par le grand désert nommé Kobi.*

Page 9. *à la jonction*, mettez, *à l'embouchure.*

Page 22. *Russie rouge*, lisez, *avec une partie de la Russie rouge.* Au reste il est bon d'aprendre aux critiques mal instruits que la Volinie, la Podolie, & quelques contrées voisines, ont été appellées *Russie rouge* par tous les Géographes.

Page 50. L'éditeur trompé par le défaut d'un zéro dans le manuscrit, a mis en toutes lettres, *soixante & douze mille serfs de moines*, au lieu de *sept cent vingt mille.*

Page

Page 56. après ces mots, *La Religion Grecque commença en effet à s'établir en Russie;* ôtez ce qui suit, & mettez: *Le Patriarche de Constantinople Chrisoberge envoya un Evêque batiser Volodimer, pour ajouter à son Patriarchat cette partie du Monde. Volodimer acheva donc l'ouvrage commencé par son ayeul. Un Syrien nommé Michel, fut le premier Métropolitain en Russie &c.*

Page 61. *Il regardait les Jésuites comme des hommes dangereux;* on peut ajouter, que les Jésuites qui s'étaient introduits en Russie en 1685. en furent chassés en 1689. & qu'y étant rentrés, ils en furent encor chassés en 1718.

Page 75. *Fille du Sécretaire Nariskin,* lisez, *Fille du Sécretaire Apraxin.*

Page 238. mettez *Pennamunde*, au lieu de *Dunamunde.*

On peut laisser au païs d'Orembourg l'épitète de *petit*, parce qu'en

effet ce Gouvernement eſt petit en comparaiſon de la Sibérie à laquelle il touche. On peut ſubſtituer une *peau d'ours* à la *peau de mouton* que pluſieurs voyageurs prétendent être adorée par les Oſtiaks. Si ces bonnes gens rendent un culte à ce qui leur eſt utile, une fourure d'ours eſt encor plus adorable qu'une peau de mouton, & il faut avoir une peau d'âne pour s'appeſantir ſur ces bagatelles.

Que les barques conſtruites par le Czar Pierre Ier. ayant été appellées ou non *demi-galères*, que Pierre ait logé d'abord dans une maiſon de bois, ou dans une maiſon de briques, cela eſt je crois fort indifférent.

Il y a des choſes moins indignes des yeux d'un lecteur ſage. Il eſt dit, par exemple, au premier volume, que les peuples du Kamshatka ſont ſans religion. Des mémoires récens m'apprennent que ce peuple ſauvage a auſſi

auſſi ſes Théologiens, qui ſont deſcendre les habitans de cette preſqu'ile, d'une eſpèce d'être ſupérieur, qu'ils appellent *Kouthou*. Ces mémoires diſent, qu'ils ne lui rendent aucun culte, & qu'ils ne l'aiment, ni ne le craignent.

Ainſi ils ont une Mythologie, & ils n'ont point de Religion; cela pourait être vrai, & n'eſt guères vraiſemblable; la crainte eſt l'attribut naturel des hommes. On prétend que dans leurs abſurdités, ils diſtinguent des choſes permiſes, & des choſes défendues: ce qui eſt permis, c'eſt de ſatisfaire toutes ces paſſions; ce qui eſt défendu, c'eſt d'aiguiſer un couteau ou une hache quand on eſt en voyage, & de ſauver un homme qui ſe noye. Si en effet c'eſt un péché parmi eux de ſauver la vie à ſon prochain, ils ſont en cela différens de tous les hommes, qui courent par inſtinct au ſecours de leurs ſemblables, quand l'intérêt ou la paſſion

ne corrompt pas en eux ce penchant naturel. Il ſemble qu'on ne pourait parvenir à faire un crime d'une action ſi commune & ſi néceſſaire, qu'elle n'eſt pas même une vertu; que par une Philoſophie également fauſſe & ſuperſtitieuſe, qui perſuaderait qu'il ne faut pas s'oppoſer à la Providence, & qu'un homme deſtiné par le Ciel à être noyé, ne doit pas être ſecouru par un homme: mais les barbares ſont bien loin d'avoir même une fauſſe philoſophie.

Cependant ils célèbrent, dit-on, une grande fête, qu'ils appellent dans leur langage d'un mot qui ſignifie *purification;* mais de quoi ſe purifient-ils, ſi tout leur eſt permis? & pourquoi ſe purifient-ils, s'ils ne craignent ni n'aiment leur Dieu *Kouthou?*

Il y a ſans doute des contradictions dans leurs idées, comme dans celles de preſque tous les peuples; les leurs ſont un défaut d'eſprit, & les nôtres en

en sont un abus; nous en avons beaucoup plus qu'eux, parce que nous avons plus raisonné.

Comme ils ont une espèce de Dieu, ils ont aussi des Démons; enfin, il y a parmi eux des sorciers, ainsi qu'il y en a toujours eu chez toutes les nations les plus policées. Ce sont les vieilles qui sont sorciéres dans le Kamshatka, comme elles l'étaient parmi nous avant que la saine physique nous éclairât. C'est donc partout l'apanage de l'esprit humain d'avoir des idées absurdes, fondées sur nôtre curiosité & sur nôtre faiblesse. Les Kamshatkales ont aussi des Prophêtes, qui expliquent les songes; & il n'y a pas longtems que nous n'en avons plus.

Depuis que la Cour de Russie a assujetti ces peuples en bâtissant cinq forteresses dans leur païs, on leur a annoncé la Religion Grecque. Un Gentilhomme Russe très instruit m'a dit qu'une de leurs grandes objections

était que ce culte ne pouvait être fait pour eux, puisque le pain & le vin sont nécessaires à nos mystères, & qu'ils ne peuvent avoir ni pain ni vin dans leur païs.

Ce peuple d'ailleurs mérite peu d'observations; je n'en ferai qu'une; c'est, que si on jette les yeux sur les trois quarts de l'Amérique, sur toute la partie méridionale de l'Afrique, sur le Nord, depuis la Laponie jusqu'aux mers du Japon, on trouve que la moitié du genre humain n'est pas au dessus des peuples du Kamshatka.

Au reste il est bon d'avertir que l'illustre Géographe *De l'Ile* appelle ce païs *Kamshat.* Nous retranchons d'ordinaire les *ka* & les *koy* qui sont à la fin des noms Russes; & c'est ainsi qu'en usent les Italiens.

Il y a un article plus important qui peut intéresser la dignité des Couronnes. *Olearius* qui accompagnait en 1634.

1634. des Envoyés de Holſtein en Ruſſie & en Perſe, raporte au livre troiſiéme de ſon hiſtoire, que le Czar *Ivan Baſilovitz* avait relégué en Sibérie un Ambaſſadeur de l'Empereur; c'eſt un fait dont aucun autre Hiſtorien, que je ſache, n'a jamais parlé: il n'eſt pas vraiſemblable que l'Empereur eût ſouffert une violation du droit des gens ſi extraordinaire & ſi outrageante.

Le même *Oléarius* dit dans un autre endroit; „Nous partimes le 13. „Fevrier 1634. de compagnie avec „un certain Ambaſſadeur de France „qui s'appellait *Charles de Tallerand*, „Prince de Chalais &c. *Louïs* l'avait „envoyé avec *Jaques Rouſſel* en Am„baſſade en Turquie & en *Moſcovie*, „mais ſon collégue lui rendit de ſi „mauvais offices auprès du Patriarche, „que le grand Duc le relégua en Si„bérie.

Au livre troiſiéme, il dit que cet Ambaſſadeur, le Prince de Chalais,

&

& le nommé *Roussel* son collégue qui était marchand, étaient envoyés de *Henri IV.* Il est assez probable que *Henri IV.* mort en 1610. n'envoya point d'Ambassade en Moscovie en 1634. Si *Louïs XIII.* avait fait partir pour Ambassadeur un homme d'une maison aussi illustre que celle de *Tallerand,* il ne lui eût point donné un marchand pour Collègue; l'Europe aurait été informée de cette Ambassade, & l'outrage singulier fait au Roi de France eût fait encor plus de bruit.

Ayant contesté ce fait incroyable dans le premier volume, & voyant que la fable d'*Oléarius* avait pris quelque crédit, je me suis crû obligé de demander des éclaircissemens au dépôt des affaires étrangères en France. Voici ce qui a donné lieu a la méprise d'*Oléarius.*

Il y eut en effet un homme de la maison de *Tallerand,* qui ayant la passion des voyages, alla jusqu'en Tur-

Turquie, ſans en parler à ſa famille, & ſans demander de lettres de recommandation. Il rencontra un marchand Hollandais nommé *Rouſſel*, député d'une Compagnie de négoce, & qui n'était pas ſans liaiſons avec le Miniſtère de France. Le Marquis de *Tallerand* ſe joignit avec lui pour aller voir la Perſe; & s'étant brouillé en chemin avec ſon compagnon de voyage, *Rouſſel* le calomnia auprès du Patriarche de Moſcou; on l'envoya en effet en Sibérie; il trouva le moyen d'avertir ſa famille, & au bout de trois ans, le Secrétaire d'Etat, Mr. *Des-Noyers*, obtint ſa liberté de la Cour de Moſcou.

Voila le fait mis au jour: il n'eſt digne d'entrer dans l'hiſtoire, qu'autant qu'il met en garde contre la prodigieuſe quantité d'anecdotes de cette eſpèce, raportées par les voyageurs.

Il y a des erreurs hiſtoriques; il y a des menſonges hiſtoriques. Ce que

raporte

raporte *Oléarius* n'eſt qu'une erreur; mais quand on dit qu'un Czar fit clouer le chapeau d'un Ambaſſadeur ſur ſa tête, c'eſt un menſonge. Qu'on ſe trompe ſur le nombre & la force des vaiſſeaux d'une armée navale, qu'on donne à une contrée plus ou moins d'étendue, ce n'eſt qu'une erreur, & une erreur très pardonnable. Ceux qui répètent les anciennes fables dans leſquelles l'origine de toutes les nations eſt envelopée, peuvent être accuſés d'une faibleſſe commune à tous les auteurs de l'antiquité; ce n'eſt pas là mentir, ce n'eſt proprement que tranſcrire des contes.

L'inadvertence nous rend encor ſujets à bien des fautes, qu'on ne peut appeller menſonges. Si dans la nouvelle Géographie d'*Hubner* on trouve que les bornes de l'Europe ſont à l'endroit où le fleuve Oby ſe jette dans la mer noire, & que

que l'Europe a trente millions d'habitans, voilà des inattentions que tout lecteur instruit rectifie. Cette Géographie vous présente souvent des villes grandes, fortifiées, peuplées, qui ne sont plus que des bourgs presque déserts; il est aisé alors de s'apercevoir que le tems a tout changé; l'auteur a consulté des anciens, & ce qui était vrai de leur tems, ne l'est plus aujourd'hui.

On se trompe encor en tirant des inductions. PIERRE *le Grand* abolit le Patriarchat. *Hubner* ajoute qu'il se déclara Patriarche lui-même. Des anecdotes prétendues de Russie vont plus loin, & disent qu'il officia pontificalement; ainsi, d'un fait avéré on tire des conclusions erronées, ce qui n'est que trop commun.

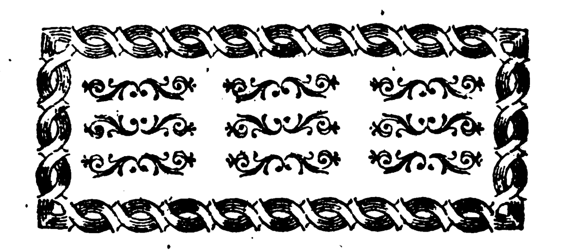
Ce que j'ai appellé mensonge historique est plus commun encore; c'est ce que la flaterie, la satire, ou l'amour insensé du merveilleux fait inven-

venter. L'hiſtorien qui pour plaire à une famille puiſſante loue un Tyran, eſt un lâche; celui qui veut flétrir la mémoire d'un bon Prince eſt un monſtre; & le Romancier qui donne ſes imaginations pour la vérité, eſt mépriſé. Tel qui autrefois faiſait reſpecter des fables par des nations entiéres, ne ſerait pas lû aujourdhui des derniers des hommes.

Il y a des critiques plus menteurs encore, qui altèrent des paſſages, ou qui ne les entendent pas, qui inſpirés par l'envie, écrivent avec ignorance contre des ouvrages utiles: ce ſont les ſerpens qui rongent la lime, il faut les laiſſer faire.



HIS-



HISTOIRE DE L'EMPIRE DE RUSSIE SOUS PIERRE LE GRAND.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

CAMPAGNE DU PRUTH.

LE Sultan *Achmet III.* déclara la guerre à PIERRE PREMIER; mais ce n'était pas pour le Roi de Suede; c'était comme on le croit bien, pour ses seuls intérêts. Le Kan des Tartares de Crimée voyait avec crainte un voisin devenu si puissant. La Porte avait pris ombrage de ses vais-

vaisseaux sur les Palus Méotides, & sur la mer noire, de la ville d'Azoph fortifiée, du port de Taganroc déja célèbre; enfin de tant de grands succès, & de l'ambition que les succès augmentent toujours.

Il n'est ni vraisemblable, ni vrai, que la Porte Ottomane ait fait la guerre au Czar vers les Palus Méotides, parce qu'un vaisseau Suédois avait pris sur la mer Baltique une barque, dans laquelle on avait trouvé une lettre d'un ministre qu'on n'a jamais nommé. *Norberg* a écrit que cette lettre contenait un plan de la conquête de l'Empire Turc, que la lettre fut portée à *Charles XII.* en Turquie, que *Charles* l'envoya au Divan, & que sur cette lettre la guerre fut déclarée. Cette fable porte assez avec elle son caractère de fable. Le Kan des Tartares plus inquiet encor que le Divan de Constantinople, du voisinage d'Azoph, fut celui qui par ses instances obtint qu'on entrerait en campagne. *)

La

*) Ce que raporte Norberg sur les prétentions du grand Seigneur, n'est ni moins faux ni moins puérile: il dit que le Sultan Achmet envoya au Czar les conditions auxquelles il accorderait la paix, avant d'avoir commencé la guerre. Ces conditions étaient,

La Livonie n'était point encor toute entiére au pouvoir du Czar, quand *Achmet III.* prit dès le mois d'Août la résolution de se déclarer. Il pouvait à peine savoir la reddition de Riga. La proposition de rendre en argent les effets perdus par le Roi de Suède à Pultava, serait de toutes les idées la plus ridicule, si celle de démolir Pétersbourg ne l'était davantage. Il y eut beaucoup de romanesque dans la conduite de *Charles* à Bender; mais celle du Divan eût été plus romanesque encor, s'il eût fait de telles demandes.

Le Kan des Tartares qui fut le grand moteur de cette guerre, alla voir *Charles* dans sa retraite. Ils étaient unis par les mêmes intérêts, puis qu'Azoph est frontiére de la petite Tartarie. *Charles* & le Kan de Cri- Novem. 1710.

étaient, selon le confesseur de Charles douze, de renoncer à son alliance avec le Roi Auguste, de rétablir Stanislas, de rendre la Livonie à Charles, de payer à ce prince argent comptant ce qu'il lui avait pris à Pultava, & de démolir Pétersbourg. Cette piéce fut forgée par un nommé Brazey, auteur famélique d'une feuille intitulée Mémoires satiriques, historiques & amusans. Norberg puisa dans cette source. Il parait que ce confesseur n'était pas le confident de Charles douze.

mée étaient ceux qui avaient le plus perdu par l'agrandiſſement du Czar; mais ce Kan ne commandait point les armées du grand Seigneur; il était comme les princes feudataires d'Allemagne, qui ont ſervi l'Empire avec leurs propres troupes, ſubordonnées au Général de l'Empereur Allemand.

29. Novembre 1710. La première démarche du Divan fut de faire arrêter dans les ruës de Conſtantinople l'Ambaſſadeur du Czar *Tolstoy*, & trente de ſes domeſtiques, & de l'enfermer au château des ſept tours. Cet uſage barbare, dont des ſauvages auraient honte, vient de ce que les Turcs ont toujours des Miniſtres étrangers, réſidans continuellement chez eux, & qu'ils n'envoyent jamais d'ambaſſadeurs ordinaires. Ils regardent les Ambaſſadeurs des princes chrétiens, comme des Conſuls de marchands, & n'ayant pas d'ailleurs moins de mépris pour les chrétiens que pour les juifs, ils ne daignent obſerver avec eux le droits des gens que quand ils y ſont forcés; du moins juſqu'à préſent ils ont perſiſté dans cet orgueil féroce.

Le célèbre Viſir *Achmet Couprogli*, qui prit Candie ſous *Mahomet IV*. avait traité le fils d'un Ambaſſadeur de France avec outrage, & ayant pouſſé la brutalité juſqu'à le fraper l'avait envoyé en priſon, ſans que

Louis

Louïs XIV, tout fier qu'il était, s'en fût autrement ressenti, qu'en envoyant un autre Ministre à la Porte. Les princes chrétiens très délicats entre eux sur le point d'honneur, & qui l'ont même fait entrer dans le droit public, semblaient l'avoir oublié avec les Turcs.

Jamais Souverain ne fut plus offensé dans la personne de ses Ministres que le Czar de Russie. Il vit dans l'espace de peu d'années son Ambassadeur à Londres mis en prison pour dettes; son plénipotentiaire en Pologne & en Saxe roué vif sur un ordre du Roi de Suède; son ministre à la Porte Ottomane saisi & mis en prison dans Constantinople comme un malfaiteur.

La Reine d'Angleterre lui fit, comme nous avons vû, satisfaction pour l'outrage de Londres. L'horrible affront reçu dans la personne de *Patkull*, fut lavé dans le sang des Suédois à la bataille de Pultava; mais la fortune laissa impunie la violation du droit des gens par les Turcs.

Le Czar fut obligé de quitter le théatre de la guerre en Occident, pour aller combattre sur les frontiéres de la Turquie. D'abord il fait avancer vers la *) Moldavie dix ré- Janvier 1711.

*) Il est bien étrange que tant d'auteurs confondent la Valachie & la Moldavie.

régimens qui étaient en Pologne; il ordonne au Maréchal *Sheremetof* de partir de la Livonie avec son corps d'armée, & laissant le prince *Menzikof* à la tête des affaires à Pétersbourg, il va donner dans Moscou tous les ordres pour la campagne qui doit s'ouvrir.

18 Janv. 1711. Un sénat de régence est établi; les régimens des gardes se mettent en marche; il ordonne à la jeune noblesse de venir aprendre sous lui le métier de la guerre; place les uns en qualité de cadets, les autres d'officiers subalternes. L'Amiral *Apraxin* va dans Azoph commander sur terre & sur mer. Toutes ces mesures étant prises, il ordonne dans Moscou qu'on reconnaisse une nouvelle Czarine; c'était cette même personne faite prisonnière de guerre dans Marienbourg en 1702. PIERRE avait répudié l'an 1696. *Eudoxia Lapoukin* *) son épouse, dont il avait deux enfans. Les loix de son église permettent le divorce, & si elles l'avaient défendu, il eût fait une loi pour le permettre.

La jeune prisonniere de Marienbourg à qui on avait donné le nom de *Catherine*, était au-dessus de son sexe & de son malheur. Elle se rendit si agréable par son caractère, que le Czar voulut l'avoir auprès de lui; elle

*) Ou Lapouchin.

elle l'accompagna dans ses courses & dans ses travaux pénibles, partageant ses fatigues, adoucissant ses peines par la gaieté de son esprit, & par sa complaisance; ne connaissant point cet apareil de luxe & de mollesse, dont les femmes se sont fait ailleurs des besoins réels. Ce qui rendit sa faveur plus singuliére, c'est qu'elle ne fut ni enviée, ni traversée, & que personne n'en fut la victime. Elle calma souvent la colère du Czar, & le rendit plus grand encor en le rendant plus clément. Enfin, elle lui devint si nécessaire, qu'il l'épousa secrettement en 1707. Il en avait déja deux filles, & il en eut l'année suivante une princesse qui épousa depuis le Duc de Holstein. Le mariage secret de PIERRE & de *Catherine* fut déclaré le jour même que le Czar (*) partit avec elle pour 17. Mars aller éprouver sa fortune contre l'Empire 1711. Ottoman. Toutes les dispositions promettaient un heureux succès. L'Hetman des Cosaques devait contenir les Tartares, qui déja ravageaient l'Ukraine dès le mois de Fevrier; l'armée Russe avançait vers le Niester; un autre corps de troupes sous le Prince *Galitzin* marchait par la Pologne. Tous les commencemens furent favorables; car

(*) Journal de PIERRE le Grand.

Galitzin ayant rencontré près de Kiovie un parti nombreux de Tartares, joints à quelques Cosaques, & à quelques Polonais du parti de *Stanislas,* & même de Suédois, il les défit entiérement, & leur tua cinq mille hommes. Ces Tartares avaient déja fait dix mille esclaves dans le plat pays. C'est de tems immémorial, la coutume des Tartares de porter plus de cordes que de cimeterres, pour lier les malheureux qu'ils surprennent. Les captifs furent tous délivrés, & leurs ravisseurs passés au fil de l'épée. Toute l'armée, si elle eût été rassemblée, devait monter à soixante mille hommes. Elle dut être encor augmentée par les troupes du Roi de Pologne. Ce Prince qui devait tout au Czar vint le trouver le 3. Juin 1714 à Jaroslau sur la riviére de Sane, & lui promit de nombreux secours. On proclama la guerre contre les Turcs au nom des deux Rois: mais la diète de Pologne ne ratifia pas ce qu'*Auguste* avait promis: elle ne voulut point rompre avec les Turcs. C'était le sort du Czar d'avoir dans le Roi *Auguste* un allié qui ne pouvait jamais l'aider. Il eut les mêmes espérances dans la Moldavie & dans la Valachie, & il fut trompé de même.

La

La Moldavie & la Valachie devaient secoüer le joug des Turcs. Ces païs sont ceux des anciens Daces, qui mêlés aux Gépides inquiètérent longtems l'Empire Romain; *Trajan* les soumit; le premier *Constantin* les rendit chrétiens. La Dacie fut une province de l'Empire d'Orient; mais bientôt après ces mêmes peuples contribuèrent à la ruïne de celui d'Occident, en servant sous les *Odoacres* & sous les *Théodorics*.

Ces contrées restèrent depuis annexées à l'Empire Grec; & quand les Turcs eurent pris Constantinople, elles furent gouvernées & oprimées par des Princes particuliers. Enfin elles ont été entiérement soumises par le Padicha ou Empereur Turc, qui en donne l'investiture. Le Hospodar, ou Vaivode, que la Porte choisit pour gouverner ces provinces, est toujours un Chrétien Grec. Les Turcs ont par ce choix fait connaître leur tolérance, tandis que nos déclamateurs ignorans leur reprochent la persécution. Le Prince que la Porte nomme est tributaire, ou plutôt fermier: elle confère cette dignité à celui qui en offre davantage, & qui fait le plus de présens au Visir, ainsi qu'elle confère le Patriarchat Grec de Constantinople. C'est quelquefois un Dragoman, c'est-à-dire, un interprètè du Divan, qui obtient cette place.

Rarement la Moldavie & la Valachie sont réunies sous un même Vaivode; la Porte partage ces deux provinces, pour en être plus sûre. *Démétrius Cantemir* avait obtenu la Moldavie. On faisait descendre ce Vaivode *Cantemir* de *Tamerlan*, parce que le nom de *Tamerlan* était *Timur*, que ce *Timur* était un Kan Tartare; & du nom de *Timurkan*, venait, disait-on, la famille de *Kantemir*.

Bassaraba Brancovan avait été investi de la Valachie. Ce *Bassaraba* ne trouva point de généalogiste qui le fît descendre d'un conquérant Tartare. *Cantemir* crut que le tems était venu de se soustraire à la domination des Turcs, & de se rendre indépendant, par la protection du Czar. Il fit précisément avec PIERRE ce que *Mazeppa* avait fait avec *Charles*. Il engagea même d'abord le Hospodar de Valachie *Bassaraba* à entrer dans la conspiration, dont il espérait recueillir tout le fruit. Son plan était de se rendre maître des deux provinces. L'Evêque de Jérusalem, qui était alors en Valachie, fut l'ame de ce complot. *Cantemir* promit au Czar des troupes & des vivres, comme *Mazeppa* en avait fait au Roi de Suède, & ne tint pas mieux sa parole.

Le Général *Sheremetof* s'avança jusqu'à Jassi, capitale de la Moldavie, pour voir, & pour

pour ſoutenir l'exécution de ces grands projets. *Cantemir* l'y vint trouver, & en fut reçu en Prince; mais il n'agit en Prince qu'en publiant un manifeſte contre l'Empire Turc. Le Hoſpodar de Valachie qui démêla bientôt ſes vûes ambitieuſes, abandonna ſon parti, & rentra dans ſon devoir. L'Evêque de Jéruſalem craignant juſtement pour ſa tête, s'enfuit & ſe cacha; les peuples de la Valachie & de la Moldavie demeurèrent fidèles à la Porte Ottomane: & ceux qui devaient fournir des vivres à l'armée Ruſſe, les allèrent porter à l'armée Turque.

Déja le Viſir *Baltagi-Méhémet* avait paſſé le Danube à la tête de cent mille hommes, & marchait vers Jaſſi le long du Pruth, autrefois le fleuve Hieraſe, qui tombe dans le Danube, & qui eſt à peu près la frontiere de la Moldavie & de la Beſſarabie. Il envoya alors le Comte *Poniatoski*, Gentilhomme Polonais attaché à la fortune du Roi de Suède, prier ce Prince de venir lui rendre viſite, & voir ſon armée. *Charles* ne put s'y réſoudre; il exigeait que le Grand Viſir lui fit ſa première viſite dans ſon aſyle près de Bender; ſa fierté l'emporta ſur ſes intérêts. Quand *Poniatosky* revint au camp des Turcs, & qu'il excuſa les refus de *Charles XII*. *Je m'attendais bien*, dit le Viſir au Kan des Tartares,

tares, *que ce fier Payen en userait ainsi.* Cette fierté réciproque qui aliéne toujours tous les hommes en place, n'avança pas les affaires du Roi de Suède: il dut d'ailleurs s'appercevoir bientôt que les Turcs n'agissaient que pour eux, & non pas pour lui.

Tandis que l'armée Ottomane passait le Danube, le Czar avançait par les frontieres de la Pologne, passait le Boristhène, pour aller dégager le Maréchal *Sheremetof*, qui étant au midi de Jassi, sur les bords du Pruth, était menacé de se voir bientôt environné de cent mille Turcs, & d'une armée de Tartares. PIERRE avant de passer le Boristhène, avait craint d'exposer *Catherine* à un danger qui devenait chaque jour plus terrible; mais *Catherine* regarda cette attention du Czar comme un outrage à sa tendresse & à son courage; elle fit tant d'instances que le Czar ne put se passer d'elle; l'armée la voyait avec joye à cheval à la tête des troupes; elle se servait rarement de voiture. Il falut marcher au delà du Boristhène par quelques déserts, traverser le Bog, & ensuite la rivière du Tiras qu'on nomme aujourd'hui Niester; après quoi l'on trouvait encor un autre désert avant d'arriver à Jassi sur les bords du Pruth. Elle encourageait l'armée, y répandait la gayeté, en-

voyait

voyait des ſecours aux officiers malades, & étendait des ſoins ſur les ſoldats.

On arriva enfin à Jaſſi, où l'on devait établir des magazins. Le Hoſpodar de Valachie *Baſſaraba*, rentré dans les intérêts de la Porte, & feignant d'être dans ceux du Czar, lui propoſa la paix, quoique le grand Viſir ne l'en eût point chargé; on ſentit le piége; on ſe borna à demander des vivres qu'il ne pouvait ni ne voulait fournir. Il était difficile d'en faire venir de Pologne; ſes proviſions que *Cantemir* avait promiſes, & qu'il eſpérait en vain tirer de la Valachie, ne pouvaient arriver; la ſituation devenait très-inquiétante. Un fléau dangereux ſe joignit à tous ces contretems; des nuées de ſauterelles couvrirent les campagnes, les dévorèrent & les infectèrent; l'eau manquait ſouvent dans la marche ſous un ſoleil brulant & dans des déſerts arides; on fut obligé de faire porter à l'armée de l'eau dans des tonneaux. 4 Juillet 1711.

PIERRE, dans cette marche, ſe trouvait, par une fatalité ſinguliere, à portée de *Charles XII*; car Bender n'eſt éloigné que de vingt-cinq lieues communes de l'endroit où l'armée Ruſſe campait auprès de Jaſſi. Des partis de Coſaques pénétrèrent juſqu'auprès

de

de la retraite de *Charles*; mais les Tartares de Crimée qui voltigeaient dans ces quartiers, mirent le Roi de Suède à couvert d'une surprise. Il attendait avec impatience & sans crainte dans son camp l'événement de la guerre.

Pierre se hâta de marcher sur la rive droite du Pruth, dès qu'il eut formé quelques magazins. Le point décisif était d'empêcher les Turcs, postés au-dessous, sur la rive gauche, de passer ce fleuve, & de venir à lui. Cette manœuvre devait le rendre maître de la Moldavie & de la Valachie; il envoya le Général *Janus* avec l'avant-garde, pour s'oposer à ce passage des Turcs; mais ce Général n'arriva que dans le tems même qu'ils passaient sur leurs pontons: il se retira; & son infanterie fut poursuivie jusqu'à ce que le Czar vint lui-même le dégager.

L'armée du Grand-Visir s'avança donc bientôt vers celle du Czar, le long du fleuve. Ces deux armées étaient bien différentes: celle des Turcs, renforcée des Tartares, était, dit-on, de près de deux-cent cinquante mille hommes; celle des Russes n'était alors que d'environ trente-sept mille combattans. Un corps assez considérable sous le Général *Renné*, était au delà des montagnes de la Moldavie,

vie, ſur la rivière de Sireth ; & les Turcs coupèrent la communication.

Le Czar commençait à manquer de vivres, & à peine ſes troupes campées non loin du fleuve pouvaient-elles avoir de l'eau ; elles étaient expoſées à une nombreuſe artillerie, placée par le grand Viſir ſur la rive gauche, avec un corps de troupes qui tirait ſans ceſſe ſur les Ruſſes. Il parait par ce récit très détaillé & très fidèle, que le Viſir *Baltagi-Méhémet*, loin d'être un imbécille comme les Suédois l'ont repréſenté, s'était conduit avec beaucoup d'intelligence. Paſſer le Pruth à la vûe d'un ennemi, le contraindre à reculer & le pourſuivre, couper tout d'un coup la communication entre l'armée du Czar & un corps de ſa cavalerie, enfermer cette armée ſans lui laiſſer de retraite, lui ôter l'eau & les vivres, la tenir ſous des batteries de canon qui la menacent d'une rive oppoſée ; tout cela n'était pas d'un homme ſans activité & ſans prévoyance.

PIERRE alors ſe trouva dans une plus mauvaiſe poſition que *Charles douze* à Pultava ; enfermé comme lui par une armée ſupérieure, éprouvant plus que lui la diſette, & s'étant fié comme lui aux promeſſes d'un Prince trop peu puiſſant pour les tenir, il prit

prit le parti de la retraite, & tenta d'aller choisir un camp avantageux en retournant vers Jassi.

20 Juill. 1711. Il décampa dans la nuit; mais à peine est-il en marche, que les Turcs tombent sur son arrière-garde au point du jour. Le régiment des gardes *Préobrasinski* arrêta longtems leur impétuosité. On se forma, on fit des retranchemens avec les chariots & le bagage. Le même jour toute l'armée Turque attaqua encor les Russes. Une preuve qu'ils pouvaient se défendre, quoi qu'on en
21 Juill. 1711. ait dit, c'est qu'ils se défendirent très longtems, qu'ils tuèrent beaucoup d'ennemis, & qu'ils furent point entamés.

Il y avait dans l'armée Ottomane deux officiers du Roi de Suède, l'un de Comte *Poniatoski*, l'autre le Comte de *Spare*, avec quelques Cozaques du parti de *Charles douze*. Mes mémoires disent que ces Généraux conseillèrent au grand Visir de ne point combatre, de couper l'eau & les vivres aux ennemis, & de les forcer à se rendre prisonniers ou de mourir. D'autres mémoires prétendent qu'au contraire ils animèrent le grand Visir à détruire avec le sabre une armée fatiguée & languissante qui périssait déja par la disette. La première idée parait plus

cir

circonſpecte, la ſeconde plus conforme au caractère des Généraux élevés par *Charles douze*.

Le fait eſt que le grand Viſir tomba ſur l'arrière-garde, au point du jour. Cette arrière-garde était en déſordre. Les Turcs ne rencontrèrent d'abord devant eux qu'une ligne de quatre cent hommes; on ſe forma avec célérité. Un Général Allemand nommé *Alard* eut la gloire de faire des diſpoſitions ſi rapides & ſi bonnes, que les Ruſſes réſiſtèrent pendant trois heures à l'armée Ottomane ſans perdre de terrain.

La diſcipline à laquelle le Czar avait acoutumé ſes troupes, le paya bien de ſes peines. On avait vû à Narva ſoixante mille hommes défaits par huit mille, parce qu'ils étaient indiſciplinés; & ici on voit une arriere-garde d'environ huit mille Ruſſes ſoutenir les efforts de cent cinquante mille Turcs, leur tuer ſept mille hommes, & les forcer à retourner en arrière.

Après ce rude combat, les deux armées ſe retranchèrent pendant la nuit; mais l'armée Ruſſe reſtait toujours enfermée, privée de proviſions & d'eau même. Elle était près

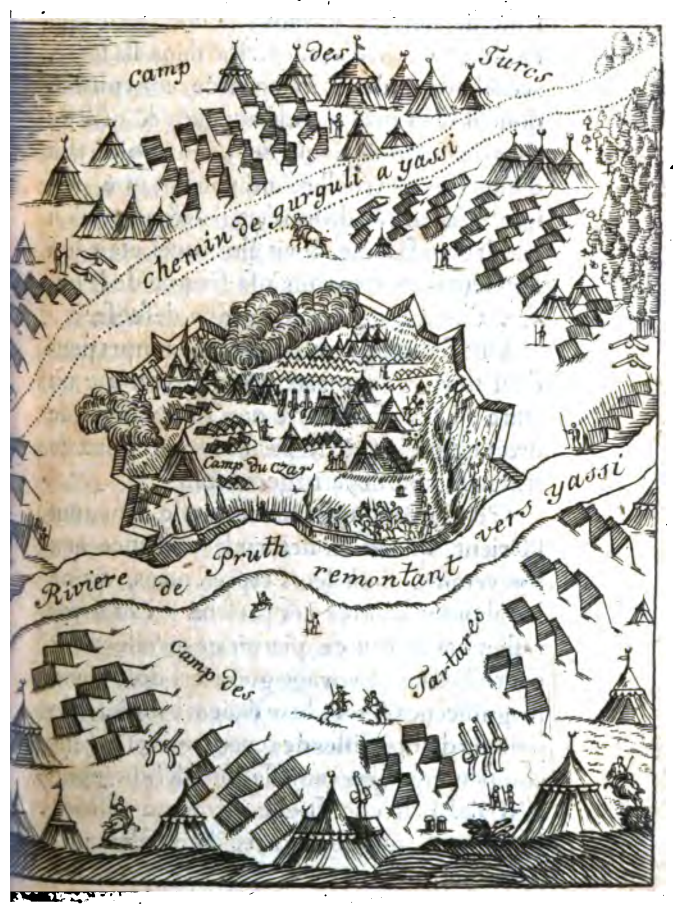
des bords du Pruth, & ne pouvait aprocher du fleuve; car si-tôt que quelques soldats hazardaient d'aller puiser de l'eau, un corps de Turcs posté à la rive opposée faisait pleuvoir sur eux le plomb & le fer d'une artillerie nombreuse chargée à cartouche. L'armée Turque qui avait attaqué les Russes, continuait toujours de son côté à la foudroyer par son canon.

Il était probable qu'enfin les Russes allaient être perdus sans ressource par leur position, par l'inégalité du nombre & par la disette. Les escarmouches continuaient toujours; la cavalerie du Czar presque toute démontée, ne pouvait plus être d'aucun secours, à moins qu'elle ne combattit à pied; la situation paraissait désespérée. Il ne faut que jetter les yeux sur cette carte exacte du camp du Czar, & l'armée Ottomane, pour voir qu'il n'y eut jamais de position plus dangereuse, que la retraite était impossible, qu'il falait remporter une victoire complette, ou périr jusqu'au dernier, ou être esclave des Turcs.

Toutes

Toutes les rélations, tous les mémoires du tems conviennent unanimement, que le

 Czar



Czar incertain s'il tenterait le lendemain le fort d'une nouvelle bataille, s'il exposerait sa femme, son armée, son Empire, & le fruit de tant de travaux, à une perte qui semblait inévitable, se retira dans sa tente, accablé de douleur, & agité de convulsions dont il était quelquefois attaqué, & que ses chagrins redoublaient. Seul, en proie à tant d'inquiétudes cruelles, ne voulant que personne fût témoin de son état, il défendit qu'on entrât dans sa tente. Il vit alors quel était son bonheur d'avoir permis à sa femme de le suivre. *Catherine* entra malgré la défense.

Une femme qui avait afronté la mort pendant tous ces combats, exposée comme un autre au feu d'artillerie des Turcs, avait le droit de parler. Elle persuada son époux de tenter la voie de la négociation.

C'est la coutume immémoriale dans tout l'Orient, quand on demande audience aux Souverains, ou à leurs représentans, de ne les aborder qu'avec des présens. *Catherine* rassembla le peu de pierreries qu'elle avait aportées dans ce voyage guerrier, dont toute magnificence & tout luxe étaient bannis; elle y ajouta deux pelisses de renard noir; l'argent comptant qu'elle ramassa fut destiné pour le Kiaja. Elle choisit elle-même un officier intelligent, qui devait avec deux valets porter

ter les préſens au grand Viſir, & enſuite faire conduire au Kiaia en ſureté, le préſent qui lui était reſervé. Cet officier fut chargé d'une lettre du Maréchal *Sheremetof* à *Méhémet-Baltagi*. Les mémoires de PIERRE conviennent de la lettre; ils ne diſent rien des détails dans leſquels entra *Catherine;* mais tout eſt aſſez confirmé par la déclaration de PIERRE lui-même donnée en 1723. quand il fit couronner *Catherine* Impératrice; *Elle nous a été*, dit-il, *d'un très grand ſecours dans tous les dangers, & particuliérement à la bataille du Pruth, où nôtre armée était réduite à vingt-deux mille hommes.* Si le Czar en effet n'avait plus alors que vingt-deux mille combattans, menacés de périr par la faim, ou par le fer; le ſervice rendu par *Catherine* était auſſi grand que les bienfaits dont ſon époux l'avait comblée. Le journal manuſcrit *) de PIERRE *le Grand* dit que le jour même du grand combat du 20 Juillet, il y avait 31554 hommes d'infanterie, & 6692 de cavalerie, preſque tous démontés; il aurait dont perdu ſeize mille deux cent quarante-ſix combattans dans cette bataille. Les mêmes mémoires aſſurent que la perte des Turcs fut beaucoup plus conſi-

*) page 177. du journal de PIERRE le Grand.

dérable que la ſienne, & qu'attaquant en foule & ſans ordre, aucun des coups tirés ſur eux ne porta à faux. S'il eſt ainſi, la journée du Pruth du 20 au 21 Juillet, fut une des plus meurtriéres qu'on ait vûe depuis pluſieurs ſiécles.

Il faut ou ſoupçonner PIERRE *le Grand* de s'être trompé, lorſqu'en couronnant l'Impératrice, il lui témoigne ſa reconnaiſſance, *d'avoir ſauvé ſon armée réduite à vingt-deux mille combattans*; ou accuſer de faux ſon journal, dans lequel il eſt dit que le jour de cette bataille, ſon armée du Pruth, indépendamment du corps qui campait ſur le Sireth, *montait à* 31554 *hommes d'infanterie, & à* 6692 *de cavalerie.* Suivant ce calcul la bataille aurait été plus terrible que tous les hiſtoriens, & tous *les mémoires pour & contre ne l'ont raporté juſqu'ici.* Il y a certainement ici quelque mal-entendu; & cela eſt très ordinaire dans les récits de campagnes lorſqu'on entre dans les détails: le plus ſûr eſt de s'en tenir toujours à l'événement principal, à la victoire & à la défaite: on ſait rarement avec préciſion ce que l'une & l'autre ont couté.

A quelque petit nombre que l'armée Ruſſe fût reduite, on ſe flatait qu'une réſiſtance ſi intrépide & ſi opiniâtre en impoſait au grand

grand Visir, qu'on obtiendrait la paix à des conditions honorables pour la Porte Ottomane, que ce traité en rendant le Visir agréable à son maitre ne serait pas trop humiliant pour l'Empire de Russie. Le grand mérite de *Catherine* fut, ce semble, d'avoir vû cette possibilité dans un moment où les Généraux paraissaient ne voir qu'un malheur inévitable.

Norberg, dans son histoire de *Charles XII.* raporte une lettre du Czar au grand Visir, dans laquelle il s'exprime en ces mots: *Si contre mon attente j'ai le malheur d'avoir déplu à Sa Hautesse, je suis prêt à réparer les sujets de plainte qu'elle peut avoir contre moi. Je vous conjure, très noble Général, d'empêcher qu'il ne soit répandu plus de sang, & je vous suplie de faire cesser dans le moment le feu excessif de vôtre artillerie. Recevez l'ôtage que je viens de vous envoyer.*

Cette lettre porte tous les caractères de fausseté, ainsi que la plûpart des piéces raportées au hazard par *Norberg*: elle est datée du 11. Juillet nouveau stile; & on n'écrivit à *Baltagi-Méhémet* que le 21. nouveau stile. Ce ne fut point le Czar qui écrivit, ce fut le Maréchal *Sheremetof*; on ne se servit point, dans cette lettre, de ces expressions, *le Czar a eu le malheur de déplaire à Sa Hautesse*; ces termes ne conviennent qu'à un sujet qui

demande pardon à son maître; il n'est point question d'ôtage; on n'en envoya point; la lettre fut portée par un officier, tandis que l'artillerie tonnait des deux côtés. *Sheremetof* dans sa tente, faisait seulement souvenir le Visir de quelques offres de paix que la Porte avait faites au commencement de la campagne par les Ministres d'Angleterre & de Hollande, lorsque le Divan demandait la cession de la citadelle & du port de Taganroc, qui étaient les vrais sujets de la guerre.

Il se passa quelques heures avant qu'on eût une réponse du grand Visir. On craignait que le porteur n'eût été tué par le canon, ou n'eût été retenu par les Turcs. On dépêcha un second courier avec un duplicata, & on tint conseil de guerre en présence de *Catherine*. Dix officiers généraux signèrent le résultat que voici:

21. Juil. 1711.

„Si l'ennemi ne veut pas accepter les con„ditions qu'on lui offre, & s'il demande „que nous posions les armes, & que nous „nous rendions à discrétion, tous les Gé„néraux & les Ministres sont unanimement „d'avis de se faire jour au travers des en„nemis. "

En conséquence de cette résolution, on entoura le bagage de retranchemens, & on s'avança jusqu'à cent pas de l'armée Turque, lorf-

lorsqu'enfin le grand Visir fit publier une suspension d'armes.

Tout le parti Suédois a traité dans ses mémoires ce Visir de lâche & d'infame, qui s'était laissé corrompre. C'est ainsi que tant d'écrivains ont accusé le Comte *Piper* d'avoir reçu de l'argent du Duc de *Marlborough*, pour engager le Roi de Suède à continuer la guerre contre le Czar, & qu'on a imputé à un Ministre de France d'avoir fait à prix d'argent le traité de Seville. De telles accusations ne doivent être avancées que sur des preuves évidentes. Il est très-rare que des premiers Ministres s'abaissent à de si honteuses lâchetés, découvertes tôt ou tard par ceux qui ont donné l'argent, & par les régistres qui en font foi. Un Ministre est toujours un homme en spectacle à l'Europe; son honneur est la base de son crédit; il est toujours assez riche pour n'avoir pas besoin d'être un traître.

La place de Viceroi de l'Empire Ottoman est si belle, les profits en sont si immenses en tems de guerre, l'abondance & la magnificence régnaient à un si haut point dans les tentes de *Baltagi-Méhémet*, la simplicité, & surtout la disette étaient si grandes dans l'armée du Czar, que c'était bien plutôt au grand Visir à donner qu'à recevoir. Une légère attention de la part d'une femme qui

envoyait des pelisses & quelques bagues, comme il est d'usage dans toutes les cours, ou plutôt dans toutes les Portes orientales, ne pouvait être regardée comme une corruption. La conduite franche & ouverte de *Baltagi-Méhémet* semble confondre les accusations dont on a souillé tant d'écrits touchant cette affaire. Le Vice-chancelier *Shaffirof* alla dans sa tente avec un grand apareil; tout se passa publiquement, & ne pouvait se passer autrement. La négociation même fut entamée en présence d'un homme attaché au Roi de Suède, & domestique du Comte *Poniatoski*, officier de *Charles XII*, lequel servit d'abord d'interprète, & les articles furent rédigés publiquement par le premier Secretaire du Visiriat, nommé *Hummer Effendi*. Le Comte *Poniatoski* y était présent lui-même. Le présent qu'on faisait au Kiaia fut offert publiquement, & en cérémonie; tout se passa selon l'usage des Orientaux; on se fit des présens réciproques; rien ne ressemble moins à une trahison. Ce qui détermina le Visir à conclure, c'est que dans ce tems là même le corps d'armée commandé par le Général *Renne*, sur la rivière de Sireth en Moldavie, avait passé trois rivières, & était alors vers le Danube, où *Renne* venait de prendre la ville & le château de Brahila, défendus par

une

une garnison nombreuse, commandée par un pacha. Le Czar avait encor un autre corps d'armée qui avançait des frontieres de la Pologne. Il est de plus très-vraisemblable que le Visir ne fut pas instruit de la disette que souffraient les Russes. Le compte des vivres & des munitions n'est pas communiqué à son ennemi; on se vante, au contraire, devant lui d'être dans l'abondance, dans le tems qu'on souffre le plus. Il n'y a point de transfuges entre les Turcs & les Russes; la différence des vétemens, de la religion & du langage, ne le permet pas. Ils ne connaissent point, comme nous, la désertion: aussi le grand Visir ne savait pas au juste dans quel état déplorable était l'armée de PIERRE.

Baltagi qui n'aimait pas la guerre, & qui cependant l'avait bien faite, crut que son expédition était assez heureuse s'il remettait aux mains du grand Seigneur les villes & les ports pour lesquels il combattait; s'il renvoyait des bords du Danube en Russie, l'armée victorieuse du Général *Renne*, & s'il fermait à jamais l'entrée des Palus Méotides, le bosphore Cimmérien, la mer noire, à un Prince entreprenant; enfin s'il ne mettait pas des avantages certains au risque d'une nouvelle bataille, (qu'après tout le désespoir pouvait gagner contre la force:) il

avait

avait vû ses janissaires repoussés la veille, & il y avait plus d'un exemple de victoires remportées par le petit nombre contre le grand; telles furent ses raisons : ni les officiers de *Charles* qui étaient dans son armée, ni le Kan des Tartares ne les aprouvèrent. L'intérêt des Tartares était de pouvoir exercer leurs pillages sur les frontières de Russie & de Pologne. L'intérêt de *Charles XII.* était de se venger du Czar; mais le Général, le premier Ministre de l'Empire Ottoman, n'était animé ni par la vengeance particuliere d'un Prince Chrétien, ni par l'amour du butin qui conduisait les Tartares. Dès qu'on fut convenu d'une suspension d'armes, les Russes achetèrent des Turcs les vivres dont ils manquaient. Les articles de cette paix ne furent point rédigés comme le voyageur *La Motraye* le raporte, & comme *Norberg* le copie d'après lui. Le Visir, parmi les conditions qu'il exigeait, voulait d'abord que le Czar s'engageât à ne plus entrer dans les intérêts de la Pologne, & c'est sur quoi *Poniatoski* insistait; mais il était au fonds convenable à l'Empire Turc que la Pologne restât désunie & impuissante; ainsi cet article de réduisit à retirer les troupes Russes des frontières. Le Kan des Tartares deman-

mandait un tribut de quarante mille sequins: ce point fut longtems débatu, & ne passa point.

Le Visir demanda longtems qu'on lui livrât *Cantemir*, comme le Roi de Suède s'était fait livrer *Patkull*. *Cantemir* se trouvait précisément dans le même cas où avait été *Mazeppa*. Le Czar avait fait à *Mazeppa* son procès criminel, & l'avait fait exécuter en effigie. Les Turcs n'en usèrent point ainsi; ils ne connaissent ni les procès par contumace, ni les sentences publiques. Ces condamnations affichées, & les exécutions en effigie, sont d'autant moins en usage chez eux, que leur loi leur défend les représentations humaines, de quelque genre qu'elles puissent être. Ils insistèrent en vain sur l'extradition de *Cantemir*. PIERRE écrivit ces propres paroles au Vice-chancelier *Shaffirof*.

„J'abandonnerai plutôt aux Turcs tout „le terrain qui s'étend jusqu'à Cursk; il „me restera l'espérance de le recouvrer: „mais la perte de ma foi est irréparable, „je ne peux la violer. Nous n'avons de „propre que l'honneur; y renoncer c'est „cesser d'être Monarque.

Enfin le traité fut conclu & signé près du village nommé *Falksen* sur les bords de

Pruth.

Pruth. On convint dans le traité qu'Asoph & son territoire seraient rendus avec les munitions & l'artillerie dont il était pourvû, avant que le Czar l'eût pris en 1696. que le port de Taganroc sur la mer de Zabache serait démoli, ainsi que celui de Samara sur la rivière de ce nom, & d'autres petites citadelles. On ajouta enfin un article touchant le Roi de Suède, & cet article même faisait assez voir combien le Visir était mécontent de lui. Il fut stipulé que ce Prince ne serait point inquiété par le Czar, s'il retournait dans ses Etats, & que d'ailleurs le Czar & lui pouvaient faire la paix, s'ils en avaient envie.

Il est bien évident par la rédaction singuliére de cet article, que *Baltagi-Méhémet* se souvenait des hauteurs de *Charles XII.* Qui sait même si ces hauteurs n'avaient pas incliné *Méhémet* du côté de la paix? La perte du Czar était la grandeur de *Charles*, & il n'est pas dans le cœur humain de rendre puissans ceux qui nous méprisent. Enfin ce Prince qui n'avait pas voulu venir à l'armée du Visir, quand il avait besoin de le ménager, accourut quand l'ouvrage, qui lui ôtait toutes ses espérances, allait être consommé. Le Visir n'alla point à sa rencontre, & se contenta de lui

envoyer

envoyer deux Pachas, il ne vint au devant de *Charles* qu'à quelque diſtance de ſa tente.

La converſation ne ſe paſſa, comme on ſait, qu'en reproches. Pluſieurs hiſtoriens ont cru que la réponſe du Viſir au Roi, quand ce Prince lui reprocha d'avoir pû prendre le Czar priſonnier, & de ne l'avoir pas fait, était la réponſe d'un imbécille; *Si j'avais pris le Czar*, dit-il, *qui aurait gouverné ſon Empire?* Il eſt aiſé pourtant de comprendre que c'était la réponſe d'un homme piqué; & ces mots qu'il ajouta, *Il ne faut pas que tous les Rois ſortent de chez eux*, montrent aſſez combien il voulait mortifier l'hôte de Bender.

Charles ne retira d'autre fruit de ſon voyage que celui de déchirer la robe du grand Viſir avec l'éperon de ſes bottes. Le Viſir qui pouvait l'en faire repentir, feignit de ne s'en pas apercevoir, & en cela il était très ſupérieur à *Charles*. Si quelque choſe put faire ſentir à ce Monarque dans ſa vie brillante & tumultueuſe, combien la fortune peut confondre la grandeur, c'eſt qu'à Pultava un pâtiſſier avait fait mettre bas les armes à toute ſon armée, & qu'au Pruth un fendeur de bois avait décidé du ſort du Czar & du ſien? car ce Viſir *Baltagi-Méhémet*

hémet avait été fendeur de bois dans le ſérrail, comme ſon nom le ſignifie; & loin d'en rougir, il s'en faiſait honneur, tant les mœurs orientales diférent des nôtres.

Le Sultan & tout Conſtantinople furent d'abord très contens de la conduite du Viſir: on fit des réjouïſſances publiques une ſemaine entière; le Kiaia de *Méhémet*, qui porta le traité au Divan, fut élevé incontinent à la dignité de Boujouk Imraour, grand Ecuyer; ce n'eſt pas ainſi qu'on traite ceux dont on croit être mal ſervi.

Il parait que *Norberg* connaiſſait peu le Gouvernement Ottoman, puiſqu'il dit, *que le grand Seigneur ménageait ſon Viſir, & que Baltagi - Méhémet était à craindre.* Les Janiſſaires ont été ſouvent dangereux aux Sultans; mais il n'y a pas un exemple d'un ſeul Viſir qui n'ait été aiſément ſacrifié ſur un ordre de ſon maître, & *Méhémet* n'était pas en état de ſe ſoutenir par lui-même. C'eſt de plus ſe contredire, que d'aſſurer dans la même page, que les Janiſſaires étaient irrités contre *Méhémet* & que le Sultan craignait ſon pouvoir.

Le Roi de Suède fut réduit à la reſſource de cabaler à la Cour Ottomane. On vit un Roi qui avait fait des Rois, s'occuper à faire préſenter au Sultan des mémoires &

des

des placets qu'on ne voulait pas recevoir. *Charles* employa toutes les intrigues, comme un sujet qui veut décrier un Ministre auprès de son Maître. C'est ainsi qu'il se conduisit contre le Visir *Méhémet* & contre tous ses successeurs; tantôt on s'adressait à la Sultane Validé par une Juive; tantôt on employait un eunuque: il y eut enfin un homme qui se mêlant parmi les gardes du grand Seigneur, contrefit l'insensé, afin d'attirer ses regards, & de pouvoir lui donner un mémoire du Roi. De toutes ces manœuvres *Charles* ne recueillit d'abord que la mortification de se voir retrancher son Thaim, c'est-à-dire la subsistance que la générosité de la Porte lui fournissait par jour, & qui se montait à quinze cent livres monnoie de France. Le grand Visir au lieu de Thaim, lui dépêcha un ordre, en forme de conseil, de sortir de la Turquie.

Charles s'obstina plus que jamais à rester, s'imaginant toujours qu'il rentrerait en Pologne, & dans l'Empire Russe avec une armée Ottomane. Personne n'ignore quelle fut enfin en 1714. l'issue de son audace inflexible; comment il se battit contre une armée de Janissaires, de Spahis & de Tartares, avec ses secretaires, ses valets de chambre, ses gens de cuisine & d'écurie;

qu'il fut captif dans le pays où il avait joui de la plus généreuse hospitalité ; qu'il retourna ensuite déguisé en courier dans ses Etats, après avoir demeuré cinq années en Turquie. Il faut avoüer que s'il y a eu de la raison dans sa conduite, cette raison n'était pas faite comme celle des autres hommes.



CHAPITRE SECOND.

SUITE DE L'AFFAIRE DU PRUTH.

IL est utile de rapeller ici un fait déja raconté dans l'histoire de *Charles XII*. Il arriva pendant la suspension d'armes qui précéda la traité du Pruth, que deux Tartares surprirent deux officiers Italiens de l'armée du Czar, & vinrent les vendre à un officier des Janissaires; le Visir punit cet attentat contre la foi publique par la mort des deux Tartares. Comment accorder cette délicatesse si sévère avec la violation du droit des gens, dans la personne de l'Ambassadeur *Tolstoy*, que le même grand Visir avait fait arrêter dans les ruës de

Con-

Conſtantinople? Il y a toujours une raiſon des contradictions dans la conduite des hommes. *Baltagi-Méhémet* était piqué contre le Kan des Tartares, qui ne voulait pas entendre parler de paix; & il voulut lui faire ſentir qu'il était le maitre.

Le Czar après la paix ſignée ſe retira par Jaſſi juſques ſur la frontière, ſuivi d'un corps de 8000 Turcs, que le Viſir envoya, non-ſeulement pour obſerver la marche de l'armée Ruſſe, mais pour empêcher que les Tartares vagabonds ne l'inquiétaſſent.

PIERRE accomplit d'abord le traité, en faiſant démolir la forteresse de Samara & de Kamienska; mais la reddition d'Aſoph & la démolition de Taganroc ſouffrit plus de difficultés: il falait aux termes du traité diſtinguer l'artillerie & les munitions d'Aſoph qui appartenaient aux Turcs, de celles que le Czar y avait miſes depuis qu'il avait conquis cette place. Le gouverneur traina en longueur cette négociation, & la Porte en fut juſtement irritée. Le Sultan était impatient de recevoir les chefs d'Aſoph; le Viſir les promettait; le Gouverneur différait toujours. *Baltagi-Méhémet* en perdit les bonnes graces de ſon maitre, & ſa place; le Kan des Tartares & ſes autres ennemis prévalurent contre lui: il fut envelopé dans la diſgrace de

plusieurs Pachas; mais le grand Seigneur qui connaissait sa fidélité, ne lui ôta ni son bien
Novem. ni sa vie; il fut envoyé à Mytilène, où il
1711. commanda. Cette simple déposition, cette conservation de sa fortune, & surtout ce commandement dans Mytilène, démentent évidemment tout ce que *Norberg* avance pour faire croire que ce Visir avait été corrompu par l'argent du Czar.

Norberg dit que le Bostangi Bachi qui vint lui redemander le Bul de l'Empire, & lui signifier son arrêt, le déclara *traitre & désobéissant à son maître, vendu aux ennemis à prix d'argent, & coupable de n'avoir point veillé aux intérêts du Roi de Suède.* Premiérement ces sortes de déclarations ne sont point du tout en usage en Turquie: les ordres du Sultan sont donnés en secret & exécutés en silence. Secondement si le Visir avait été déclaré *traitre, rebelle & corrompu*, de tels crimes auraient été punis par la mort, dans un pays où ils ne sont jamais pardonnés. Enfin, s'il avait été puni pour n'avoir pas assez ménagé l'intérêt de *Charles XII*, il est clair que ce Prince aurait eu en effet à la Porte Ottomane un pouvoir qui devait faire trembler les autres Ministres; ils devaient en ce cas implorer sa faveur & prévenir ses volontés; mais au contraire, *Jussuf Pacha*,

Aga

Aga des Janiſſaires, qui ſuccéda à *Méhémet Baltagi* dans le Viſiriat, penſa hautement comme ſon prédéceſſeur ſur la conduite de ce Prince; loin de le ſervir, il ne ſongea qu'à ſe défaire d'un hôte dangereux; & quand *Poniatoski*, le confident & le compagnon de *Charles XII*, vint complimenter ce Viſir ſur ſa nouvelle dignité, il lui dit; *Payen, je t'avertis qu'à la première intrigue que tu voudras tramer, je te ferai jetter dans la mer, une pierre au cou.*

Ce compliment que le Comte *Poniatoski* raporte lui-même dans les mémoires qu'il fit à ma requiſition, ne laiſſe aucun doute ſur le peu d'influence que *Charles XII.* avait à la Porte. Tout ce que *Norberg* a raporté des affaires de Turquie, parait d'un homme paſſionné, & mal informé. Il faut ranger parmi les erreurs de l'eſprit de parti, & parmi les menſonges politiques, tout ce qu'il avance ſans preuve de la prétendue corruption d'un grand Viſir, c'eſt-à-dire, d'un homme qui diſpoſait de plus de ſoixante millions par an, ſans rendre compte. J'ai encore entre les mains la lettre que le Comte *Poniatoski* écrivit au Roi *Stanislas* immédiatement après la paix du Pruth: il reproche à *Baltagi-Méhémet* ſon éloignement pour le Roi de Suède, ſon peu de goût

pour la guerre, sa facilité: mais il se garde bien de l'accuser de corruption; il savait trop ce que c'est que la place d'un grand Visir, pour penser que le Czar pût mettre un prix à la trahison du Viceroi de l'Empire Ottoman.

Shaffirof & *Sheremetof* demeurés en ôtage à Constantinople ne furent point traités comme ils l'auraient été s'ils avaient été convaincus d'avoir acheté la paix, & d'avoir trompé le Sultan de concert avec le Visir; ils demeurèrent en liberté dans la ville, escortés de deux compagnies de Janissaires.

L'Ambassadeur *Tolstoy* étant sorti des sept tours immédiatement après la paix du Pruth, les Ministres d'Angleterre & de Hollande s'entremirent auprès du nouveau Visir pour l'exécution des articles.

Asoph venait enfin d'être rendu aux Turcs; on démolissait les forteresses stipulées dans le traité. Quoique la Porte Ottomane n'entre guères dans les différens des Princes Chrétiens, cependant elle était flattée alors de se voir arbitre entre la Russie, la Pologne & le Roi de Suède: elle voulait que le Czar retirât ses troupes de la Pologne, & délivrât la Turquie d'un voisinage si dangereux; elle souhaitait que *Char-*

les

les retournât dans ses Etats, afin que les Princes Chrétiens fussent continuellement divisés; mais jamais elle n'eut l'intention de lui fournir une armée. Les Tartares désiraient toujours la guerre, comme les artisans veulent exercer leurs professions lucratives. Les Janissaires la souhaitaient, mais plus par haine contre les Chrétiens, par fierté, par amour pour la licence que par d'autres motifs. Cependant les négociations des Ministres Anglais & Hollandais prévalurent contre le parti oposé. La paix du Pruth fut confirmée; mais on ajouta dans le nouveau traité, que le Czar retirerait dans trois mois toutes ses troupes de la Pologne, & que l'Empereur Turc renverrait incessamment *Charles XII*.

On peut juger, par ce nouveau traité, si le Roi de Suède avait à la Porte autant de pouvoir qu'on l'a dit. Il était évidemment sacrifié par le nouveau Visir *Jussuf Pacha*, ainsi que par *Baltagi-Méhémet*. Ses historiens n'ont eu d'autre ressource pour couvrir ce nouvel affront, que d'accuser *Jussuf* d'avoir été corrompu, ainsi que son prédécesseur. De pareilles imputations tant de fois renouvellées sans preuve, sont bien plutôt les cris d'une cabale impuissante que les témoignages de l'histoire. L'esprit de parti

obligé d'avouer les faits en altère les circonſtances & les motifs; & malheureuſement c'eſt ainſi que toutes les hiſtoires contemporaines parviennent falſifiées à la poſtérité, qui ne peut plus guères démêler la vérité du menſonge.

CHAPITRE TROISIEME.

Mariage du Czarovitz, & déclaration ſolemnelle du mariage de PIERRE *avec* Catherine, *qui reconnait ſon frère.*

CETTE malheureuſe campagne du Pruth fut plus funeſte au Czar, que ne l'avait été la bataille de Narva; car après Narva il avait ſû tirer parti de ſa défaite même, reparer toutes ſes pertes, & enlever l'Ingrie à *Charles XII*. Mais après avoir perdu par le traité de Falkſen avec le Sultan ſes ports & ſes fortereſſes ſur les Palus Méotides, il falut renoncer à l'empire ſur la mer noire. Il lui reſtait un champ aſſez vaſte pour ſes entrepriſes; il avait à perfectionner tous ſes établiſſemens en Ruſſie, ſes conquêtes ſur la Suède à pourſuivre, le Roi *Auguſte* à rafermir en Pologne, & ſes alliés à ménager. Les fatigues avaient altéré ſa ſan-

ſanté; il falut qu'il allât aux eaux de Carelsbad en Bohéme; mais pendant qu'il prenait les eaux, il faiſait attaquer la Poméranie; Stralſund était bloqué, & cinq petites villes étaient priſes.

La Poméranie eſt la province d'Allemagne la plus ſeptentrionale, bornée à l'orient par la Pruſſe & la Pologne, à l'occident par le Brandebourg, au midi par le Meklembourg, & au nord par la mer Baltique: elle eut preſque de ſiècle en ſiècle différens maîtres. *Guſtave Adolphe* s'en empara dans la fameuſe guerre de trente ans, & enfin elle fut cédée ſolemnellement aux Suédois par le traité de Veſtphalie, à la réſerve de l'Evêché de Camin & de quelques petites places ſituées dans la Poméranie ultérieure. Toute cette province devait naturellement apartenir à l'Electeur de Brandebourg, en vertu des pactes de famille faits avec les Ducs de Poméranie. La race de ces Ducs s'était éteinte en 1637. par conſéquent, ſuivant les loix de l'Empire, la maiſon de Brandebourg avait en droit évident ſur cette province; mais la néceſſité, la première des loix, l'emporta dans le traité d'Oſnabruck ſur les pactes de famille, & depuis ce tems, la Poméranie preſque toute

entière avait été le prix de la valeur Suédoise.

Le projet du Czar était de dépouiller la couronne de Suède de toutes les provinces qu'elle possédait en Allemagne; il falait pour remplir ce dessein, s'unir avec les Electeurs de Brandebourg & d'Hanovre, & avec le Dannemarc. PIERRE écrivit tous les articles du traité qu'il projettait avec ces Puissances, & tout le détail des opérations nécessaires pour se rendre maitre de la Poméranie.

25. Oct. 1711. Pendant ce tems-là même il maria dans Torgau son fils *Alexis*, avec la Princesse de *Volfenbutel* sœur de l'Impératrice d'Allemagne, épouse de *Charles VI;* mariage qui fut depuis si funeste, & qui coûta la vie aux deux époux.

Le Czarovitz était né du premier mariage de PIERRE avec *Eudoxie Lapukin*, mariée, comme on l'a dit, en 1689. Elle était alors confinée dans un couvent à Susdal. Son fils *Alexis Petrovitz*, né le premier Mars 1690. était dans sa 22e année. Ce Prince n'était pas encor connu en Europe. Un Ministre dont on a imprimé des mémoires sur la cour de Russie, dit dans une lettre écrite à son maitre, datée du 25. Août 1711. „que ce Prince était grand & bien „fait, qu'il ressemblait beaucoup à son pè-

„re,

„re, qu'il avait le cœur bon, qu'il était „plein de piété, qu'il avait lû cinq fois „l'Ecriture sainte, qu'il se plaisait fort à la „lecture des anciennes histoires grecques: „il lui trouve l'esprit étendu & facile; il „dit que ce Prince sait les Mathématiques, „qu'il entend bien la guerre, la naviga- „tion, la science de l'hydraulique, qu'il „sait l'Allemand, qu'il aprend le Français; „mais que son père n'a jamais voulu qu'il „fit ce qu'on appelle ses exercices.

Voila un portrait bien différent de celui que le Czar lui-même fit quelque tems après de ce fils infortuné: nous verrons avec quelle douleur son père lui reprocha tous les défauts contraires aux bonnes qualités que ce Ministre admire en lui.

C'est à la postérité à décider entre un étranger qui peut juger légérement, ou flater le caractère d'*Alexis*, & un père qui a cru devoir sacrifier les sentimens de la nature au bien de son Empire. Si le Ministre n'a pax mieux connu l'esprit d'*Alexis* que sa figure, son témoignage a peu de poids: il dit que ce Prince était grand & bien fait: les mémoires que j'ai reçus de Pétersbourg, disent qu'il n'était ni l'un ni l'autre.

Catherine sa belle-mère n'assista point à ce mariage; car quoiqu'elle fût regardée

comme

comme Czarine, elle n'était point reconnuë ſolemnellement en cette qualité, & le titre d'Alteſſe qu'on lui donnait à la cour du Czar lui laiſſait encor un rang trop équivoque, pour qu'elle ſignât au contract, & pour que le cérémonial Allemand lui accordât une place convenable à ſa dignité d'épouſe du Czar PIERRE. Elle était alors à Thorn dans la Pruſſe Polonaiſe. Le Czar envoya d'a-
9 Janv. 1712. bord les deux nouveaux époux à Volfembutel, & reconduiſit bientôt la Czarine à Pétersbourg avec cette rapidité & cette ſimplicité d'apareil qu'il mettait dans tous ſes voyages.

Ayant fait le mariage de ſon fils, il dé-
19 Fevr. 1712. clara plus ſolemnellement le ſien, & le célébra à Pétersbourg. La cérémonie fut auſſi auguſte qu'on peut la rendre dans un païs nouvellement créé, dans un tems où les finances étaient dérangées par la guerre ſoutenue contre les Turcs, & par celle qu'on faiſait encor au Roi de Suède. Le Czar ordonna ſeul la fête, & y travailla lui-même ſelon ſa coutume. Ainſi *Catherine* fut reconnue publiquement Czarine, pour prix d'avoir ſauvé ſon époux & ſon armée.

Les acclamations avec leſquelles ce mariage fut reçu dans Pétersbourg étaient ſincères : mais les aplaudiſſemens des ſujets aux actions d'un Prince abſolu ſont toujours ſuſpects :

pects : ils furent confirmés par tous les esprits sages de l'Europe, qui virent avec plaisir, presque dans le même tems, d'un côté, l'héritier de cette vaste monarchie n'ayant de gloire que celle de sa naissance, marié à une Princesse ; & de l'autre un conquérant, un législateur partageant publiquement son lit & son trône avec une inconnue, captive à Marienbourg, & qui n'avait que du mérite. L'approbation même est devenue plus générale, à mesure que les esprits se sont plus éclairés par cette saine philosophie qui a fait tant de progrès depuis 40 ans, philosophie sublime & circonspecte, qui aprend à ne donner que des respects extérieurs à toute espèce de grandeur & de puissance, & à réserver les respects véritables pour les talens, & pour les services.

Je dois fidélement raporter ce que je trouve, concernant ce mariage, dans les depêches du Comte de *Bassevitz*, conseiller aulique à Vienne, & longtems Ministre de Holstein à la cour de Russie. C'était un homme de mérite, plein de droiture & de candeur, & qui a laissé en Allemagne une mémoire précieuse. Voici ce qu'il dit dans ses lettres. „La Czarine avait été non-seulement nécessaire à la gloire de PIERRE „mais elle l'était à la conservation de sa „vie.

„vie. Ce Prince était malheureusement sujet à des convulsions douloureuses, qu'on croyait être l'effet d'un poison qu'on lui avait donné dans sa jeunesse. *Catherine* seule avait trouvé le secret d'apaiser ses douleurs par des soins pénibles, & des attentions recherchées, dont elle seule était capable, & se donnait toute entière à la conservation d'une santé aussi précieuse à l'Etat qu'à elle-même. Ainsi le Czar ne pouvant vivre sans elle, la fit compagne de son lit & de son trône.“ Je me borne à raporter ses propres paroles.

La fortune, qui dans cette partie du monde avait produit tant de scènes extraordinaires à nos yeux, & qui avait élevé l'Impératrice *Catherine* d'abaissement, de la calamité, au plus haut degré d'élévation, la servit encor singuliérement quelques années après la solemnité de son mariage.

page 56. du mss. Voici ce que je trouve dans le manuscrit curieux d'un homme qui était alors au service du Czar & qui parle comme témoin.

Un envoyé du Roi *Auguste* à la cour du Czar, retournant à Dresde par la Courlande, entendit dans un cabaret un homme qui paraissait dans la misère, & à qui on faisait l'accueil insultant que cet état n'inspire que trop aux autres hommes. Cet in-

inconnu piqué, dit que l'on ne le traiterait pas ainsi s'il pouvait parvenir à être présenté au Czar, & que peut-être il aurait dans sa cour de plus puissantes protections qu'on ne pensait.

L'envoyé du Roi *Auguste* qui entendit ce discours eut la curiosité d'interroger cet homme, & sur quelques réponses vagues qu'il en reçut, l'ayant considéré plus attentivement, il crut démêler dans ses traits quelques ressemblances avec l'Impératrice. Il ne put s'empêcher, quand il fut à Dresde, d'en écrire à un de ses amis à Pétersbourg. La lettre tomba dans les mains du Czar. Ce Prince envoya ordre au Prince *Repnin* gouverneur de Riga, de tâcher de découvrir l'homme dont il était parlé dans la lettre. Le Prince *Repnin* fit partir un homme de confiance pour Mittau en Courlande; on découvrit l'homme; il s'apellait *Charles Scavronsky*; il était fils d'un gentilhomme de Lithuanie, mort dans les guerres de Pologne, & qui avait laissé deux enfans au berceau, un garçon & une fille. L'un & l'autre n'eurent d'éducation que celle qu'on peut recevoir de la nature dans l'abandon général de toutes choses. *Scavronski* séparé de sa sœur dès la plus tendre enfance, savait seulement qu'elle avait été prise dans Marien-

rienbourg en 1704. & il la croyait encor auprès du Prince *Menzikoff*, où il pensait qu'elle avait fait quelque fortune.

Le Prince *Repnin*, suivant les ordres exprès de son maître, fit conduire à Riga *Scavronski*, sous prétexte de quelque délit dont on l'accusait; on fit contre lui une espèce d'information, & on l'envoya sous bonne garde à Pétersbourg, avec ordre de le bien traiter sur la route.

Quand il fut arrivé à Pétersbourg, on le mena chez un maitre d'hôtel du Czar, nommé *Shepleff*. Ce maitre d'hôtel instruit du rôle qu'il devait jouer, tira de cet homme beaucoup de lumières sur son état, & lui dit enfin que l'accusation qu'on avait intentée contre lui à Riga était très grave, mais qu'il obtiendrait justice, qu'il devait présenter une requête à sa Majesté, qu'on dresserait cette requête en son nom, & qu'on ferait ensorte qu'il pût la lui donner lui même.

Le lendemain le Czar alla diner chez *Shepleff*; on lui présenta *Scavronski*: ce Prince lui fit beaucoup de questions, & demeura convaincu par la naïveté de ses réponses, qu'il était le propre frère de la Czarine. Tous deux avaient été dans leur enfance en Livonie. Toutes les réponses que fit

fit *Scavronski* aux questions du Czar, se trouvaient conformes à ce que sa femme lui avait dit de sa naissance & des premiers malheurs de sa vie.

Le Czar ne doutant plus de la vérité, proposa le lendemain à sa femme d'aller dîner avec lui chez ce même *Shepleff*: il fit venir au sortir de table ce même homme qu'il avait interrogé la veille. Il vint vêtu des mêmes habits qu'il avait portés dans le voyage; le Czar ne voulut point qu'il parût dans un autre état que celui auquel sa mauvaise fortune l'avait accoutumé.

Il l'interrogea encore devant sa femme. Le manuscrit porte qu'à la fin il lui dit ces propres mots: *Cet homme est ton frère: allons, Charles, baise la main de l'Impératrice, & embrasse ta sœur.*

L'auteur de la rélation ajoute que l'Impératrice tomba en défaillance, & que lorsqu'elle eut repris ses sens, le Czar lui dit: *Il n'y a là rien que de simple; ce gentilhomme est mon beau-frère; s'il a du mérite, nous en ferons quelque chose; s'il n'en a point, nous n'en ferons rien.*

Il me semble qu'un tel discours montre autant de grandeur que de simplicité, & que cette grandeur est très peu commune. L'auteur dit que *Scavronski* resta longtems

 chez

chez *Shepleff*, qu'on lui aſſigna une penſion conſidérable, & qu'il vécut très retiré. Il ne pouſſe pas plus loin le récit de cette avanture, qui ſervit ſeulement à découvrir la naiſſance de *Catherine:* mais on ſait d'ailleurs que ce Gentilhomme fut créé Comte, qu'il épouſa une fille de qualité, & qu'il eut deux filles mariées aux premiers Seigneurs de Ruſſie. Je laiſſe au peu de perſonnes qui peuvent être inſtruites de ces détails, à démêler ce qui eſt vrai dans cette avanture, & ce qui peut y avoir été ajouté. L'auteur du manuſcrit ne parait pas avoir raconté ces faits dans la vuë de débiter du merveilleux à ſes lecteurs, puiſque ſon mémoire n'était point deſtiné à voir le jour. Il écrit à un ami avec naïveté ce qu'il dit avoir vû. Il ſe peut qu'il ſe trompe ſur quelques circonſtances, mais le fonds parait très vrai; car ſi ce gentilhomme avait ſû qu'il était frère d'une perſonne ſi puiſſante, il n'aurait pas attendu tant d'années pour ſe faire reconnaitre. Cette reconnaiſſance, toute ſingulière qu'elle parait, n'eſt pas ſi extraordinaire que l'élévation de *Catherine:* l'une & l'autre ſont une preuve frapante de la deſtinée, & peuvent ſervir à nous faire ſuſpendre nôtre jugement, quand nous traitons de fables tant d'événemens de l'anti-

quité

quité moins opposés peut-être à l'ordre commun des choses que toute l'histoire de cette Impératrice.

Les fètes que PIERRE donna pour le mariage de son fils & le sien, ne furent pas des divertissemens passagers, qui épuisent le trésor, & dont le souvenir reste à peine. Il acheva la fonderie des canons & les bâtimens de l'amirauté; les grands chemins furent perfectionnés; de nouveaux vaisseaux furent bâtis; il creusa des canaux; la bourse & les magazins furent achevés, & le commerce maritime de Pétersbourg commença à être dans sa vigueur. Il ordonna que le Sénat de Moscou fût transporté à Pétersbourg; ce qui s'exécuta au mois d'Avril 1712. Par la cette nouvelle ville devint comme la capitale de l'Empire. Plusieurs prisonniers Suédois furent employés aux embellissemens de cette ville, dont la fondation était le fruit de leur défaite.



CHAPITRE QUATRIEME.

PRISE DE STETIN.

Descente en Finlande. Évènemens de 1712.

PIERRE se voyant heureux dans sa maison, dans son gouvernement, dans ses guerres contre *Charles XII.* dans ses négociations avec tous les Princes qui voulaient chasser les Suédois du continent, & les renfermer pour jamais dans la presqu'ile de la Scandinavie ; il portait toutes ses vues sur les côtes occidentales du nord de l'Europe, & oubliait les Palus Méotides & la mer noire. Les clefs d'Asoph longtems refusées au Bacha qui devait entrer dans cette place au nom du grand Seigneur, avaient été enfin rendues ; & malgré tous les soins de *Charles XII.*, malgré toutes les intrigues de ses partisans à la cour Ottomane, malgré même plusieurs démonstrations d'une nouvelle guerre, la Russie & la Turquie étaient en paix.

Charles XII. restait toujours obstinément à Bender, & faisait dépendre sa fortune & ses espérances du caprice d'un grand Visir, tandis que le Czar menaçait toutes ses provinces,

vinces, armait contre lui le Dannemarc & Hanovre, était prêt de faire déclarer la Prusse, & réveillait la Pologne & la Saxe.

La même fierté inflexible que *Charles* mettait dans sa conduite avec la Porte, dont il dépendait, il la déployait contre ses ennemis éloignés, réunis pour l'accabler. Il bravait du fond de sa retraite, dans les déserts de la Bessarabie, & le Czar, & les Rois de Pologne, de Dannemarc & de Prusse, & l'Electeur de Hanovre devenu bientôt après Roi de Angleterre, & l'Empereur d'Allemagne qu'il avait tant offensé quand il traversa la Silésie en vainqueur. L'Empereur s'en vengeait en l'abandonnant à sa mauvaise fortune, & en ne donnant aucune protection aux Etats que la Suède possédait encor en Allemagne.

Il eût été aisé de dissiper la ligue qu'on formait contre lui. Il n'avait qu'à céder Stétin en Poméranie au premier Roi de Prusse *Fréderic*, Electeur de Brandebourg, qui avait des droits très légitimes sur cette partie de la Poméranie: mais il ne regardait pas alors la Prusse comme une Puissance préponderante: ni *Charles*, ni personne, ne pouvait prévoir que le petit Royaume de Prusse presque désert, & l'Electorat de Brandebourg deviendraient formidables. Il ne voulut con- 1712.

ſentir à aucun accommodement, & réſolu de rompre, plûtôt que de plier, il ordonna qu'on réſiſtât de tous côtés, ſur mer & ſur terre. Ses Etats étaient preſqu'épuiſés d'hommes & d'argent; cependant on obéit: Le Sénat de Stokolm équipa une flotte de treize vaiſſeaux de ligne; on arma des milices; chaque habitant devint ſoldat. Le courage & la fierté de *Charles XII.* ſemblèrent animer tous ſes ſujets, preſqu'auſſi malheureux que leur maître.

Il eſt difficile de croire que *Charles* eût un plan réglé de conduite. Il avait encore un parti en Pologne, qui aidé des Tartares de Crimée pouvait ravager ce malheureux pays, mais non pas remettre le Roi *Stanislas* ſur le trône; ſon eſpérance d'engager la Porte Ottomane à ſoutenir ce parti, & de prouver au Divan qu'il devait envoyer deux cent mille hommes à ſon ſecours, ſous prétexte que le Czar défendait en Pologne ſon allié *Auguſte*, était une eſpérance chimérique.

Il attendait à Bender l'effet de tant de vaines intrigues; & les Ruſſes, les Danois,
Septem. 1712. les Saxons étaient en Poméranie. PIERRE mena ſon épouſe à cette expédition. Déja le Roi de Dannemarc s'était emparé de Stade, ville maritime du Duché de Brême; les armées

mées Russe, Saxonne, & Danoise étaient devant Stralsund.

Ce fut alors que le Roi *Stanislas* voyant l'état déplorable de tant de provinces, l'impossibilité de remonter sur le trône de Pologne, & tout en confusion par l'absence obstinée de *Charles XII*, assembla les Généraux Suédois qui défendaient la Poméranie avec une armée d'environ dix à onze mille hommes, seule & dernière ressource de la Suède dans ces provinces. Octob. 1712.

Il leur proposa un accommodement avec le Roi *Auguste*, & offrit d'en être la victime. Il leur parla en Français: voici les propres paroles dont il se servit, & qu'il leur laissa par un écrit que signèrent neuf officiers généraux, entre lesquels il se trouvait un *Patkul*, cousin germain de cet infortuné *Patkul* que *Charles XII.* avait fait expirer sur la roue.

„ J'ai servi jusqu'ici d'instrument à la gloi-„ re des armes de la Suède; je ne prétens „ pas être le sujet funeste de leur perte. Je „ me déclare de sacrifier ma couronne *) & mes

*) On a cru devoir laisser la déclaration du Roi Stanislas telle qu'il la donna, mot pour mot: il y a des fautes de langue: je me déclarer de sacrifier n'est pas Français; mais la piéce en est plus autentique, & n'en est pas moins respectable.

„mes propres intérêts à la conservation de „la personne sacrée du Roi, ne voyant „pas humainement d'autre moyen pour le „retirer de l'endroit où il se trouve.

Ayant fait cette déclaration, il se disposa à partir pour la Turquie, dans l'espérance de fléchir l'opiniâtreté de son bienfaiteur, & de le toucher par ce sacrifice. Sa mauvaise fortune le fit arriver en Bessarabie, précisément dans le tems même que *Charles* après avoir promis au Sultan de quitter son azile, & ayant reçu l'argent & l'escorte nécessaire pour son retour, mais s'étant obstiné à rester & à braver les Turcs & les Tartares, soutint contre une armée entière, aidé de ses seuls domestiques, ce combat malheureux de Bender, où les Turcs pouvant aisément le tuer, se contentèrent de le prendre prisonnier. *Stanislas* arrivant dans cette étrange conjoncture, fut arrêté lui-même; ainsi deux Rois Chrétiens furent à la fois captifs en Turquie.

Dans ce tems où toute l'Europe était troublée, & où la France achevait contre une partie de l'Europe une guerre non moins funeste, pour mettre sur le trône d'Espagne le petit-fils de *Louis XIV*. l'Angleterre donna la paix à la France, & la victoire que le Maréchal de *Vilars* remporta à Denain en Flan-

dre,

dre, sauva cet Etat de ses autres ennemis. La France était depuis un siécle l'alliée de la Suède; il importait que son alliée ne fût pas privée de ses possessions en Allemagne. *Charles* trop éloigné, ne savait pas même encor à Bender ce qui se passait en France.

La Régence de Stokolm hazarda de demander de l'argent à la France épuisée, dans un tems où *Louis XIV.* n'avait pas même de quoi payer ses domestiques. Elle fit partir un Comte de *Sparre* chargé de cette négociation qui ne devait pas réussir. *Sparre* vint à Versailles, & représenta au Marquis de *Torci* l'impuissance où l'on était de payer la petite armée Suédoise qui restait à *Charles XII.* en Poméranie, qu'elle était prête à se dissiper faute de paye, que le seul allié de la France allait perdre des provinces dont la conservation était nécessaire à la balance générale, qu'à la vérité *Charles XII.* dans ses victoires avait trop négligé le Roi de France, mais que la générosité de *Louis XIV.* était aussi grande que les malheurs de *Charles*. Le Ministre Français fit voir au Suédois l'impuissance où l'on était de secourir son maître, & *Sparre* désespérait du succès.

Un particulier de Paris fit ce que *Sparre* désespérait d'obtenir. Il y avait à Paris un Banquier nommé *Samuel Bernard*, qui avait

fait une fortune prodigieuſe, tant par les remiſes de la Cour dans les païs étrangers, que par d'autres entrepriſes; c'était un homme enyvré d'une eſpèce de gloire rarement attachée à ſa profeſſion, qui aimait paſſionément toutes les choſes d'éclat, & qui ſavait que tôt ou tard le Miniſtère de France rendait avec avantage ce qu'on hazardait pour lui. *Sparre* alla dîner chez lui, il le flatta, & au ſortir de table le Banquier fit délivrer au Comte du *Sparre* ſix cent mille livres; après quoi il alla chez le Miniſtre Marquis de *Torci*, & lui dit, „ J'ai donné en vô„tre nom deux cent mille écus à la Suè„de; vous me les ferez rendre quand vous „pourrez.

Le Comte de *Steimbock*, Général de l'armée de *Charles* n'attendait pas un tel ſecours; il voyait ſes troupes ſur le point de ſe mutiner, & n'ayant à leur donner que des promeſſes, voyant groſſir l'orage autour de lui, craignant enfin d'être envelopé par trois armées, de Ruſſes, de Danois, de Saxons, il demanda un armiſtice, jugeant que *Stanislas* allait abdiquer, qu'il fléchirait la hauteur de *Charles XII.* qu'il falait au moins gagner du tems & ſauver ſes troupes par les négociations. Il envoya donc un courier à Bender pour repréſenter au Roi l'état déplo-

déplorable de ſes finances, de ſes affaires, & de ſes troupes, & pour l'inſtruire qu'il ſe voyait forcé à cet armiſtice, qu'il ſerait trop heureux d'obtenir. Il n'y avait pas trois jours que ce courier était parti, & *Stanislas* ne l'était pas encore quand *Steimbock* reçut ces deux cent mille écus du banquier de Paris; c'était alors un tréſor prodigieux dans un pays ruiné. Fort de ce ſecours, avec lequel on remédie à tout, il encouragea ſon armée; il eut des munitions, des recruës; il ſe vit à la tête de douze mille hommes, & renonçant à toute ſuſpenſion d'armes, il ne chercha plus qu'à combatre.

C'était ce même *Steimbock* qui en 1710. après la défaite de Pultava, avait vengé la Suède ſur les Danois, dans une irruption qu'ils avaient faite en Scanie: il avait marché contre eux avec de ſimples milices, qui n'avaient que des cordes pour bandoliéres, & avait remporté une victoire complette. Il était comme tous les autres Généraux de *Charles XII.* actif & intrépide; mais ſa valeur était ſouillée par la férocité. C'eſt lui qui après un combat contre les Ruſſes, ayant ordonné qu'on tuât tous les priſonniers, aperçut un officier Polonais du parti du Czar qui ſe jettait à l'étrier de *Stanislas*, & que ce Prince tenait embraſſé pour lui ſauver la vie; *Steim-*

bock

bock le tua d'un coup de pistolet entre les bras du Prince, comme il est raporté dans la vie de *Charles XII.* & le Roi *Stanislas* a dit à l'auteur, qu'il aurait cassé la tête à *Steimbock*, s'il n'avait été retenu par son respect & par sa reconnaissance pour le Roi de Suède.

9. Dec. 1712. Le Général *Steimbock* marcha donc dans le chemin de Vismar, aux Russes, aux Saxons & aux Danois réunis. Il se trouva vis-à-vis l'armée Danoise & Saxonne, qui précédait les Russes éloignés de trois lieües. Le Czar envoye trois couriers coup sur coup au Roi de Dannemark, pour le prier de l'attendre & pour l'avertir du danger qu'il court, s'il combat les Suédois sans être supérieur en forces. Le Roi de Dannemark ne voulut point partager l'honneur d'une victoire qu'il croyait sûre: il s'avança contre les Suédois, & les attaqua près d'un endroit nommé Gadebush. On vit encor à cette journée quelle était l'inimitié naturelle entre les Suédois & les Danois. Les officiers de ces deux nations s'acharnaient les uns contre les autres, & tombaient morts percés de coups.

Steimbock remporta la victoire avant que les Russes pussent arriver à portée du champ de bataille; il reçut quelques jours après la réponse du Roi son maitre qui condamnait

toute

toute idée d'armistice; il disait qu'il ne pardonnerait cette démarche honteuse qu'en cas qu'elle fût réparée, & que fort ou faible il falait vaincre ou périr. *Steimbock* avait déja prévenu cet ordre par la victoire.

Mais cette victoire fût semblable à celle qui avait consolé un moment le Roi *Auguste*, quand dans le cours de ses infortunes, il gagna la bataille de Calish contre les Suédois vainqueurs de tous côtés. La victoire de Calish ne fit qu'aggraver les malheurs d'*Auguste*, & celle de Gadebush recula seulement la perte de *Steimbock* & de son armée.

Le Roi de Suède en apprenant la victoire de *Steimbock* crut ses affaires rétablies: il se flata même de faire déclarer l'Empire Ottoman, qui menaçait encor le Czar d'une nouvelle guerre; & dans cette espérance, il ordonna à son Général *Steimbock* de se porter en Pologne, croyant toujours, au moindre succès, que le tems de Narva & ceux où il faisait des loix, allaient renaitre. Ces idées furent bientôt après confonduës par l'affaire de Bender, & par sa captivité chez les Turcs.

Tout le fruit de la victoire de Gadebush fut d'aller réduire en cendres pendant la nuit la petite ville d'Altena, peuplée de commerçans, & de manufacturiers; ville sans défense; qui n'ayant point pris les armes ne devait

point

point être sacrifiée: elle fut entiérement détruite; plusieurs habitans expirèrent dans les flammes; d'autres échapés nuds à l'incendie, vieillards, femmes, enfans, expirèrent de froid & de fatigues aux portes de Hambourg*) Tel a été souvent le sort de plusieurs milliers d'hommes, pour les querelles de deux hommes. *Steimbock* ne recueillit que cet affreux avantage. Les Russes, les Danois, les Saxons le poursuivirent si vivement après sa victoire, qu'il fût obligé de demander un azile dans Toninge, forteresse du Holstein, pour lui & pour son armée.

Le pays de Holstein était alors un des plus dévastés du Nord, & son Souverain un des plus malheureux princes. C'était le propre neveu de *Charles XII*, c'était pour son père, beau-frère de ce Monarque, que *Charles* avait porté ses armes jusques dans Copenhague avant la bataille de Narva: c'était pour lui qu'il avait fait le traité de Travendal, par lequel les Ducs de Holstein étaient rentrés dans leurs droits.

Ce

*) Le chapelain confesseur Norberg dit froidement dans son histoire que le Général Steimbock ne mit le feu à la ville, que parce qu'il n'avait pas de voitures pour emporter les meubles.

Ce pays eſt en partie le berceau des Cimbres & de ces anciens Normands, qui conquirent la Neuſtrie en France, l'Angleterre entiére, Naples, & Sicile. On ne peut aujourd'hui être moins en état de faire des conquêtes que l'eſt cette partie de l'ancienne Cherſonèſe Cimbrique : deux petits Duchés la compoſent ; Sleſvig appartenant au Roi de Dannemark & au Duc en commun ; Gottorp, au Duc de Holſtein ſeul. Sleſvig eſt une Principauté ſouveraine, Holſtein eſt membre de l'Empire d'Allemagne qu'on appelle Empire Romain.

Le Roi de Dannemarc & le Duc de Holſtein-Gottorp étaient de la même maiſon ; mais le Duc neveu de *Charles XII.* & ſon héritier préſomptif, était ne l'ennemi du Roi de Dannemarc qui accablait ſon enfance. Un frère de ſon père, Evêque de Lubec, adminiſtrateur des Etats de cet infortuné pupille, ſe voyait entre l'armée Suédoiſe qu'il n'oſait ſecourir, & l'armée Ruſſe, Danoiſe & Saxonne qui menaçaient. Il falait pourtant tâcher de ſauver les troupes de *Charles XII*, ſans choquer le Roi de Dannemarc, devenu maître du pays, dont il épuiſait toute la ſubſtance.

L'Evêque adminiſtrateur du Holſtein était entiérement gouverné par ce fameux Baron de

de *Goertz*,*) le plus délié & le plus entreprenant des hommes, d'un esprit vaste & fécond en ressources, ne trouvant jamais rien de trop hardi, ni de trop difficile, aussi insinuant dans les négociations qu'audacieux dans les projets; sachant plaire, sachant persuader, & entrainant les esprits par la chaleur de son génie, après les avoir gagnés par la douceur de ses paroles. Il eut depuis sur *Charles XII.* le même ascendant qui lui soumettait l'Evêque administrateur du Holstein, & l'on sait qu'il paya de sa tête l'honneur qu'il eut de gouverner le plus inflexible & le plus opiniâtre Souverain qui jamais ait été sur le trône.

Memoires secrets de Bassevitz 21. Janv 1712.

Goertz s'aboucha secrétement à Ussum avec *Steimbock*, & lui promit qu'il lui livrerait la forteresse de Toninge, sans compromettre l'Evêque administrateur son maître; & dans le même tems, il fit assurer le Roi de Dannemark qu'on ne la livrerait pas. C'est ainsi que presque toutes les négociations se conduisent; les affaires d'Etat étant d'un autre ordre que celles des particuliers, l'honneur des Ministres consistant uniquement dans le succès, & l'honneur des particuliers dans l'observation de leurs paroles.

Steim-

*) Nous prononçons *Guerts*.

Steimbock se présenta devant Toninge ; le Commandant de la ville refuse de lui ouvrir les portes : ainsi on met le Roi de Dannemarc hors d'état de se plaindre de l'Evêque administrateur ; mais *Goertz* fait donner un ordre au nom du Duc mineur, de laisser entrer l'armée Suédoise dans Toninge. Le Secrétaire du Cabinet nommé *Stamke* signe le nom du Duc de Holstein : par là *Goertz* ne compromet qu'un enfant qui n'avait pas encor le droit de donner ses ordres : il sert à la fois le Roi de Suède, auprès duquel il voulait se faire valoir, & l'Evêque administrateur son maître, qui parait ne pas consentir à l'admission de l'armée Suédoise. Le Commandant de Toninge aisément gagné livra la ville aux Suédois, & *Goertz* se justifia comme il put auprès du Roi de Dannemarc, en protestant que tout avait été fait malgré lui.

L'armée Suédoise retirée en partie dans la ville, & en partie sous son canon, ne fut pas pour cela sauvée : le Général *Steimbock* fut obligé de se rendre prisonnier de guerre avec onze mille hommes, de même qu'environ seize mille s'étaient rendus après Pultava. (Mémoires de Bassevitz.)

Il fut stipulé que *Steimbock*, ses officiers & soldats, pourraient être rançonnés ou échangés ; on fixa la rançon de *Steimbock* à huit mille écus d'Empire ; c'est une bien pe-

tite somme, cependant on ne put la trouver, & *Steimbock* resta captif à Copenhague jusqu'à sa mort.

Les Etats de Holstein demeurèrent à la discrétion d'un vainqueur irrité. Le jeune Duc fut l'objet de la vengeance du Roi de Dannemarc, pour prix de l'abus que *Goertz* avait fait de son nom; les malheurs de *Charles XII.* retombaient sur toute sa famille.

Goertz voyant ses projets évanouïs, toujours occupé de jouer un grand rôle dans cette confusion, revint à l'idée qu'il avait eue d'établir une neutralité dans les Etats de Suède en Allemagne.

Le Roi de Dannemarc était près d'entrer dans Toninge. *George* Electeur de Hanovre voulait avoir les Duchés de Brême & de Verden, avec la ville de Stade. Le nouveau Roi de Prusse *Fréderic Guillaume* jettait la vuë sur Stetin. PIERRE I. se disposait à se rendre maître de la Finlande. Tous les Etats de *Charles XII.* hors la Suède, étaient des dépouilles qu'on cherchait à partager; comment accorder tant d'intérêts avec une neutralité? *Goertz* négotia en même tems avec tous les Princes qui avaient intérêt à ce partage: il courait jour & nuit d'une province à une autre, il engagea le gouverneur de Brême & de Verden à remettre ces deux Duchés à l'Electeur de Hanovre en sequestre,

afin

afin que les Danois ne les prissent pas pour eux : il fit tant qu'il obtint du Roi de Prusse, qu'il se chargerait conjointement avec le Holstein du séquestre de Stetin & de Vismar; moyennant quoi le Roi de Dannemarc laisserait le Holstein en paix, & n'entrerait pas dans Toninge. C'était assurément un étrange service à rendre à *Charles XII.* que de mettre ses places entre les mains de ceux qui pourraient les garder à jamais : mais, *Goertz* en leur remettant ces villes comme en otage, les forçait à la neutralité, du moins pour quelque tems ; il espérait qu'ensuite il pourrait faire déclarer Hanovre & le Brandebourg en faveur de la Suède : il faisait entrer dans ses vuës le Roi de Pologne, dont les Etats ruinés avaient besoin de la paix : enfin il voulait se rendre nécessaire à tous les Princes. Il disposait du bien de *Charles XII.* comme un tuteur qui sacrifie une partie du bien d'un pupille ruiné pour sauver l'autre, & d'un pupille qui ne peut faire ses affaires par lui-même ; tout cela sans mission, sans autre garantie de sa conduite qu'un plein-pouvoir d'un Evêque de Lubec, qui n'était nullement autorisé lui-même par *Charles XII.*

Tel a été ce *Goertz*, que jusqu'ici on n'a pas assez connu. On a vu des premiers Ministres de grands Etats, comme un *Oxenstiern*,

tiern, un *Richelieu*, un *Alberoni*, donner le mouvement à une partie de l'Europe; mais que le Conseiller privé d'un Evêque de Lubec en ait fait autant qu'eux, sans être avoué de personne, c'était une chose inouie.

Juin 1713. Il réussit d'abord: il fit un traité avec le Roi de Prusse, par lequel ce Monarque s'engageait, en gardant Stetin en sequestre, à conserver à *Charles XII.* le reste de la Poméranie. En vertu de ce traité, *Goertz* fit proposer au Gouverneur de la Poméranie (*Mayerfeld*) de rendre la place de Stetin au Roi de Prusse pour le bien de la paix, croyant que le Suédois, Gouverneur de Stetin, pourrait être aussi facile que l'avait été le Holstenois, Gouverner de Toninge: mais les officiers de *Charles XII.* n'étaient pas accoutumés à obéir à de pareils ordres. *Mayerfeld* répondit qu'on n'entrerait dans Stetin que sur son corps & sur des ruines. Il informa son maître de cette étrange proposition. Le courier trouva *Charles XII.* captif à Démirtash, après son avanture de Bender. On ne savait alors si *Charles* ne resterait pas prisonnier des Turcs toute sa vie, si on ne le reléguerait pas dans quelque Ile de l'Archipel ou de l'Asie. *Charles* de sa prison manda à *Mayerfeld* ce qu'il avait mandé à *Steimbock*, qu'il falait mourir plutôt que de plier sous

ses

ſes ennemis, & lui ordonna d'être auſſi inflexible qu'il l'était lui-même.

Goertz voyant que le Gouverneur de Stetin dérangeait ſes meſures, & ne voulait entendre parler ni de neutralité ni de ſequeſtre, ſe mit dans la tête non-ſeulement de faire ſequeſtrer cette ville de Stetin, mais encor Stralſund; & il trouva le ſecret de faire avec le Roi de Pologne Electeur de Saxe, le même traité pour Stralſund qu'il avait fait avec l'Electeur de Brandebourg pour Stetin. Il voyait clairement l'impuiſſance des Suédois, de garder ces places ſans argent & ſans armée, pendant que le Roi était captif en Turquie, & il comptait écarter le fléau de la guerre de tout le Nord, au moyen de ces ſequeſtres. Le Dannemarc lui-même ſe prêtait enfin aux négociations de *Goertz*; il gagna abſolument l'eſprit du Prince *Menzikoff* Général & favori du Czar: il lui perſuada qu'on pourrait céder le Holſtein à ſon maître; il flatta le Czar de l'idée de percer un canal du Holſtein dans la mer Baltique, entrepriſe ſi conforme au goût de ce fondateur, & ſur tout d'obtenir une puiſſance nouvelle, en voulant bien être un des Princes de l'Empire d'Allemagne, & en acquerant aux diètes de Ratisbonne un droit de ſuffrage qui ſerait toujours ſoutenu par le droit des armes.

Juin 1713.

On ne peut ni se plier en plus de manières, ni prendre plus de formes différentes, ni jouer plus de rôles que fit ce négociateur volontaire: il alla jusqu'à engager le Prince *Menzikoff* à ruiner cette même ville de Stetin qu'il voulait sauver, à la bombarder, afin de forcer le Commandant *Mayerfeld* à la remettre en sequestre; & il osait ainsi outrager le Roi de Suède, auquel il voulait plaire, & à qui en effet il ne plut que trop dans la suite pour son malheur.

Quand le Roi de Prusse vit qu'une armée Russe bombardait Stetin, il craignit que cette ville ne fût perduë pour lui, & ne restât à la Russie. C'était où *Goertz* l'attendait. Le Prince *Menzikoff* manquait d'argent, il lui fit prêter 400000 écus par le Roi de Prusse; il fit parler ensuite au Gouverneur de la place: *Lequel aimez-vous mieux*, lui dit-on, *ou de voir Stetin en cendres sous la domination de la Russie, ou de la confier au Roi de Prusse qui la rendra au Roi votre maître?* Le Commandant se laissa enfin persuader; il se rendit; *Menzikoff* entra dans la place, & moyennant les 400000 écus, il la remit avec tout le territoire entre les mains du Roi de Prusse, qui pour la forme y laissa entrer deux bataillons de Holstein, & qui n'a jamais rendu depuis cette partie de la Poméranie.

Dès-

Dès-lors le ſecond Roi de Pruſſe, ſucceſſeur d'un Roi faible & prodigue, jetta les fondemens de la grandeur où ſon pays parvint dans la ſuite, par la diſcipline militaire, & par l'œconomie.

Le Baron de *Goertz* qui fit mouvoir tant de reſſorts, ne put venir à bout d'obtenir que les Danois pardonnaſſent à la province de Holſtein, ni qu'il renonçaſſent à s'emparer de Toninge: il manqua ce qui paraiſſait être ſon premier but, mais il réuſſit à tout le reſte, & ſurtout à devenir un perſonnage important dans le Nord, ce qui était en effet ſa vuë principale.

Déja l'Electeur de Hanovre s'était aſſuré de Brême & de Verden dont *Charles XII.* était dépouillé; les Saxons étaient devant la ville de Viſmar; Stetin était entre les mains du Roi de Pruſſe; les Ruſſes allaient aſſiéger Stralſund avec les Saxons, & ceux-ci étaient déja dans l'ile de Rugen; & le Czar au milieu de tant de négociations était deſcendu en Finlande, pendant qu'on diſputait ailleurs ſur la neutralité & ſur les partages. Après avoir lui-même pointé l'artillerie devant Stralſund, abandonnant le reſte à ſes Alliés, & au Prince *Menzikoff*, il s'était embarqué dans le mois de Mai ſur la mer Baltique, & montant un vaiſſeau de cinquante canons qu'il avait fait Septem. 1713.

conſtruire lui-même à Pétersbourg, il vogua vers la Finlande, ſuivi de 92 galères, & de 110 demi-galères, qui portaient ſeixe mille combatans.

22 May N. S. 1713. La deſcente ſe fit à Elſinford, qui eſt dans la partie la plus méridionale de cette froide & ſtérile contrée, par le ſoixante & uniéme degré.

Cette deſcente reuſſit malgré toutes les difficultés. On feignit d'attaquer par un endroit, on deſcendit par un autre : on mít les troupes à terre, & l'on prit la ville. Le Czar s'empara de Borgo, d'Abo, & fut maître de toute la côte. Il ne paraiſſait pas que les Suédois euſſent déſormais aucune reſſource ; car c'était dans ce tems-là même que l'armée Suédoiſe commandée par *Steimbock* ſe rendait priſonniére de guerre.

Tous ces deſaſtres de *Charles XII* furént ſuivis, comme nous l'avons vû, de la perte de Brême, de Verden, de Stetin, d'une partie de la Poméranie ; & enfin le Roi *Stanislas* & *Charles* lui-même étaient priſonniers en Turquie ; cependant il n'était pas encor détrompé de l'idée de retourner en Pologne à la tête d'une armée Ottomane, de remettre *Stanislas* ſur le trône, & de faire trembler tous ſes ennemis.

CHA-



CHAPITRE CINQUIEME.

SUCCES DE PIERRE LE GRAND.

Retour de Charles XII. *dans ses Etats.*

PIERRE suivant le cours de ses conquêtes, perfectionnait l'établissement de sa marine, faisait venir douze mille familles à Pétersbourg, tenait tous ses alliés attachés à sa fortune & à sa personne, quoiqu'ils eussent tous des intérêts divers, & des vuës opposées. Sa flotte menaçait à la fois toutes les côtes de la Suède, sur les golphes de Finlande & de Botnie. 1713. & 1714.

L'un de ses Généraux de terre, le Prince *Galitzin*, formé par lui-même, comme ils l'étaient tous, avançait d'Elsinford où le Czar avait débarqué, jusqu'au milieu des terres vers le bourg de Tavasthus: c'était un poste qui couvrait la Botnie. Quelques régimens Suédois, avec huit mille hommes de milice, le défendaient. Il falut livrer une bataille; les Russes la gagnèrent entiérement; ils dissipèrent toute l'armée Suédoise, & pénétrèrent 13. Mars 1714.

 jusqu'à

jusqu'à Vaza; de sorte qu'ils furent les maîtres de quatre-vingt lieuës de pays.

Il restait aux Suédois une armée navale, avec laquelle ils tenaient la mer. PIERRE ambitionnait depuis longtems de signaler la marine qu'il avait créée. Il était parti de Pétersbourg, & avait rassemblé une flotte de seize vaisseaux de ligne, 180 galères propres à manœuvrer à travers les rochers qui entourent l'ile d'Aland, & les autres iles de la mer Baltique non loin du rivage de la Suède, vers laquelle il rencontra la flotte Suédoise. Cette flotte était plus forte en grands vaisseaux que la sienne, mais inférieure en galères, plus propre à combattre en pleine mer qu'à travers des rochers. C'était une supériorité que le Czar ne devait qu'à son seul génie. Il servait dans sa flotte en qualité de Contre-Amiral, & recevait les ordres de l'Amiral *Apraxin*. PIERRE voulait s'emparer de l'ile d'Aland, qui n'est éloignée de la Suède que de douze lieües. Il falait passer à la vuë de la flotte des Suédois; ce dessein hardi fut exécuté; les galères s'ouvrirent le passage sous le canon ennemi, qui ne plongeait pas assez. On entra dans Aland; & comme cette côte est hérissée d'écueils presque toute entière, le Czar fit transporter à bras quatre-vingt petites galères par une langue de terre, & on les

les remit à flot dans la mer qu'on nomme de *Hango*, où étaient ses gros vaisseaux. *Erenschild* Contre-Amiral des Suédois crut qu'il allait prendre aisément, ou couler à fond ces quatre-vingt galères; il avança de ce côté pour les reconnaitre; mais il fut reçu avec un feu si vif, qu'il vit tomber presque tous ses soldats & tous ses matelots. On lui prit les galères & les prames qu'il avait amenées, & le vaisseau qu'il montait; il se sauvait dans une chaloupe, mais il y fut blessé; enfin 8 Août.
obligé de se rendre, on l'amena sur la galère où le Czar manœuvrait lui-même. Le reste de la flotte Suédoise regagna la Suède. On fut consterné dans *Stokolm*, & on ne s'y croyait pas en sureté.

Pendant ce tems là-même, le Colonel *Schouvalow Neushlos* attaquait la seule forteresse qui restait à prendre sur les côtes occidentales de la Finlande, & la soumettait au Czar malgré la plus opiniâtre résistance.

Cette journée d'Aland fut, après celle de Pultava, la plus glorieuse de la vie de PIERRE. Maitre de la Finlande dont il laisse le gouvernement au Prince *Galitzin*, vainqueur de toutes les forces navales de la Suède, & plus respecté que jamais de ses alliés, il retourna 15 Sept.
dans Pétersbourg, quand la saison devenuë très orageuse ne lui permit plus de rester sur les

les mers de Finlande & de Botnie. Son bonheur voulut encor qu'en arrivant dans ſa nouvelle capitale, la Czarine accoucha d'une Princeſſe, mais qui mourut un an après. Il inſtitua l'ordre de Ste. *Catherine* en l'honneur de ſon épouſe, & célébra la naiſſance de ſa fille par une entrée triomphale. C'était de toutes les fêtes auxquelles il avait accoutumé ſes peuples, celle qui leur était devenuë la plus chère. Le commencement de cette fête fut d'amener dans le port de Cronſlot neuf galères Suédoiſes, ſept prames remplies de priſonniers, & le vaiſſeau du Contre-Amiral *Erenſchild*.

Le vaiſſeau amiral de Ruſſié était chargé de tous les canons, des drapeaux, & des étendarts pris dans la conquête de la Finlande. On aporta toutes ces dépouilles à Pétersbourg, où l'on arriva en ordre de bataille. Un arc de triomphe que le Czar avait deſſiné ſelon ſa coutume, fut décoré des emblêmes de toutes ſes victoires: les vainqueurs paſſèrent ſous cet arc triomphal; l'Amiral *Apraxin* marchait à leur tête, enſuite le Czar en qualité de Contre-Amiral, & tous les autres officiers ſelon leur rang; on les préſenta tous au Vice-Roi *Romadonoski*, qui dans ces cérémonies repréſentait le maître de l'Empire. Ce Vice-Czar diſtribua à tous les officiers mé-

médailles d'or; tous les soldats & les matelots en eurent d'argent. Les Suédois prisonniers passèrent sous l'arc de triomphe, & l'Amiral *Erenschild* suivait immédiatement le Czar son vainqueur. Quand on fut arrivé au trône où le Vice-Czar était, l'Amiral *Apraxin* lui présenta le Contre-Amiral PIERRE, qui demanda à être créé Vice-Amiral pour prix de ses services: on alla aux voix, & l'on croit bien que tous les voix lui furent favorables.

Après cette cérémonie qui comblait de joie tous les assistans, & qui inspirait à tout le monde l'émulation, l'amour de la patrie & celui de la gloire, le Czar prononça ce discours, qui mérite de passer à la dernière postérité.

„Mes frères, est-il quelqu'un de vous „qui eût pensé il y a vingt ans, qu'il com„battrait avec moi sur la mer Baltique, dans „des vaisseaux construits par vous-mêmes, „& que nous serions établis dans ces con„trées, conquises par nos fatigues & par „notre courage? ..... On place l'ancien „siége des sciences dans la Gréce; elles s'éta„blirent ensuite dans l'Italie, d'où elles se ré„pandirent dans toutes les parties de l'Eu„rope; c'est à présent notre tour, si vous „voulez seconder mes desseins, en joignant „l'étu-

„ l'étude à l'obéïssance. Les arts circulent „ dans le monde, comme le sang dans le „ corps humain; & peut-être ils établiront „ leur empire parmi nous pour retourner „ dans la Grèce leur ancienne patrie. J'ose „ espérer que nous ferons un jour rougir „ les nations les plus civilisées, par nos „ travaux & par notre solide gloire.

C'est là le précis véritable de ce discours digne d'un fondateur. Il a été énervé dans toutes les traductions: mais le plus grand mérite de cette harangue éloquente est d'avoir été prononcé par un Monarque victorieux, fondateur & législateur de son Empire.

Les vieux Boiards écoutèrent cette harangue avec plus de regret pour leurs anciens usages, que d'admiration pour la gloire de leur maître; mais les jeunes en furent touchés jusqu'aux larmes.

Ces tems furent encor signalés par l'arrivée des Ambassadeurs Russes, qui revinrent de
1714. 15 Dec. Constantinople, avec la confirmation de la paix avec les Turcs. Un Ambassadeur de Perse était arrivé quelque tems auparavant de la part de *Cha-Ussin*; il avait amené au Czar un éléphant & cinq lions. Il reçut en même tems une Ambassade du Kan des Usbecks, *Méhémet-Bahadir*, qui lui demandait sa protection contre d'autres Tartares. Du fond de l'Asie

l'Asie & de l'Europe tout rendait hommage à sa gloire.

La Régence de Stokolm déſeſpérée de l'état déplorable de ſes affaires & de l'abſence de ſon Roi qui abandonnait le ſoin de ſes Etats, avait pris enfin la réſolution de ne le plus conſulter ; & immédiatement après la victoire navale du Czar, elle avait demandé un paſſeport au Vainqueur pour un officier chargé de propoſitions de paix. Le paſſeport fut envoyé ; mais dans ce tems-là même la Princeſſe *Ulrique Eléonore*, ſœur de *Charles XII.* reçut la nouvelle que le Roi ſon frère ſe diſpoſait enfin à quitter la Turquie, & à revenir ſe défendre. On n'oſa pas alors envoyer au Czar le négociateur qu'on avait nommé en ſecret : on ſupporta la mauvaiſe fortune, & l'on attendit que *Charles XII.* ſe préſentât pour la réparer.

En effet *Charles* après cinq années & quelques mois de ſéjour en Turquie, en partit ſur la fin d'Octobre 1714. On ſait qu'il mit dans ſon voyage la même ſingularité qui caractériſait toutes ſes actions. Il arriva à Stralſund le 22 Novembre 1714. Dès qu'il y fut, le Baron de *Goertz* ſe rendit auprès de lui ; il avait été l'inſtrument d'une partie de ſes malheurs ; mais il ſe juſtifia avec tant d'adreſſe, & lui fit concevoir de ſi hautes eſpérances, qu'il

qu'il gagna sa confiance comme il avait gagné celle de tous les Ministres, & de tous les Princes avec lesquels il avait négocié; il lui fit espérer qu'il détacherait les alliés du Czar, & qu'alors on pourrait faire une paix honorable, ou du moins une guerre égale. Dès ce moment *Goertz* eut sur l'esprit de *Charles* beaucoup plus d'empire que n'en avait jamais eu le Comte *Piper*.

La première chose que fit *Charles* en arrivant à Stralsund fut de demander de l'argent aux bourgeois de Stokolm. Le peu qu'ils avaient fut livré; on ne savait rien refuser à un Prince qui ne demandait que pour donner, qui vivait aussi durement que les simples soldats, & qui exposait comme eux sa vie. Ses malheurs, sa captivité, son retour, touchaient ses sujets & les étrangers: on ne pouvait s'empêcher de le blâmer, ni de l'admirer, ni de le plaindre, ni de le secourir. Sa gloire était d'un genre tout opposé à celle de PIERRE; elle ne consistait ni dans l'établissement des arts, ni dans la législation, ni dans la politique, ni dans le commerce; elle ne s'étendait pas au delà de sa personne: son mérite était une valeur au-dessus du courage ordinaire; il défendait ses Etats avec une grandeur d'ame égale à cette valeur intrépide; & c'en était assez pour que les nations fussent

fra-

frapées de respect pour lui. Il avait plus de partisans que d'alliés.



CHAPITRE SIXIEME.

Etat de l'Europe, au retour de Charles XII. *Siége de Stralsund &c.*

LOrsque *Charles XII.* revint enfin dans ses Etats à la fin de 1714. il trouva l'Europe Chrétienne dans un état bien différent de celui où il l'avait laissée. La Reine *Anne* d'Angleterre était morte, après avoir fait la paix avec la France. *Louïs XIV.* assurait l'Espagne à son petit-fils, & forçait l'Empereur d'Allemagne *Charles VI.* & les Hollandais à souscrire à une paix nécéssaire; ainsi toutes les affaires du midi de l'Europe prenaient une face nouvelle.

Celles du Nord étaient encor plus changées; PIERRE en ètait devenu l'arbitre. L'Electeur de Hanovre appellé au Royaume d'Angleterre, voulait agrandir ses terres d'Allemagne aux dépens de la Suède, qui n'avait acquis des domaines Allemands que par les conquêtes du grand *Gustave*. Le Roi de Dannemarc prétendait reprendre la Scanie, la

 meil-

meilleure province de la Suède, qui avait autrefois appartenu aux Danois. Le Roi de Prusse héritier des Ducs de Poméranie prétendait rentrer au moins dans une partie de cette province. D'un autre côté la maison de *Holstein* opprimée par le Roi de Dannemarc, & le Duc de Meklembourg en guerre presqu'ouverte avec ses sujets, imploraient la protection de PIERRE PREMIER. Le Roi de Pologne Electeur de Saxe désirait qu'on annexât la Courlande à la Pologne; ainsi de l'Elbe jusqu'à la mer Baltique PIERRE était l'apui de tous les Princes, comme *Charles* en avait été la terreur.

On négocia beaucoup depuis le retour de *Charles*, & on n'avança rien. Il crut qu'il pourrait avoir assez de vaisseaux de guerre & d'armateurs pour ne point craindre la nouvelle puissance maritime du Czar. A l'égard de la guerre de terre, il comptait sur son courage; & *Goertz* devenu tout d'un coup son premier Ministre, lui persuada qu'il pourrait subvenir aux frais avec une monnoie de cuivre qu'on fit valoir quatre-vingt-seize fois autant que sa valeur naturelle; ce qui est un prodige dans l'histoire des gouvernemens.
Avril 1715. Mais dès le mois d'Avril 1715. les vaisseaux de PIERRE prirent les premiers armateurs

Sué-

Suédois qui se mirent en mer; & une armée Russe marcha en Poméranie.

Les Prussiens, les Danois & les Saxons se joignirent devant Stralsund. *Charles XII.* vit qu'il n'était revenu de sa prison de Demirtash & de Demirtoca vers la mer noire, que pour être assiégé sur le rivage de la mer Baltique.

On a déja vû dans son histoire avec quelle valeur fière & tranquille il brava dans Stralsund tous ses ennemis réunis. On n'y ajoutera ici qu'une petite particularité qui marque bien son caractère. Presque tous ses principaux officiers ayant été tués ou blessés dans le siége, le Colonel Baron de *Reichel*, après un long combat, accablé de veilles & de fatigues, s'étant jetté sur un banc pour prendre une heure de repos, fut appellé pour monter la garde sur le rempart; il s'y traîna en maudissant l'opiniâtreté du Roi, & tant de fatigues si intolerables & si inutiles; le Roi qui l'entendit courut à lui, & se dépouillant de son manteau qu'il étendit devant lui: „Vous n'en pouvez plus, lui dit-il, „mon cher *Reichel;* j'ai dormi une „heure, je suis frais, je vais monter la garde „pour vous; dormez, je vous éveillerai „quand il en sera tems." Après ces mots il

l'envelopa malgré lui, le laissa dormir, & alla monter la garde.

Ce fut pendant ce siége de Stralsund, que le nouveau Roi d'Angleterre Electeur de Hanovre acheta du Roi de Dannemarc la province de Brême & de Verden, avec la ville de Stade, que les Danois avaient prises sur

Octobr. 1715. *Charles XII.* Il en coûta au Roi *George* huit cent mille écus d'Allemagne. On trafiquait ainsi des Etats de *Charles*, tandis qu'il défendait Stralsund pied à pied. Enfin cette ville n'étant plus qu'un monceau de ruines, ses

Decemb. 1715. officiers le forcèrent d'en sortir. Quand il fut en sureté, son Général *Duker* rendit ces ruines au Roi de Prusse.

Quelque tems après *Duker* s'étant présenté devant *Charles XII.* ce Prince lui fit des reproches d'avoir capitulé avec ses ennemis. „J'aimais trop votre gloire, lui répondit *Duker*, „ pour vous faire l'affront de tenir „dans une ville dont votre Majesté était „sortie. Au reste, cette place ne demeura que jusqu'en 1721 aux Prussiens, qui la rendirent à la paix du Nord.

Pendant ce siége de Stralsund, *Charles* reçut encor une mortification, qui eût été plus doulourense, si son cœur avait été sensible à l'amitié autant qu'il l'était à la gloire. Son premier Ministre, le Comte *Piper*, hom-

homme célèbre dans l'Europe, toujours fidèle à son Prince, (quoi qu'en ayent dit tant d'auteurs indiscrets, sur la foi d'un seul mal informé) *Piper*, dis-je, était sa victime depuis la bataille de Pultava. Comme il n'y avait point de cartel entre les Russes & les Suédois, il était resté prisonnier à Moscou; & quoiqu'il n'eût point été envoyé en Sibérie comme tant d'autres, son état était à plaindre. Les finances du Czar n'étaient point alors administrées aussi fidélement qu'elles devaient l'être, & tous ses nouveaux établissemens exigeaient des dépenses auxquelles il avait peine à suffire; il devait une somme d'argent assez considérable aux Hollandais, au sujet de deux de leurs vaisseaux marchands brulés sur les côtes de la Finlande. Le Czar prétendit que c'était aux Suédois à payer cette somme, & voulut engager le Comte *Piper* à se charger de cette dette: on le fit venir de Moscou à Pétersbourg, on lui offrit sa liberté en cas qu'il pût tirer sur la Suède environ soixante mille écus en lettres de change. On dit qu'il tira en effet cette somme sur sa femme à Stokolm, qu'elle ne fut en état ni peut-être en volonté de donner, que le Roi de Suède ne fit aucun mouvement pour la payer. Quoi qu'il en soit, le Comte *Piper* fut enfermé dans la forteresse de Schlusselbourg, où il mourut l'année d'après

à l'âge de 70 ans. On rendit son corps au Roi de Suède, qui lui fit faire des obsèques magnifiques; tristes & vains dédommagemens de tant de malheurs & d'une fin si déplorable.

PIERRE était satisfait d'avoir la Livonie, l'Estonie, la Carélie, l'Ingrie, qu'il regardait comme des provinces de ses Etats, & d'y avoir ajouté encor presque toute la Finlande, qui servait de gage en cas qu'on pût parvenir à la paix. Il avait marié une fille de son frère
1715. avec le Duc de Meklembourg *Charles Léopold*, au mois d'Avril de la même année, de sorte que tous les Princes du Nord étaient ses alliés ou ses créatures. Il contenait en Pologne les ennemis du Roi *Auguste*: une de ses armées d'environ 18000 hommes y dissipait sans effort toutes ces confédérations si souvent renaissantes dans cette patrie de la liberté & de l'anarchie. Les Turcs fidèles enfin aux traités, laissaient à sa puissance & à ses desseins toute leur étenduë.

Dans cet état florissant presque tous les jours étaient marqués par de nouveaux établissemens, pour la marine, pour les troupes, le commerce, les loix; il composa lui-même un code militaire pour l'infanterie.

8 Nov. Il fondait une académie de marine à Pétersbourg. *Lange* chargé des intérêts du commerce,

merce, partait pour la Chine, par la Sibérie. Des Ingénieurs levaient des cartes dans tout l'Empire; on bâtissait la maison de plaisance de Petershof; & dans le même tems on élevait des forts sur l'Irtish; on arrêtait les brigandages des peuples de la Boukarie; & d'un autre côté les Tartares de Kouban étaient réprimés.

Il semblait que ce fût le comble de la prospérité que dans la même année il lui nâquit 1715. un fils de sa femme *Catherine*, & un héritier de ses Etats dans un fils du Prince *Alexis*. Mais l'enfant que lui donna la Czarine fut bientôt enlevé par la mort; & nous verrons que le sort d'*Alexis* fut trop funeste pour que la naissance d'un fils de ce Prince pût être regardé comme un bonheur.

Les couches de la Czarine interrompirent les voyages qu'elle faisait continuellement avec son Epouse sur terre & sur mer; & dès qu'elle fut releveé, elle l'accompagna dans des courses nouvelles.



CHAPITRE SEPTIEME.

PRISE DE VISMAR.

Nouveaux voyages du Czar.

Vismar était alors assiégé par tous les alliés du Czar. Cette ville qui devait naturellement apartenir au Duc de Meklembourg, est située sur la mer Baltique, à 7 lieuës de Lubeck, & pourrait lui disputer son grand commerce; elle était autrefois une des plus considérables villes Anséatiques, & les Ducs de Meklembourg y exerçaient le droit de protection, beaucoup plus que celui de la souveraineté. C'était encor un de ces domaines d'Allemagne qui étaient demeurés aux Suédois par la paix de Vestphalie. Il falut enfin se rendre comme Stralsund; les alliés du Czar se hâtèrent de s'en rendre maîtres avant que ses troupes fussent arrivées; mais PIERRE étant venu lui-même devant la place après la capitulation qui avait été
Fevrier 1716. faite sans lui, fit la garnison prisonnière de guerre. Il fut indigné que ses alliés laissassent au Roi de Dannemarc une ville qui devait apartenir au Prince auquel il avait donné sa niéce; & ce refroidissement dont le Ministre

Goertz

Goertz profita bientôt, fut la première source de la paix qu'il projetta de faire entre le Czar & *Charles XII.*

Goertz dès ce moment fit entendre au Czar que la Suède était assez abaissée, qu'il ne falait pas trop élever le Dannemarc & la Prusse. Le Czar entrait dans ses vuës; il n'avait jamais fait la guerre qu'en politique, au lieu que *Charles XII.* ne l'avait faite qu'en guerrier. Dès-lors il n'agit plus que mollement contre la Suède; & *Charles XII.* malheureux partout en Allemagne, résolut, par un de ces coups desespérés que le succès seul peut justifier, d'aller porter la guerre en Norvège.

Le Czar cependant voulut faire en Europe un second voyage. Il avait fait le premier en homme qui s'était voulu instruire des arts; il fit le second en Prince, qui cherchait à pénétrer le secret de toutes les Cours. Il mena sa femme à Copenhague, à Lubeck, à Schverin, à Neustadt; il vit le Roi de Prusse dans la petite ville d'Aversberg; de là ils passèrent à Hambourg, à cette ville d'Altena que les Suédois avaient brulée, & qu'on rebâtissait. Descendant l'Elbe jusqu'à Stade, ils passèrent par Brême, où le Magistrat donna un feu d'artifice, & une illumination dont la dessein formait en cent endroits ces mots: *Notre Libérateur vient nous* 17 Dec. 1716.

 voir.

voir. Enfin il revit Amſterdam, & cette petite chaumière de Sardam, où il avait apris l'art de la conſtruction des vaiſſeaux, il y avait environ dix-huit années : il trouva cette chaumière changée en une maiſon agréable & commode, qui ſubſiſte encor, & qu'on nomme la *maiſon du Prince*.

On peut juger avec quelle idolatrie il fut reçu par un peuple de commerçans & de gens de mer, dont il avait été le compagnon ; ils croyaient voir dans le vainqueur de Pultava, leur élève, qui avait fondé chez lui le commerce & la marine, & qui avait apris chez eux à gagner des batailles navales ; ils le regardaient comme un de leurs concitoyens devenu Empereur.

Il parait dans la vie, dans les voyages, dans les actions de PIERRE *le grand*, comme dans celles de *Charles XII.* que tout eſt éloigné de nos mœurs, peut-être un peu trop efféminées ; & c'eſt par cela même que l'hiſtoire de ces deux hommes célèbres excite tant nôtre curiofité.

L'Epouſe du Czar était demeurée à Schwerin malade, fort avancée dans ſa nouvelle groſſeſſe ; cependant, dès qu'elle put ſe mettre en route, elle voulut aller trouver le Czar en Hollande : les douleurs la ſurprirent
14 Janv. 1717. à Veſel, où elle accoucha d'un Prince qui ne vécut

vécut qu'un jour. Il n'est pas dans nos usages qu'une femme malade voyage immédiatement après ses couches : la Czarine au bout de dix jours arriva dans Amsterdam : elle voulut voir cette chaumière de Sardam, dans laquelle le Czar avait travaillé de ses mains. Tous deux allèrent sans apareil, sans suite, avec deux domestiques, diner chez un riche charpentier de vaisseaux de Sardam nommé *Kalf*, qui avait le premier commercé à Pétersbourg. Le fils revenait de France où PIERRE voulait aller. La Czarine & lui écoutèrent avec plaisir l'avanture de ce jeune homme, que je ne raporterais pas, si elle ne faisait connaitre des mœurs entiérement opposées aux nôtres.

Ce fils du charpentier *Kalf* avait été envoyé à Paris par son père, pour y apprendre le français ; & son père avait voulu qu'il y vécût honorablement. Il ordonna que le jeune homme quittât l'habit plus que simple, que tous les citoyens de Sardam portent, & qu'il fit à Paris une dépense plus convenable à sa fortune qu'à son éducation ; connaissant assez son fils pour croire que ce changement ne corromprait pas sa frugalité & la bonté de son caractère.

Kalf signifie *veau* dans toutes les langues du Nord ; le voyageur prit à Paris le nom de

de *Du-Veau ;* il vécut avec quelque magnificence ; il fit des liaiſons. Rien n'eſt plus commun à Paris que de prodiguer les titres de Marquis & de Comte, à ceux qui n'ont pas même une terre ſeigneuriale, & qui ſont à peine gentilshommes. Ce ridicule à toujours été toléré par le Gouvernement, afin que les rangs étant plus confondus, & la Nobleſſe plus abaiſſée, on fût déſormais à l'abri des guerres civiles, autrefois ſi fréquentes. Le titre de haut & puiſſant Seigneur a été pris par des annoblis, par des roturiers qui avaient acheté chérement des offices. Enfin les noms de Marquis, de Comte, ſans Marquiſat & ſans Comté, comme de Chevalier ſans Ordre, & d'Abbé ſans Abbaye, ſont ſans aucune conſéquence dans la nation.

Les amis & les domeſtiques de *Kalf* l'appellèrent toujours *le Comte de Veau ;* il ſoupa chez les Princeſſes ; & joüa chez la Ducheſſe de *Berri:* peu d'étrangers furent plus fetés. Un des jeunes Marquis, qui avait été de tous ſes plaiſirs, lui promit de l' aller voir à Sardam, & tint parole. Arrivé dans ce village, il fit demander la maiſon du Comte de *Kalf.* Il trouva un attelier de conſtructeur de vaiſſeaux, & le jeune *Kalf* habillé en matelot Hollandais, la hache à la main, conduiſant les ouvrages de ſon père. *Kalf*

reçut

reçut ſon hôte avec toute la ſimplicité antique, qu'il avait repriſe, & dont il ne s'écarta jamais. Un lecteur ſage peut pardonner cette petite digreſſion, qui n'eſt que la condamnation des vanités & l'éloge des mœurs.

Le Czar reſta trois mois en Hollande. Il ſe paſſa pendant ſon ſéjour des choſes plus ſérieuſes que l'avanture de *Kalf*. La Haye depuis la paix de Nimègue, de Riſvick & d'Utrecht avait conſervé la réputation d'être le centre des négociations de l'Europe: cette petite ville, ou plutôt ce village, le plus agréable du Nord, était principalement habité par des Miniſtres de toutes les Cours, & par des voyageurs qui venaient s'inſtruire à cette école. On jettait alors les fondemens d'une grande révolution dans l'Europe. Le Czar informé des commencemens de ces orages prolongea ſon ſéjour dans les Pays-bas, pour être plus à portée de voir ce qui ſe tramait à la fois au Midi & au Nord, & pour ſe préparer au parti qu'il devait prendre.



CHAPITRE HUITIEME.

Suite des voyages de PIERRE le Grand. *Conspiration de* Goertz. *Réception* de PIERRE *en France.*

IL voyait combien ſes alliés étaient jaloux de ſa puiſſance, & qu'on a ſouvent plus de peine avec ſes amis qu'avec ſes ennemis.

Le Meklenbourg était un des principaux ſujets de ces diviſions preſque toûjours inévitables entre des Princes voiſins qui partagent des conquêtes. PIERRE n'avait point voulu que les Danois priſſent Viſmar pour eux, encor moins qu'ils démoliſſent les fortifications; cependant ils avaient fait l'un & l'autre.

Le Duc de Meklenbourg, mari de ſa nièce, & qu'il traitait comme ſon gendre, était ouvertement protégé par lui contre la Nobleſſe du pays; & le Roi d'Angleterre protégeait la Nobleſſe. Enfin il commençait à être très mécontent du Roi de Pologne, ou plutôt de ſon premier Miniſtre le Comte *Flemming*, qui voulait ſecouër le joug de la dépendance, impoſé par les bienfaits & par la force.

Les

Les Cours d'Angleterre, de Pologne, de Dannemarc, de Holſtein, de Meklenbourg, de Brandebourg, étaient agitées d'intrigues & de cabales.

A la fin de 1716. & au commencement de 1717. *Goertz*, qui, comme le diſent les mémoires de *Baſſevitz*, était las de n'avoir que le titre de Conſeiller de Holſtein, & de n'être qu'un Plénipotentiaire ſecret de *Charles XII.*, avait fait naître la plûpart de ces intrigues, & il réſolut d'en profiter pour ébranler l'Europe. Son deſſein était de raprocher *Charles XII.* du Czar, non ſeulement de finir leur guerre, mais de les unir, de remettre *Stanislas* ſur le le trône de Pologne, & d'ôter au Roi d'Angleterre *George premier* Brême & Verden, & même le trône d'Angleterre, afin de le mettre hors d'état de s'approprier les dépouilles de *Charles*.

Il ſe trouvait dans le même tems un Miniſtre de ſon caractère, dont le projet était de bouleverſer l'Angleterre & la France: c'était le Cardinal *Alberoni*, plus maître alors en Eſpagne que *Goertz* ne l'était en Suéde, homme auſſi audacieux, & auſſi entreprenant que lui, mais beaucoup plus puiſſant, parce qu'il était à la tête d'un Royaume plus riche, & qu'il ne payait pas ſes créatures en monnoyes de cuivre.

Goertz

Goertz des bords de la mer Baltique se lia bientôt avec la Cour de Madrid. *Alberoni* & lui furent également d'intelligence avec tous les Anglais errans qui tenaient pour la maison *Stuard*. *Goertz* courut dans tous les Etats où il pouvait trouver des ennemis du Roi *George*, en Allemagne, en Hollande, en Flandre, en Lorraine, & enfin à Paris sur la fin de l'année 1716. Le Cardinal *Alberoni* commença par lui envoyer dans Paris même un million de livres de France, pour commencer à mettre le feu aux poudres; c'était l'expression d'*Alberoni*.

Goertz voulait que *Charles* cédât beaucoup à PIERRE pour reprendre tout le reste sur ses ennemis, & qu'il pût en liberté faire une descente en Ecosse, tandis que les partisans des *Stuards* se déclareraient efficacement en Angleterre, après s'être tant de fois montrés inutilement. Pour remplir ces vûes, il était nécessaire d'ôter au Roi régnant d'Angleterre son plus grand appui, & cet appui était le Régent de France. Il était extraordinaire qu'on vît la France unie avec un Roi d'Angleterre, contre le petit-fils de *Louïs XIV*. que cette même France avait mis sur le trône d'Espagne aux prix de ses trésors & de son sang, malgré tant d'ennemis conjurés; mais tout était sorti alors de sa

route

route naturelle; & les intérêts du Régent n'étaient pas les intérêts du Royaume. *Alberoni* ménagea dès-lors une conspiration en France, contre ce même Régent. Les fondemens de toute cette vaste entreprise furent jettés presque aussi-tôt que le plan en eut été formé. *Goertz* fut le premier dans ce secret, & devait alors aller deguisé en Italie pour s'aboucher avec le Prétendant auprès de Rome, & de là revoler à la Haye, y voir le Czar, & terminer tout auprès du Roi de Suède.

Celui qui écrit cette histoire est si instruit de ce qu'il avance, que *Goertz* lui proposa de l'accompagner dans ses voyages, & que tout jeune qu'il était alors, il fut un des premiers témoins d'une grande partie de ces intrigues.

Goertz était revenu en Hollande à la fin de 1716, muni des lettres de change d'*Alberoni*, & du plein-pouvoir de *Charles*. Il est très certain que le parti du Prétendant devait éclater, tandis que *Charles* descendrait de la Norvége dans le Nord d'Ecosse. Ce Prince qui n'avait pû conserver ses Etats dans le continent, allait envahir & bouléverser ceux d'un autre, & de la prison de Demirtash en Turquie, & des cendres de Stralsund, on eût pû le voir couronner le fils

de *Jaques second* à Londres, comme il avait couronné *Stanislas* à Varſovie.

Le Czar qui ſavait une partie des entrepriſes de *Goertz*, en attendait le dévelopement, ſans entrer dans aucun de ſes plans, & ſans les connaitre tous; il aimait le grand & l'extraordinaire autant que *Charles XII*, *Goertz* & *Alberoni*; mais il l'aimait en fondateur d'un Etat, en Législateur, en vrai politique; & peut-être *Alberoni*, *Goertz* & *Charles* même, étaient-ils plutôt des hommes inquiets qui tentaient de grandes avantures, que des hommes profonds qui priſſent des meſures juſtes: peut-être après tout leurs mauvais ſuccès les ont-ils fait accuſer de témérité.

Quand *Goertz* fut à la Haye, le Czar ne le vit point; il aurait donné trop d'ombrage aux Etats Généraux, ſes amis, attachés au Roi d'Angleterre. Ses Miniſtres ne virent *Goertz* qu'en ſecret, avec les plus grandes précautions, avec ordre d'écouter tout & de donner des eſpérances ſans prendre aucun engagement, & ſans le compromettre. Cependant les clairvoyans s'apercevaient bien à ſon inaction, pendant qu'il eût pû deſcendre en Scanie avec ſa flotte & celle de Dannemarc, à ſon réfroidiſſement envers ſes alliés, aux plaintes qui échapaient à leurs Cours, & enfin à ſon voyage même, qu'il y avait dans les

les affaires un grand changement qui ne tarderait pas à éclater.

Au mois de Janvier 1717. un paquebot Suédois, qui portait des lettres en Hollande, ayant été forcé par la tempête de relâcher en Norvége, les lettres furent prises. On trouva dans celles de *Goertz* & de quelques Ministres, de quoi ouvrir les yeux sur la révolution qui se tramait. La Cour de Dannemarc communiqua les lettres à celle d'Angleterre. Aussi-tôt on fait arrêter à Londres le Ministre Suédois *Gillembourg*; on saisit ses papiers, & on y trouve une partie de sa correspondance avec les *Jacobites*.

Le Roi *George* écrit incontinent en Hollande; il requiert que suivant les traités qui lient l'Angleterre & les Etats Généraux à leur sureté commune, le Baron de *Goertz* soit arrêté. Ce Ministre qui se faisait partout des créatures, fut averti de l'ordre; il part incontinent; il était déja dans Arnheim sur les frontières, lorsque les officiers & les gardes qui couraient après lui, ayant fait une diligence peu commune en ce pays-là, il fut pris, ses papiers saisis, sa personne traitée durement; le Secretaire *Stank*, celui-là même qui avait contrefait le seing du Duc de Holstein dans l'affaire de Tonninge, plus maltraité encore. Enfin le Comte de *Gillembourg* Fevrier 1717.

 envoyé

envoyé de Suède en Angleterre, & le Baron de *Goertz* avec les lettres de Ministre Plénipotentiaire de *Charles XII.* furent interrogés, l'un à Londres, l'autre à Arnheim, comme des criminels. Tous les Ministres des Souverains crièrent à la violation du droit des gens.

Ce droit qui est plus souvent réclamé que bien connu, & dont jamais l'étendüe & les limites n'ont été fixées, a reçu dans tous les tems bien des atteintes. On a chassé plusieurs Ministres des Cours où ils résidaient; on a plus d'une fois arrêté leurs personnes; mais jamais encor on n'avait interrogé des Ministres étrangers comme des sujets du pays. La Cour de Londres & les Etats passèrent pardessus toutes les régles, à la vûe du péril qui menaçait la maison de *Hanovre*: mais enfin ce danger étant découvert, cessait d'être danger, du moins dans la conjoncture présente.

Il faut que l'historien *Norberg* ait été bien mal informé, qu'il ait bien mal connu les hommes & les affaires, où qu'il ait été bien aveuglé par la partialité, ou du moins bien gêné par sa Cour, pour essayer de faire entendre que le Roi de Suède n'était pas entré très avant dans le complot.

L'affront fait à ses Ministres affermit en lui la résolution de tout tenter pour détrôner le Roi d'Angleterre. Cependant il falut qu'une

fois

fois en sa vie il usât de dissimulation, qu'il désavouât ses Ministres auprès du Régent de France qui lui donnait un subside, & auprès des Etats Généraux qu'il voulait ménager: il fit moins de satisfaction au Roi *George*. *Goertz* & *Gillembourg* ses Ministres furent retenus près de six mois, & ce long outrage confirma en lui tous ses desseins de vengeance.

PIERRE au milieu de tant d'allarmes & tant de jalousies, ne se commettant en rien, attendant tout du tems, & ayant mis un assez bon ordre dans ses vastes Etats, pour n'avoir rien à craindre du dedans ni du dehors, résolut enfin d'aller en France: il n'entendait pas la langue du pays & par-là il perdait le plus grand fruit de son voyage; mais il pensait qu'il y avait beaucoup à voir, & il voulut apprendre de près, en quels termes était le Régent de France avec l'Angleterre, & si ce Prince était affermi.

PIERRE *le Grand* fut reçû en France comme il devait l'être. On envoya d'abord le Maréchal de *Tessé* avec un grand nombre de Seigneurs, un escadron des gardes, & les carosses du Roi à sa rencontre. Il avait fait, selon sa coutume, une si grande diligence, qu'il était deja à Gournay lorsque les équipages arrivèrent à Elbeuf. On lui donna sur la route toutes les fêtes qu'il voulut bien rece-

 voir.

voir. On le reçut d'abord au Louvre, où le grand appartement était préparé pour lui, & d'autres pour toute sa suite, pour les Princes *Kourakin* & *Dolgorouki*, pour le Vice-Chancelier Baron *Shaffiroff*, pour l'Ambassadeur *Tolstoi*, le même qui avait essuié tant de violations du droit des gens en Turquie. Toute cette cour devait être magnifiquement logée & servie; mais PIERRE étant venu pour voir ce qui pouvait lui être utile, & non pour essuier de vaines cérémonies qui gênaient sa simplicité, & qui consumaient un tems précieux, alla se loger le soir même à l'autre bout de la ville, au palais, ou hôtel de *Lesdiguière*, appartenant au Maréchal de *Villeroi*, où il fut traité, & défrayé comme au Louvre.

8. Mai. 1717. Le lendemain, le Régent de France vint le saluer à cet hôtel: le surlendemain on lui amena le Roi encor enfant, conduit par le Maréchal de *Villeroi* son Gouverneur, de qui le père avait été gouverneur de *Louïs XIV*. On épargna adroitement au Czar la gêne de rendre la visite immédiatement après l'avoir reçue; il y eut deux jours d'intervalle; il reçut les respects du Corps de ville, & alla le soir voir le Roi: la maison du Roi était sous les armes; on mena ce jeune Prince jusqu'au carosse du Czar. PIERRE étonné, & in-

inquiété de la foule qui se pressait autour de ce Monarque enfant, le prit & le porta quelque tems dans ses bras.

Des Ministres plus rafinés que judicieux ont écrit que le Maréchal de *Villeroi* voulant faire prendre au Roi de France la main & le pas, l'Empereur de Russie se servit de ce stratagême pour déranger ce cérémonial par un air d'affection & de sensibilité: c'est une idée absolument fausse: la politesse française, & ce qu'on devait à PIERRE *le Grand*, ne permettaient pas qu'on changeât en dégoût les honneurs qu'on lui rendait. Le cérémonial consistait à faire pour un grand Monarque & pour un grand homme, tout ce qu'il eût desiré lui-même, s'il avait fait attention à ces détails. Il s'en faut beaucoup que les voyages des Empereurs *Charles IV.*, *Sigismond* & *Charles V.* en France ayent eu une célébrité comparable à celle du séjour qu'y fit PIERRE *le Grand*: ces Empereurs n'y vinrent que par des intérêts de politique, & n'y parurent pas dans un tems où les arts perfectionnés pussent faire de leur voyage une époque mémorable: mais quand PIERRE *le Grand* alla diner chez le Duc d'*Antin* dans le palais de Petitbourg, à trois lieües de Paris, & qu'à la fin du repas il vit son portrait qu'on venait de peindre,

placé tout d'un coup dans la salle, il sentit que les Français savaient mieux qu'aucun peuple du monde recevoir un hôte si digne.

Il fut encor plus surpris, lorsqu'allant voir fraper des médailles dans cette longue galerie du Louvre, où tous les artistes du Roi sont honorablement logés, une médaille qu'on frapait étant tombée, & le Czar s'empressant de la ramasser, il se vit gravé sur cette médaille, avec une renommée sur le revers, posant un pied sur le globe, & ces mots de *Virgile* si convenables à PIERRE *le Grand*, *vires acquirit eundo :* allusion également fine & noble, & également convenable à ses voyages & à sa gloire ; on lui présenta de ces médailles d'or, à lui, & à tous ceux qui l'accompagnaient. Allait-il chez les artistes ? on mettait à ses pieds tous les chefs-d'œuvres, & on le suppliait de daigner les recevoir. Allait-il voir les hautes-lisses des *Gobelins*, les tapis de la Savonnerie, les atteliers des sculpteurs, des peintres, des orfévres du Roi, des fabricateurs d'instrumens de mathématique ? tout ce qui semblait mériter son approbation lui était offert de la part du Roi.

PIERRE était méchanicien, artiste, géomêtre. Il alla à l'Académie des Sciences, qui se para pour lui de tout ce qu'elle avait de

plus

plus rare; mais il n'y eut rien d'aussi rare que lui-même; il corrigea de sa main plusieurs fautes de Géographie dans les cartes qu'on avait de ses Etats, & surtout dans celles de la mer Caspienne. Enfin il daigna être un des membres de cette Académie, & entretint depuis une correspondance suivie d'expériences & de découvertes, avec ceux dont il voulait bien être le simple confrère. Il faut remonter aux *Pytagores*, & aux *Anacarsis*, pour trouver de tels voyageurs, & ils n'avaient pas quitté un Empire pour s'instruire.

On ne peut s'empêcher de remettre ici sous les yeux du lecteur, ce transport, dont il fut saisi, en voyant le tombeau du Cardinal de *Richelieu*; peu frapé de la beauté de ce chef-d'œuvre de sculpture, il ne le fut que de l'image d'un Ministre qui s'était rendu célèbre dans l'Europe en l'agitant, & qui avait rendu à la France sa gloire perduë après la mort de *Henri IV*. On sait qu'il embrassa sa statuë, & qu'il s'écria, *Grand homme, je t'aurais donné la moitié de mes Etats, pour apprendre de toi à gouverner l'autre*. Enfin, avant de partir, il voulut voir cette célèbre Madame de *Maintenon*, qu'il savait être veuve en effet de *Louïs XIV*. & qui touchait à sa fin. Cette espèce de conformité entre le mariage de *Louïs XIV*. & le sien, excitait vive-

ment sa curiosité: mais il y avait entre le Roi de France & lui cette différence, qu'il avait épousé publiquement une héroïne, & que *Louïs XIV.* n'avait eu en secret qu'une femme aimable. La Czarine n'était pas de ce voyage: il avait trop craint les embarras du cérémonial, & la curiosité d'une cour peu faite pour sentir le mérite d'une femme, qui des bords du Pruth à ceux de Finlande, avait affronté la mort à côté de son Epoux sur mer & sur terre.



CHAPITRE NEUVIEME.

RETOUR DU CZAR DANS SES ETATS.

Sa politique, ses occupations.

LA démarche que la Sorbonne fit auprès de lui, quand il alla voir le mausolée du Cardinal de *Richelieu*, mérite d'être traitée à part.

Quelques Docteurs de Sorbonne voulurent avoir la gloire de réunir l'Eglise Grecque avec l'Eglise Latine. Ceux qui connaissent l'antiquité savent assez que le Christianisme est venu en Occident par les Grecs d'Asie,

d'Asie, que c'est en Orient qu'il est né, que les premiers Péres, les premiers Conciles, les premières liturgies, les premiers rites, tout est de l'Orient; qu'il n'y a pas même un seul terme de dignité & d'office qui ne soit grec, & qui n'atteste encor aujourd'hui la source dont tout nous est venu. L'Empire Roman ayant été divisé, il était impossible qu'il n'y eût tôt ou tard deux religions, comme deux Empires, & qu'on ne vît entre les Chrétiens d'Orient & d'Occident le même schisme qu'entre les Osmanlis & les Persans.

C'est ce schisme que quelques Docteurs de l'Université de Paris crurent éteindre tout d'un coup, en donnant un mémoire à PIERRE *le Grand*. Le Pape *Léon IX*. & ses successeurs n'avaient pû en venir à bout avec des Légats, des Conciles, & même de l'argent. Ces Docteurs auraient dû savoir que PIERRE *le Grand*, qui gouvernait son Eglise, n'était pas homme à reconnaître le Pape; en vain ils parlèrent dans leur mémoire des libertés de l'Eglise Gallicane, dont le Czar ne se souciait guères; en vain ils dirent que les Papes doivent être soumis aux Conciles, & que le jugement d'un Pape n'est point une règle de foi; ils ne réussirent qu'à

déplaire

déplaire beaucoup à la Cour de Rome par leur écrit, ſans plaire à l'Empereur de Ruſſie ni à l'Egliſe Ruſſe.

Il y avait dans ce plan de réunion, des objets de politique qu'ils n'entendaient pas, & des points de controverſe qu'ils diſaient entendre, & que chaque partie explique comme il lui plait. Il s'agiſſait du St. Eſprit qui procède du Père & du Fils ſelon les Latins, & qui procède aujourd'hui du Père par le Fils ſelon les Grecs, après n'avoir longtems procédé que du Père: ils citaient *St. Epiphane*, qui dit *que le St. Eſprit n'eſt pas frère du fils ni petit-fils du Père.*

Mais le Czar en partant de Paris avait d'autres affaires qu'à vérifier des paſſages de *St. Epiphane.* Il reçut avec bonté le mémoire des Docteurs. Ils écrivirent à quelques Evêques Ruſſes, qui firent une réponſe polie; mais le plus grand nombre fut indigné de la propoſition.

Ce fut pour diſſiper les craintes de cette réunion, qu'il inſtitua quelque tems après la fête comique du conclave, lorſqu'il eut chaſſé les Jéſuites de ſes Etats en 1718.

Il y avait à ſa Cour un vieux fou nommé *Jotof*, qui lui avait apris à écrire, & qui s'imaginait avoir mérité par ce ſervice les plus importantes dignités. PIERRE qui adouciſſait

cissait quelquefois les chagrins du Gouvernement par des plaisanteries convenables à un peuple non encor entiérement reformé par lui, promit à son maître à écrire de lui donner une des premières dignités du monde; il le créa Knés Papa, avec deux mille roubles d'apointement, & lui assigna une maison à Pétersbourg, dans le quartier des Tartares; des boufons l'installèrent en cérémonie; il fut harangué par quatre bégues; il créa des Cardinaux, & marcha en procession à leur tête. Tout ce sacré collége était yvre d'eau de vie. Après la mort de ce *Jotof*, un officier nommé *Buturlin* fut créé Pape. Moscou & Pétersbourg ont vû trois fois renouveller cette cérémonie, dont le ridicule semblait être sans conséquence, mais qui en effet confirmait les peuples dans leur aversion pour une Eglise qui prétendait un pouvoir suprême, & dont le Chef avait anatématisé tant de Rois. Le Czar vengeait en riant vingt Empereurs d'Allemagne, dix Rois de France, & une foule de Souverains. C'est là tout le fruit que la Sorbonne recueillit de l'idée peu politique de réunir les Eglises Grecque & Latine.

Le voyage du Czar en France fut plus utile par son union avec ce Royaume commerçant, & peuplé d'hommes industrieux, que par

par la prétenduë réunion de deux Eglises rivales, dont l'une maintiendra toujours son antique indépendance, & l'autre sa nouvelle supériorité.

PIERRE ramena à sa suite plusieurs artisans Français, ainsi qu'il en avait amené d'Angleterre; car toutes les nations chez lesquelles il voyagea, se firent un honneur de le seconder dans son dessein de porter tous les arts dans une patrie nouvelle, & de concourir à cette espèce de création.

Il minuta dès-lors un traité de commerce avec la France, & le remit entre les mains de ses Ministres en Hollande, dès qu'il y fut de retour. Il ne put être signé par l'Ambassadeur de France *Chateauneuf*, que le 15. Août 1717. à la Haye. Ce traité ne concernait pas seulement le commerce, il regardait la paix du Nord. Le Roi de France, l'Electeur de Brandebourg, acceptèrent le titre de médiateurs qu'il leur donna. C'était assez faire sentir au Roi d'Angleterre qu'il n'était pas content de lui, & c'était combler les espérances de *Goertz*, qui mit dès-lors tout en œuvre pour réunir PIERRE & *Charles*; pour susciter à *George* de nouveaux ennemis, & pour prêter la main au Cardinal *Alberoni* d'un bout de l'Europe à l'autre. Le Baron de *Goertz* vit alors publiquement à

la

la Haye les Miniſtres du Czar; il leur déclara qu'il avait un plein-pouvoir de conclure la paix de la Suède.

Le Czar laiſſait *Goertz* préparer toutes leurs batteries ſans y toucher, prêt à faire la paix avec le Roi de Suède, mais auſſi à continuer la guerre; toujours lié avec la Dannemarc, la Pologne, la Pruſſe, & même en aparence avec l'Electeur de Hanovre.

Il parait évidemment qu'il n'avait d'autre deſſein arrêtè, que celui de profiter des conjonctures. Son principal objet était de perfectionner tous ſes nouveaux établiſſemens. Il ſavait que les négociations, les intérêts des Princes, leurs ligues, leurs amitiés, leurs défiances, leurs inimitiés, éprouvent preſque tous les ans des viciſſitudes, & que ſouvent il ne reſte aucune trace de tant d'efforts de politique. Une ſeule manufacture bien établie, fait quelquefois plus de bien à un Etat, que vingt traités.

PIERRE ayant rejoint ſa femme qui l'attendait en Hollande, continua ſes voyages avec elle. Ils traverſèrent enſemble la Veſtphalie, & arrivèrent à Berlin ſans aucun apareil. Le nouveau Roi de Pruſſe n'était pas moins ennemi des vanités du cérémonial & de la magnificence que le Monarque de Ruſſie. C'était un ſpectacle instruc-

tif

tif pour l'étiquette de Vienne & d'Espagne, pour le *puntiglio* d'Italie, & pour le goût du luxe qui règne en France, qu'un Roi qui ne se servait jamais que d'un fauteuil de bois, qui n'était vétu qu'en simple soldat, & qui s'était interdit toutes les délicatesses de la table, & toutes les commodités de la vie.

Le Czar & la Czarine menaient une vie aussi simple & aussi dure, & si *Charles XII.* s'était trouvé avec eux, on eût vû ensemble quatre têtes couronnées, entourées de moins de faste qu'un Evêque Allemand, ou qu'un Cardinal de Rome. Jamais le luxe & la mollesse n'ont été combattus par de si nobles exemples.

Il faut avoüer qu'un de nos citoyens s'attirerait parmi nous de la considération, & serait regardé comme un homme extraordinaire, s'il avait fait une fois en sa vie par curiosité, la cinquiéme partie des voyages que fit PIERRE pour le bien de ses Etats. De Berlin il va à Dantzic avec sa femme; il protège à Mittau la Duchesse de Courlande sa niéce devenüe veuve: il visite toutes ses conquêtes, donne de nouveaux réglemens dans Pétersbourg, va dans Moscou, y fait rebâtir des maisons de particuliers tombées en ruine: de là il se transporte à Czarisin

sur

ſur le Volga pour arrêter les incurſions des Tartares de Cuban: il conſtruit des lignes du Volga au Tanaïs, & fait élever des forts de diſtance en diſtance d'un fleuve à l'autre. Pendant ce tems-là même, il fait imprimer le code militaire qu'il a composé: une chambre de juſtice eſt établie pour examiner la conduite de ſes Miniſtres, & pour remettre de l'ordre dans les finances; il pardonne à quelques coupables, il en punit d'autres; le Prince *Menzikoff* même fut un de ceux qui eurent beſoin de ſa clémence: mais un jugement plus ſévère qu'il ſe crut obligé de rendre contre ſon propre fils, remplit d'amertume une vie ſi glorieuſe.



CHAPITRE DIXIEME.

CONDAMNATION DU PRINCE ALEXIS PETROVITZ.

PIERRE *le Grand* avait en 1689. à l'âge de dix-ſept ans, épouſé *Eudoxie Théodore* ou *Theodoronna Lapoukin*. Elevée dans tous les préjugés de ſon pays, & incapable de ſe mettre au deſſus d'eux com-

me son époux; les plus grandes contradictions qu'il éprouva, quand il voulut créer un Empire & former des hommes, vinrent de sa femme; elle était dominée par la superstition, si souvent attachée à son sexe. Toutes les nouveautés utiles lui semblaient des sacrilèges, & tous les étrangers dont le Czar se servait pour exécuter ses grands desseins, lui paraissaient des corrupteurs.

Ses plaintes publiques encourageaient les factieux, & les partisans des anciens usages. Sa conduite d'ailleurs ne réparait pas des fautes si graves. Enfin le Czar fut obligé de la répudier en 1696. & de l'enfermer dans un couvent à Susdal, où on lui fit prendre le voile sous le nom d'*Hélène*.

Le fils qu'elle lui avait donné en 1690. naquit malheureusement avec le caractère de la mère, & ce caractère se fortifia par la première éducation qu'il reçut. Mes mémoires disent qu'elle fut confiée à des superstitieux qui lui gâtèrent l'esprit pour jamais. Ce fut en vain qu'on crut corriger ces premières impressions en lui donnant des précepteurs étrangers; cette qualité même d'étrangers le révolta. Il n'était pas né sans ouverture d'esprit; il parlait & écrivait bien l'Allemand; il dessinait; il apprit un peu de mathématique: mais ces mêmes mémoires qu'on m'a

confiés

confiés assurent que la lecture des livres ecclésiastiques fut ce qui le perdit. Le jeune *Alexis* crut voir dans ces livres la réprobation de tout ce que faisait son père. Il y avait des prêtres à la tête des mécontens, & il se laissa gouverner par les prêtres.

Ils lui persuadaient que toute la nation avait les entreprises de PIERRE en horreur, que les fréquentes maladies du Czar ne lui promettaient pas une longue vie; que son fils ne pouvait espérer de plaire à la nation, qu'en marquant son aversion pour les nouveautés. Ces murmures & ces conseils ne formaient pas une faction ouverte, une conspiration; mais tout semblait y tendre, & les esprits étaient échaufés.

Le mariage de PIERRE avec *Catherine* en 1707. & les enfans qu'il eut d'elle, achevèrent d'aigrir l'esprit du jeune Prince. PIERRE tenta tous les moyens de le ramener; il le mit même à la tête de la régence pendant une année; il le fit voyager; il le maria en 1711. à la fin de la campagne du Pruth, avec la Princesse de *Brunsvic*, ainsi que nous l'avons raporté. Ce mariage fut très malheureux. *Alexis* âgé de vingt-deux ans se livra à toutes les débauches de la jeunesse & à toute la grossiéreté des anciennes mœurs, qui lui étaient si chères. Ces déréglemens l'abrutirent. Sa femme méprisée, maltraitée, manquant

du néceſſaire, privée de toute conſolation, languit dans le chagrin, & mourut enfin de douleur, en 1715. le premier de Novembre.

Elle laiſſait au Prince *Alexis* un fils, dont elle venait d'accoucher, & ce fils devait être un jour l'héritier de l'Empire, ſuivant l'ordre naturel. PIERRE ſentait avec douleur, qu'après lui tous ſes travaux ſeraient détruits par ſon propre ſang. Il écrivit à ſon fils après la mort de la Princeſſe, une lettre également pathétique & menaçante; elle finiſſait par ces mots: *J'attendrai encor un peu de tems, pour voir ſi vous voulez vous corriger; ſinon, ſachez que je vous priverai de la ſucceſſion, comme on retranche un membre inutile. N'imaginez pas que je ne veuille que vous intimider; ne vous repoſez pas ſur le titre de mon fils unique; car ſi je n'épargne pas ma propre vie pour ma patrie & pour le ſalut de mes peuples, comment pourrai-je vous épargner? Je préférerai de les tranſmettre plutôt à un étranger qui le mérite, qu'à mon propre fils qui s'en rend indigne.*

Cette lettre eſt d'un père, mais encor plus d'un Législateur; elle fait voir d'ailleurs que l'ordre de la ſucceſſion n'était point invariablement établi en Ruſſie, comme dans d'autres Royaumes, par ces loix fondamentales qui ôtent aux pères le droit de deshériter

leurs fils; & le Czar croyait furtout avoir la prérogative de difpofer d'un Empire qu'il avait fondé.

Dans ce tems-là même, l'Impératrice *Catherine* accoucha d'un Prince, qui mourut depuis en 1719. Soit que cette nouvelle abattit le courage d'*Alexis*, foit imprudence, foit mauvais confeil, il écrivit à fon père qu'il renonçait à la couronne, & à toute efpérance de régner. *Je prens Dieu à témoin*, dit-il, *& je jure fur mon ame, que je ne prétendrai jamais à la fucceffion. Je mets mes enfans entre vos mains, & je ne demande que mon entretien pendant ma vie.*

Son père lui écrivit une feconde fois. „Je „remarque, dit-il, que vous ne parlez dans „vôtre lettre que de la fucceffion, comme „fi j'avais befoin de votre confentement. „Je vous ai remontré quelle douleur votre „conduite m'a caufée pendant tant d'années, „& vous ne m'en parlez pas. Les exhorta„tions paternelles ne vous touchent point. „Je me fuis déterminé à vous écrire encor „pour la dernière fois. Si vous méprifez „mes avis de mon vivant, quel cas en ferez„vous après ma mort? Quand vous auriez „préfentement la volonté d'être fidèle à vos „promeffes, ces grandes barbes pourront „vous tourner à leur fantaifie, & vous for-

„ceront à les violer. .... Ces gens-là ne „s'apuyent que ſur vous. Vous n'avez au„cune reconnaiſſance pour celui qui vous a „donné la vie. L'aſſiſtez-vous dans ſes tra„vaux, depuis que vous êtes parvenu à un „âge mur? Ne blâmez-vous pas, ne déteſ„tez-vous pas tout ce que je peux faire „pour le bien de mes peuples? J'ai ſujet „de croire, que ſi vous me ſurvivez, vous „détruirez mon ouvrage. Corrigez vous, „rendez vous digne de la ſucceſſion, ou „faites vous moine. Répondez, ſoit par écrit, „ſoit de vive voix, ſinon j'agirai avec vous „comme avec un malfaiteur.

Cette lettre était dure; il était aiſé au Prince de répondre qu'il changerait de conduite; mais il ſe contenta de répondre en quatre lignes à ſon père, qu'il voulait ſe faire moine.

Cette réſolution ne paraiſſait pas naturelle; & il parait étrange que le Czar voulût voyager, en laiſſant dans ſes Etats un fils ſi mécontent & ſi obſtiné: mais auſſi ce voyage même prouve que le Czar ne voyait pas de conſpiration à craindre de la part de ſon fils.

Il alla le voir avant de partir pour l'Allemagne & pour la France; le Prince malade, ou feignant de l'être, le reçut au lit, & lui confirma, par les plus grands ſermens, qu'il vou-

voulait ſe retirer dans un cloitre. Le Czar lui donna ſix mois pour ſe conſulter, & partit avec ſon épouſe.

A peine fut-il à Copenhague, qu'il apprit (ce qu'il pouvait préſumer) qu'*Alexis* ne voyait que des mécontens qui flataient ſes chagrins. Il lui écrivit qu'il eût à choiſir du couvent ou du trône, & que s'il voulait un jour lui ſuccéder, il falait qu'il vînt le trouver à Copenhague.

Les confidens du Prince lui perſuadèrent qu'il ſerait dangereux pour lui de ſe trouver loin de tout conſeil, entre un père irrité & une marâtre. Il feignit donc d'aller trouver ſon père à Copenhague; mais il prit le chemin de Vienne, & alla ſe mettre entre les mains de l'Empereur *Charles VI.* ſon beau-frère, comptant y demeurer juſqu'à la mort du Czar.

C'était à peu près la même avanture que celle de *Louis XI.* lorſqu'étant encor Dauphin, il quitta la Cour du Roi *Charles VII.* ſon père, & ſe retira chez le Duc de Bourgogne. Le Dauphin était bien plus coupable que le Czarovitz, puiſqu'il s'était marié malgré ſon père, qu'il avait levé des troupes, qu'il ſe retirait chez un Prince naturellement ennemi de *Charles VII.* & qu'il ne revint jamais

à sa Cour, quelque instance que son père pût lui faire.

Alexis au contraire ne s'était marié que par ordre du Czar, ne s'était point révolté, n'avait point levé de troupes, ne se retirait point chez un Prince ennemi, & retourna aux pieds de son père sur la première lettre qu'il reçut de lui. Car dès que PIERRE sut que son fils avait été à Vienne, qu'il s'était retiré dans le Tyrol, & ensuite à Naples, qui appartenait alors à l'Empereur *Charles VI.* il dépêcha le Capitaine aux Gardes *Romanzoff* & le Conseiller privé *Tolstoi*, chargés d'une lettre écrite de sa main, datée de Spa du 21 Juillet n. st. 1717. Ils trouvèrent le Prince à Naples dans le château St. Elme, & lui remirent la lettre: elle était conçue en ces termes.

.... „Je vous écris pour la dernière „fois, pour vous dire que vous ayez à exécuter ma volonté, que *Tolstoi* & *Romanzoff* vous annonceront de ma part. Si vous „m'obeïssez, je vous assure & je promets à „Dieu que je ne vous punirai pas, & que „si vous revenez, je vous aimerai plus que „jamais; mais que si vous ne le faites pas, „je vous donne comme père, en vertu du „pouvoir que j'ai reçu de Dieu, ma malédiction éternelle; & comme vôtre Souve-

„rain,

„rain, je vous assure que je trouverai bien „les moyens de vous punir; en quoi j'espère „que Dieu m'assistera, & qu'il prendra ma „juste cause en main.

„Au reste, souvenez vous que je ne vous „ai violenté en rien. Avais-je besoin de vous „laisser le libre choix du parti que vous vou„driez prendre. Si j'avais voulu vous for„cer, n'avais-je pas en main la puissance? „Je n'avais qu'à commander, & j'aurais été „obéi.

Le Viceroi de Naples persuada aisément *Alexis* de retourner auprès de son père. C'était une preuve incontestable que l'Empereur d'Allemagne ne voulait prendre avec ce jeune Prince aucun engagement, dont le Czar eût à se plaindre. *Alexis* avait voyagé avec sa maitresse *Aphrosine;* il revint avec elle.

On pouvait le considérer comme un jeune homme mal-conseillé, qui était allé à Vienne & à Naples, au lieu d'aller à Copenhague. S'il n'avait fait que cette seule faute, commune à tant de jeunes gens, elle était bien pardonnable. Son père prenait Dieu à témoin, que non-seulement il lui pardonnerait, mais qu'il l'aimerait plus que jamais. *Alexis* partit sur cette assurance; mais par l'instruction des deux envoyés qui le ramenèrent, & par la lettre même du Czar, il parait que le père

exigea que le fils déclarât ceux qui l'avaient conſeillé, & qu'il exécutât ſon ſerment de renoncer à la ſucceſſion.

Il ſemblait difficile de concilier cette exhérédation avec l'autre ſerment que le Czar avait fait dans ſa lettre d'aimer ſon fils plus que jamais. Peut-être que le père combattu entre l'amour paternel & la raiſon du Souverain, ſe bornait à aimer ſon fils retiré dans un cloître; peut-être eſpérait-il encor le ramener à ſon devoir, & le rendre digne de cette ſucceſſion même, en lui faiſant ſentir la perte d'une Couronne. Dans des conjonctures ſi rares, ſi difficiles, ſi douloureuſes, il eſt aiſé de croire que ni le cœur du père, ni celui de fils, également agités, n'étaient d'abord bien d'accord avec eux-mêmes.

Le Prince arrive le 13 Fevrier 1717 n. ſt. à Moſcou, où le Czar était alors. Il ſe jette le jour même aux genoux de ſon père; il a un très long entretien avec lui: le bruit ſe répand auſſi-tôt dans la ville, que le père & le fils ſont reconciliés, que tout eſt oublié; mais le lendemain on fait prendre les armes aux régimens des gardes, à la pointe du jour; on fait ſonner la groſſe cloche de Moſcou. Les Boyards, les Conſeillers privés ſont mandés dans le château; les Evêques, les Archimandrites & deux Religieux de *St. Baſile*, Proſeſ-

feſſeurs en Théologie, s'aſſemblent dans l'Egliſe cathédrale. *Alexis* eſt conduit ſans épée & comme priſonnier dans le château, devant ſon père. Il ſe proſterne en ſa préſence, & lui remet en pleurant un écrit par lequel il avoüe ſes fautes, ſe déclare indigne de lui ſuccéder, & pour toute grace lui demande la vie.

Le Czar après l'avoir relevé, le conduiſit dans un cabinet, où il lui fit pluſieurs queſtions. Il lui déclara que s'il célait quelque choſe touchant ſon évaſion, il y allait de ſa tête. Enſuite on ramena le Prince dans la ſalle où le Conſeil était aſſemblé; là on lut publiquement la déclaration du Czar déja dreſſée.

Le pére, dans cette piéce, reproche à ſon fils tout ce que nous avons détaillé, ſon peu d'application à s'inſtruire, ſes liaiſons avec les partiſans des anciennes mœurs, ſa mauvaiſe conduite avec ſa femme. *Il a violé*, dit-il, *la foi conjugale en s'attachant à une fille de la plus baſſe extraction, du vivant de ſon épouſe.* Il eſt vrai que PIERRE avait répudié ſa femme en faveur d'une captive; mais cette captive était d'un mérite ſupérieur, & il était juſtement mécontent de ſa femme qui était ſa ſujette. *Alexis* au contraire avait négligé ſa femme pour une jeune inconnue qui n'avait de mérite que ſa beauté. Juſques-là on ne voit que des fau-

fautes de jeune homme qu'un père doit reprendre & qu'il peut pardonner.

Il lui reproche ensuite d'être allé à Vienne, se mettre sous la protection de l'Empereur. Il dit qu'*Alexis a calomnié son père*, en faisant entendre à l'Empereur *Charles VI.* qu'il était perſécuté, qu'on le forçait à renoncer à son héritage ; qu'enfin il a prié l'Empereur de le protéger à main armée.

On ne voit pas d'abord comment l'Empereur aurait pû faire la guerre au Czar pour un tel sujet, & comment il eût pû interposer autre chose que des bons offices entre le père irrité & le fils désobéissant. Aussi *Charles VI.* s'était contenté de donner une retraite au Prince, & on l'avait renvoyé, quand le Czar instruit de sa retraite l'avait redemandé.

PIERRE ajoute dans cette piéce terrible, qu'*Alexis* avait persuadé à l'Empereur, *qu'il n'était pas en sureté de sa vie*, s'il revenait en Russie. C'était en quelque façon justifier les plaintes d'*Alexis*, que de le faire condamner à mort après son retour, & surtout après avoir promis de lui pardonner : mais nous verrons pour quelle cause le Czar fit ensuite porter ce jugement mémorable. Enfin on voyait dans cette grande assemblée un Souverain absolu plaider contre son fils.

Voilà,

„Voilà, dit-il, de quelle manière nôtre „fils eſt revenu; & quoiqu'il ait mérité la „mort par ſon évaſion, & par ſes calom- „nies, cependant nôtre tendreſſe paternelle „lui pardonne ſes crimes: mais conſidérant „ſon indignité & ſa conduite déréglée, nous „ne pouvons en conſcience lui laiſſer la ſuc- „ceſſion au trone, prévoyant trop qu'après „nous ſa conduite dépravée détruirait la „gloire de la nation, & ferait perdre tant „d'Etats reconquis par nos armes. Nous „plaindrions ſurtout nos ſujets, ſi nous les „rejettions par un tel ſucceſſeur dans un „état beaucoup plus mauvais qu'ils n'ont „été.

„Ainſi par le pouvoir paternel, en vertu „duquel, ſelon les droits de notre Empire, „chacun même de nos ſujets peut deshé- „riter un fils comme il lui plait, & en „vertu de la qualité de Prince Souverain, & „en conſidération du ſalut de nos Etats, „nous privons nôtre dit fils *Alexis* de la „ſucceſſion après nous à notre trône de „Ruſſie, à cauſe de ſes crimes & de ſon „indignité, quand même il ne ſubſiſterait „pas une ſeule perſonne de nôtre famille „après nous.

„Et nous conſtituons & déclarons ſucceſ- „ſeur au dit trône après nous, nôtre ſecond

„fils

„fils *) PIERRE, quoiqu'encor jeune, n'ayant „pas de ſucceſſeur plus âgé.

„Donnons à notre ſuſdit fils *Alexis* nô„tre malédiction paternelle, ſi jamais, en „quelque tems que ce ſoit, il prétend à la „dite ſucceſſion, ou la recherche.

„Déſirons auſſi de nos fidéles ſujets de l'é„tat Eccléſiaſtique & ſéculier, & de tout autre „état, & de la nation entière, que ſelon cette „conſtitution, & ſuivant nôtre volonté, ils „reconnaiſſent & conſidèrent notre dit fils „PIERRE, déſigné par nous à la ſucceſſion, „pour légitime ſucceſſeur, & qu'en conformi„té de cette préſente conſtitution, ils confir„ment le tout par ſerment devant le ſaint Au„tel ſur les Sts. Evangiles, en baiſant la Croix.

„Et tous ceux qui s'oppoſeront jamais, en „quelque tems que ce ſoit, à nôtre volon„té, & qui dès aujourd'hui oſeront conſi„dérer nôtre fils *Alexis* comme ſucceſſeur, „ou l'aſſiſter à cet effet, nous les déclarons „traitres envers nous & la patrie; & avons „ordonné que la préſente ſoit partout pu„bliée, afin que perſonne n'en prétende „cauſe d'ignorance. Fait à Moſcou le 13. „n. ſt. Fevrier 1718. Signé de nôtre main „& ſcellé de nôtre ſceau.

Il

*) C'eſt ce même fils de l'Impératrice Catherine qui mourut en 1719. le 15. Avril.

Il parait que ces actes étaient préparés, ou qu'ils furent dressés avec une extrême célérité, puisque le Prince *Alexis* était revenu le 13. & que son exhérédation en faveur du fils de *Catherine* est du 14.

Le Prince de son côté signa qu'il renonçait à la succession. „Je reconnait, dit-il, „cette exclusion pour juste; je l'ai méritée „par mon indignité, & je jure, au Dieu „tout-puissant en Trinité, de me soumettre „en tout à la volonté paternelle, &c.

Ces actes étant signés, le Czar marcha à la cathédrale; on les y lut une seconde fois, & tous les Ecclésiastiques mirent leurs approbations & leurs signatures au bas d'une autre copie. Jamais Prince ne fut déshérité d'une maniere si autentique. Il y a beaucoup d'Etats où un tel acte ne serait d'aucune valeur; mais en Russie, comme chez les anciens Romains, tout père avait le droit de priver son fils de sa succession, & ce droit était plus fort dans un Souverain que dans un sujet, & surtout dans un Souverain tel que PIERRE.

Cependant il était à craindre qu'un jour ceux mêmes qui avaient animé le Prince contre son père, & conseillé son évasion, ne tâchassent d'anéantir une renonciation imposée par la force, & de rendre au fils ainé la couronne transférée au cadet d'un second lit.

On

On prévoyait en ce cas une guerre civile, & la deſtruction inévitable de tout ce que PIERRE avait fait de grand & d'utile. Il falait décider entre les intérêts de près de dix-huit millions d'hommes que contenait alors la Ruſſie, & un ſeul homme qui n'était pas capable de les gouverner. Il était donc important de connaître les mal-intentionnés; & le Czar menaça encor une fois ſon fils de mort, s'il lui cachait quelque choſe. En conſéquence le Prince fut donc interrogé juridiquement par ſon père, & enſuite par des commiſſaires.

Une des charges qui ſervirent à ſa condamnation fut une lettre d'un Réſident de l'Empereur nommé *Beyer*, écrite de Pétersbourg après l'évaſion du Prince; cette lettre portait qu'il y avait de la mutinerie dans l'armée Ruſſe, aſſemblée dans le Mekleinbourg, que pluſieurs officiers parlaient d'envoyer la nouvelle Czarine *Catherine* & ſon fils, dans la priſon où était la Czarine répudiée, & de mettre *Alexis* ſur le trône quand on l'aurait retrouvé. Il y avait en effet alors une ſédition dans cette armée du Czar, mais elle fut bientôt reprimée. Ces propos vagues n'eurent aucune ſuite. *Alexis* ne pouvait les avoir encouragés; un étranger en parlait comme d'une nouvelle: La lettre n'était point addreſ-
ſée

ſée au Prince *Alexis*, & il n'en avait qu'une copie qu'on lui avait envoyée de Vienne.

Une accuſation plus grave fut une minute de ſa propre main d'une lettre écrite de Vienne aux Sénateurs & aux Archévêques de Ruſſie : les termes en étaient forts : *Les mauvais traitemens continuels que j'ai eſſuyés ſans les avoir mérités, m'ont obligé de fuir : peu s'en eſt falu qu'on ne m'ait mis dans un couvent. Ceux qui ont enfermé ma mère ont voulu me traiter de même. Je ſuis ſous la protection d'un grand Prince. Je vous prie de ne me point abandonner à préſent.* Ce mot d'*à préſent* qui pouvait être regardé comme ſéditieux, était rayé, & enſuite remis de ſa main, & puis rayé encore ; ce qui marquait un jeune homme troublé, ſe livrant à ſon reſſentiment, & s'en repentant au moment même. On ne trouva que la minute de ces lettres ; elles n'étaient jamais parvenues à leur deſtination, & la Cour de Vienne les retint ; preuve aſſez forte que cette Cour ne voulait pas ſe brouiller avec celle de Ruſſie, & ſoutenir à main armée le fils contre le père.

On confronta au Prince pluſieurs témoins ; l'un d'eux nommé *Afanaſſiej* ſoutint qu'il lui avait entendu dire autrefois, *Je dirai quelque choſe aux Evêques, qui le rediront aux Curés, les Curés aux paroiſſiens, & on me fera régner, fût-ce malgré moi.*

Sa propre maitreſſe *Aphroſine* dépoſa contre lui. Toutes les accuſations n'étaient pas bien préciſes ; nul projet digéré, nulle intrigue ſuivie, nulle conſpiration, aucune aſſociation, encor moins de préparatifs. C'était un fils de famille mécontent & dépravé, qui ſe plaignait de ſon père, qui le fuyait, & qui eſpérait ſa mort ; mais ce fils de famille était l'héritier de la plus vaſte Monarchie de notre hémiſphère, & dans ſa ſituation & dans ſa place, il n'y avait point de petite faute.

Accuſé par ſa maitreſſe, il le fut encor au ſujet de l'ancienne Czarine ſa mère, & de *Marie* ſa ſœur. On le chargea d'avoir conſulté ſa mère ſur ſon évaſion, & d'en avoir parlé à la Princeſſe *Marie*. Un Evêque de Roſtou, confident de tous trois, fut arrêté, & dépoſa que ces deux Princeſſes priſonnières dans un couvent, avaient eſpéré un changement qui les mettrait en liberté, & avaient par leurs conſeils engagé le Prince à la fuite. Plus leurs reſſentimens étaient naturels, plus ils étaient dangereux. On verra à la fin de ce chapitre quel était cet Evêque, & quelle avait été ſa conduite.

Alexis nia d'abord pluſieurs faits de cette nature, & par cela même il s'expoſait à la mort, dont ſon père l'avait menacé, en cas qu'il ne fit pas un aveu général & ſincère.

Enfin

Enfin il avoua quelques discours peu respectueux qu'on lui imputait contre son père, & il s'excusa sur la colère & sur l'yvresse.

Le Czar dressa lui-même de nouveaux articles d'interrogatoire. Le quatriéme était ainsi conçu.

Quand vous avez vû par la lettre de Beyer, qu'il y avait une révolte à l'armée du Meklembourg, vous en avez eu de la joye; je crois que vous aviez quelque vüe, & que vous vous seriez déclaré pour les rebelles même de mon vivant.

C'était interroger le Prince sur le fond de ses sentimens secrets. On peut les avoüer à un père dont les conseils les corrigent, & les cacher à un juge qui ne prononce que sur les faits avérés. Les sentimens cachés du cœur ne sont pas l'objet d'un procès criminel. *Alexis* pouvait les nier, les déguiser aisément; il n'était pas obligé d'ouvrir son ame; cependant il répondit par écrit: *Si les rebelles m'avaient appellé de vôtre vivant, j'y serais apparemment allé, supposé qu'ils eussent été assez forts.*

Il est inconcevable qu'il ait fait cette réponse de lui-même, & il serait aussi extraordinaire, du moins suivant les mœurs de l'Europe, qu'on l'eût condamné sur l'aveu

d'une idée qu'il aurait pû avoir un jour dans un cas qui n'est point arrivé.

A cet étrange aveu de ses plus secrettes pensées qui ne s'étaient point échapées au-delà du fond de son ame, on joignit des preuves, qui en plus d'un pays ne sont pas admises au tribunal de la justice humaine.

Le Prince accablé, hors de ses sens, recherchant dans lui-même, avec l'ingénuité de la crainte, tout ce qui pouvait servir à le perdre, avoua enfin que dans la confession il s'était accusé devant Dieu, à l'Archiprêtre *Jaques*, d'avoir souhaité la mort de son père, & que le Confesseur *Jaques* lui avait répondu, *Dieu vous le pardonnera, nous lui en souhaitons autant.*

Toutes les preuves qui peuvent se tirer de la confession, sont inadmissibles par les canons de notre Eglise; ce sont des secrets entre Dieu & le pénitent. L'Eglise Grecque ne croit pas, non plus que la Latine, que cette correspondance intime & sacrée entre un pécheur & la Divinité soit du ressort de la justice humaine: mais il s'agissait de l'Etat & d'un Souverain. Le prêtre *Jaques* fut appliqué à la question, & avoua ce que le Prince avait révélé. C'était une chose rare dans ce procès de voir le confesseur accusé par son pénitent, & le pénitent par sa maitresse. On peut

peut encor ajouter à la ſingularité de cette avanture, que l'Archévêque de Rézan ayant été impliqué dans les accuſations, ayant autrefois, dans les premiers éclats des reſſentimens du Czar contre ſon fils, prononcé un ſermon trop favorable au jeune Czarovitz, ce Prince avoüa dans ſes interrogatoires, qu'il comptait ſur ce Prélat; & ce même Archévêque de Rézan fut à la tête des Juges Eccléſiaſtiques, conſultes par le Czar ſur ce procès criminel, comme nous l'allons voir bientôt.

Il y a une remarque eſſentielle à faire dans cet étrange procès, très mal digeré dans la groſſière hiſtoire de PIERRE I. par le prétendu Boyar *Neſteruſanoy*, & cette remarque la voici.

Dans les réponſes que fit *Alexis* au premier interrogatoire de ſon père, il avoüe que quand il fut à Vienne, où il ne vit point l'Empereur, il s'adreſſa au Comte de *Schönborn*, Chambellan; que ce Chambellan lui dit: *L'Empereur ne vous abandonnera pas, & quand il en ſera tems, après la mort de vôtre père, il vous aidera à monter ſur le trône à main armée. Je lui répondis,* ajoute l'accuſé, *Je ne demande pas cela; que l'Empereur m'accorde ſa protection, je n'en veux pas davantage.* Cette dépoſition eſt ſimple, naturelle, porte un grand caractère de vérité: car c'eût

été le comble de la folie de demander des troupes à l'Empereur pour aller tenter de détrôner son père; & personne n'eût osé faire ni au Prince *Eugène*, ni au Conseil, ni à l'Empereur une proposition si absurde. Cette déposition est du mois de Fevrier; & quatre mois après au 1r. Juillet, dans le cours & sur la fin de ces procédures, on fait dire au Czarovitz, dans ses dernières réponses par écrit:

„Ne voulant imiter mon père en rien, je „cherchais à parvenir à la succession de quel-„que autre manière que ce fût, *excepté de* „*la bonne façon.* Je la voulais avoir par une „assistance étrangère; & si j'y étais parvenu, „& que l'Empereur eût mis en exécution „*ce qu'il m'avait promis*, de me procurer la „couronne de Russie, même à main armée, „je n'aurais rien épargné pour me mettre „en possession de la succession. Par exemple, „si l'Empereur avait demandé en échange „des troupes de mon pays pour son service, „contre qui ce fût de ses ennemis, ou de „grosses sommes d'argent, j'aurais fait tout „ce qu'il aurait voulu, & j'aurais donné „de grands présens à ses Ministres & à ses „Généraux. J'aurais entretenu à mes dépens „les troupes auxiliaires qu'il m'aurait don-„nées pour me mettre en possession de la „Couronne de Russie; & en un mot rien

„ne

„ne m'aurait couté pour accomplir en ce-
„la ma volonté.

Cette dernière déposition du Prince parait bien forcée; il semble qu'il fasse des efforts pour se faire croire coupable: ce qu'il dit est même contraire à la vérité dans un point capital. Il dit que l'Empereur lui avait promis de lui *procurer la couronne à main armée*: cela était faux. Le Comte de *Schonborn* lui avait fait espérer qu'un jour après la mort du Czar, l'Empereur l'aiderait à soutenir le droit de sa naissance; mais l'Empereur ne lui avait rien promis. Enfin il ne s'agissait pas de se révolter contre son père, mais de lui succéder après sa mort.

Il dit dans ce dernier interrogatoire, ce qu'il crut qu'il eût fait, s'il avait eu à disputer son héritage; héritage auquel il n'avait point juridiquement renoncé avant son voyage à Vienne & à Naples. Le voilà donc qui dépose une seconde fois, non pas ce qu'il a fait & ce qui peut être soumis à la rigueur des loix, mais ce qu'il imagine qu'il eût pû faire un jour, & qui par conséquent ne semble soumis à aucun tribunal; le voila qui s'accuse deux fois des pensées secrettes qu'il a pû concevoir pour l'avenir. On n'avait jamais vû auparavant dans le monde entier un seul homme jugé & condamné sur les idées

inutiles qui lui sont venües dans l'esprit, & qu'il n'a communiquées à personne. Il n'est aucun tribunal en Europe où l'on écoute un homme qui s'accuse d'une pensée criminelle, & l'on prétend même que Dieu ne les punit que quand elles sont accompagnées d'une volonté déterminée.

On peut répondre à ces considérations si naturelles, qu'*Alexis* avait mis son père en droit de le punir, par sa réticence sur plusieurs complices de son évasion ; sa grace était attachée à un aveu général, & il ne le fit que quand il n'était plus tems. Enfin après un tel éclat, il ne paraissait pas dans la nature humaine, qu'il fût possible qu'*Alexis* pardonnât un jour au frère en faveur duquel il était déshérité ; & il valait mieux, disait-on, punir un coupable que d'exposer tout l'Empire. La rigueur de la justice s'accordait avec la raison d'Etat.

Il ne faut pas juger des mœurs & des loix d'une nation par celles des autres ; le Czar avait le droit fatal mais réel, de punir de mort son fils pour sa seule évasion ; il s'en explique ainsi dans sa déclaration aux Juges & aux Evêques.

„ Quoique selon toutes les loix divines &
„ humaines, & surtout suivant celles de
„ Russie, qui excluent toute jurisdiction en-

„ tre

„tre un père & un enfant parmi les particuliers, nous ayons un pouvoir assez abondant & absolu de juger nôtre fils, suivant ses crimes, selon nôtre volonté, sans en demander avis à personne; cependant comme on n'est point aussi clair-voyant dans ses propres affaires que dans celles des autres, & comme les Médecins même les plus experts ne risquent point de se traiter eux-mêmes, & qu'ils en appellent d'autres dans leurs maladies; craignant de charger ma conscience de quelque péché, je vous expose mon état, & je demande du rémède; car j'appréhende la mort éternelle, si ne connaissant peut-être point la qualité de mon mal, je voulais m'en guérir seul, vû principalement que j'ai juré sur les jugemens de Dieu, & que j'ai promis pas écrit le pardon de mon fils, & je l'ai ensuite confirmé de bouche, au cas qu'il me dit la vérité.

„Quoique mon fils ait violé sa promesse, toutefois pour ne m'écarter en rien de mes obligations, je vous prie de penser à cette affaire & de l'examiner avec la plus grande attention, pour voir ce qu'il à mérité. Ne me flatez point; n'appréhendez pas, que s'il ne mérite qu'une légère punition, & que vous le jugiez ainsi, cela me soit

„ desagréable ; car je vous jure par le grand „ Dieu & par ses jugemens, que vous n'avez „ absolument rien à en craindre.

„ N'ayez point d'inquiétude sur ce que vous „ devez juger le fils de vôtre Souverain: „ mais sans avoir égard à la personne, ren- „ dez justice, & ne perdez pas vôtre ame & „ la mienne. Enfin, que nôtre conscience ne „ nous reproche rien au jour terrible du ju- „ gement, & que notre patrie ne soit point „ lézée.

Le Czar fit au Clergé une déclaration à peu près semblable ; ainsi tout se passa avec la plus grande autenticité, & PIERRE mit dans toutes ses démarches une publicité qui montrait la persuasion intime de sa justice.

Ce procès criminel de l'héritier d'un si grand Empire, dura depuis la fin de Fevrier jusqu'au 5 Juillet n.st. Le Prince fut interrogé plusieurs fois ; il fit les aveux qu'on exigeait : nous avons rapporté ceux qui sont essentiels.

Le premier Juillet le Clergé donna son sentiment par écrit. Le Czar en effet ne lui demandait que son sentiment, & non pas une sentence. Le début mérite l'attention de l'Europe.

„ Cette affaire, disent les Evêques & les Archimandrites, „ n'est point du tout du „ ressort de la jurisdiction ecclésiastique, &

„ le

„le pouvoir abſolu établi dans l'Empire de
„Ruſſie n'eſt point ſoumis au jugement des
„ſujets; mais le Souverain y a l'autorité
„d'agir ſuivant ſon bon plaiſir, ſans qu'aucun
„inférieur y intervienne.

Après ce préambule, on cite le *Lévitique*, où il eſt dit que celui qui aura maudit ſon père ou ſa mère, ſera puni de mort; & l'Evangile de *St. Matthieu*, qui rapporte cette loi ſévère du *Lévitique*. On finit, après pluſieurs autres citations, par ces paroles très remarquables.

„Si Sa Majeſté veut punir celui qui eſt
„tombé, ſelon ſes actions, & ſuivant la
„meſure de ſes crimes, il a devant lui des
„exemples de l'ancien Teſtament; s'il veut
„faire miſéricorde, il a l'exemple de Jesus-
„Christ même, qui reçoit le fils égaré re-
„venant à la repentance; qui laiſſe libre la
„femme ſurpriſe en adultère, laquelle a mé-
„rité la lapidation ſelon la Loi; qui préfère
„la miſericorde au ſacrifice; il a l'exemple
„de *David*, qui veut épargner *Abſalon* ſon
„fils & ſon perſécuteur; car il dit à ſes
„Capitaines qui voulaient l'aller combattre,
„*Epargnez mon fils Abſalon*: le père le vou-
„lut épargner lui-même, mais la juſtice di-
„vine ne l'épargna point.

„Le

„Le cœur du Czar eſt entre les mains de „Dieu ; qu'il choiſiſſe le parti auquel la „main de Dieu le tournera.

Ce ſentiment fut ſigné par huit Evêques, quatre Archimandrites, & deux Profeſſeurs ; & comme nous l'avons déja dit, le Métropolite de Rézan, avec qui le Prince avait été en intelligence, ſigna le premier.

Cet avis du Clergé fut incontinent préſenté au Czar. On voit aiſément que le Clergé voulait le porter à la clémence, & rien n'eſt plus beau peut-être que cette oppoſition de la douceur de JESUS-CHRIST à la rigueur de la loi Judaïque, miſe ſous les yeux d'un père qui faiſait le procès à ſon fils.

Le jour même, on interrogea encor *Alexis* pour la dernière fois ; & il mit par écrit ſon dernier aveu ; c'eſt dans cette confeſſion qu'il s'accuſe, „d'avoir été bigot dans ſa jeu„neſſe, d'avoir fréquenté les Prêtres & les „moines, d'avoir bû avec eux, d'avoir reçû „d'eux les impreſſions qui lui donnèrent de „l'horreur pour les devoirs de ſon état, & „même pour la perſonne de ſon père.

S'il fit cet aveu de ſon propre mouvement, cela prouve qu'il ignorait le conſeil de clémence que venait de donner ce même Clergé qu'il accuſait ; & cela prouve encor davantage

com-

combien le Czar avait changé les mœurs des prêtres de ſon pays, qui de la groſſiéreté & de l'ignorance étaient parvenus en ſi peu de tems, à pouvoir rédiger un écrit, dont les plus illuſtres Pères de l'Egliſe n'auraient deſavoüé ni la ſageſſe ni l'éloquence.

C'eſt dans ces derniers aveux qu'*Alexis* déclare ce qu'on a déja raporté, qu'il voulait arriver à la ſucceſſion, *de quelque manière que ce fût, excepté de la bonne.*

Il ſemblait par cette dernière confeſſion, qu'il craignit de ne s'être pas aſſez chargé, aſſez rendu criminel dans les premières, & qu'en ſe donnant à lui-même les noms de *mauvais caractère*, de *méchant eſprit*, en imaginant ce qu'il aurait fait s'il avait été le maître, il cherchait avec un ſoin pénible à juſtifier l'arrêt de mort qu'on allait prononcer contre lui. En effet cet arrêt fut porté le 5. Juillet. Il ſe trouvera dans toute ſon étendue à la fin de cette hiſtoire. On ſe contentera d'obſerver ici, qu'il commence, comme l'avis du Clergé, par déclarer qu'un tel jugement n'a jamais appartenu à des ſujets, mais au ſeul Souverain, dont le pouvoir ne dépend que de Dieu ſeul. Enſuite après avoir expoſé toutes les charges contre le Prince, les Juges s'expriment ainſi: *Que penſer de ſon deſſein de rébellion, tel qu'il n'y en eût jamais*

jamais de semblable dans le monde, joint à celui d'un horrible double parricide contre son Souverain, comme père de la patrie, & père selon la nature?

Peut-être ces mots furent mal traduits d'après le procès criminel imprimé par ordre du Czar; car assurément il y a de plus grandes rébellions dans le monde, & on ne voit point par les actes, que jamais le Czarovitz eût conçu le dessein de tuer son père. Peut-être entendait-on par ce mot de *parricide* l'aveu que ce Prince venait de faire, de s'être confessé un jour, d'avoir souhaité la mort à son père & à son Souverain. Mais l'aveu secret, dans la confession, d'une pensée secrette, n'est pas un double parricide.

Quoi qu'il en soit, il fut jugé à mort unanimement, sans que l'arrêt prononçât le genre du supplice. De cent quarante-quatre juges, il n'y en eût pas un seul qui imaginât seulement une peine moindre que la mort. Un écrit Anglais, qui fit beaucoup de bruit dans ce tems-là, porte, que si un tel procès avait été jugé au Parlement d'Angleterre, il ne se serait pas trouvé parmi cent quarante-quatre juges, un seul qui eût prononcé la plus légère peine.

Rien ne fait mieux connaitre la différence des tems & des lieux. *Manlius* aurait pû être

con-

condamné lui-même à mort, par les loix d'Angleterre, pour avoir fait périr son fils, & il fut respecté par les Romains sévères. Les loix ne punissent point en Angleterre l'évasion d'un Prince de Galles, qui comme Pair du Royaume est maître d'aller où il veut. Les loix de la Russie ne permettent pas au fils du Souverain de sortir du Royaume malgré son père. Une pensée criminelle sans aucun effet, ne peut être punie ni en Angleterre, ni en France, elle peut l'être en Russie. Une désobeïssance longue, formelle, & réitérée, n'est parmi nous qu'une mauvaise conduite qu'il faut réprimer; mais c'était un crime capital, dans l'héritier d'un vaste Empire, dont cette désobéissance même eût produit la ruine. Enfin le Czarovitz était coupable envers toute la nation, de vouloir la replonger dans les ténèbres dont son père l'avait tirée.

Tel était le pouvoir reconnu du Czar, qu'il pouvait faire mourir son fils coupable de désobéissance, sans consulter personne; cependant il s'en remit au jugement de tous ceux qui représentaient la nation; ainsi ce fut la nation elle-même qui condamna ce Prince, & PIERRE eut tant de confiance dans l'équité de sa conduite, qu'en faisant imprimer & traduire le procès, il se soumit lui-même au jugement de tous les peuples de la terre.

La loi de l'histoire ne nous a permis de rien déguiser, ni de rien affaiblir dans le récit de cette tragique avanture. On ne savait dans l'Europe qui on devait plaindre davantage, ou un jeune Prince accusé par son père, & condamné à la mort par ceux qui devaient être un jour ses sujets, ou un père qui se croyait obligé de sacrifier son propre fils au salut de son Empire.

On publia dans plusieurs livres que le Czar avait fait venir d'Espagne le procès de *Don Carlos*, condamné à mort par *Philippe II.* Mais il est faux qu'on eût jamais fait le procès à *Don Carlos*. La conduite de PIERRE I. fut entiérement différente de celle de *Philippe.* L'Espagnol ne fit jamais connaitre ni pour quelle raison il avait fait arrêter son fils, ni comment ce Prince était mort. Il écrivit à ce sujet des lettres au Pape & à l'Impératrice, absolument contradictoires. Le Prince d'Orange, *Guillaume*, accusa publiquement *Philippe* d'avoir sacrifié son fils & sa femme à sa jalousie, & d'avoir moins été un juge sévère qu'un mari jaloux & cruel, & un père dénaturé & parricide. *Philippe* se laissa accuser, & garda le silence. PIERRE au contraire ne fit rien qu'au grand jour, publia hautement qu'il préférait sa nation à son propre fils, s'en remit au jugement du

Clergé

Clergé & des Grands, & rendit le monde entier juge des uns & des autres & de lui-même.

Ce qu'il y eut encore d'extraordinaire dans cette fatalité, c'est que la Czarine *Catherine*, haïe du Czarovitz, & menacée ouvertement du sort le plus triste si jamais ce Prince régnait, ne contribua pourtant en rien à son malheur, & ne fut ni accusée ni même soupçonnée par aucun Ministre étranger résidant à cette Cour, d'avoir fait la plus légère démarche contre un beau-fils dont elle avait tout à craindre. Il est vrai qu'on ne dit point qu'elle ait demandé grace pour lui: mais tous les mémoires de ce tems là, & surtout ceux du Comte de *Bassevitz*, assurent unanimement qu'elle plaignit son infortune.

J'ai en main les mémoires d'un Ministre public, où je trouve ces propres mots: „J'étais présent quand le Czar dit au Duc „de Holstein, que *Catherine* l'avait prié „d'empêcher qu'on ne prononçât au Czaro„vitz sa condamnation. *Contentez vous*, me „dit-elle, *de lui faire prendre le froc, par„ce que cet opprobre d'un arrêt de mort signi„fié, rejaillira sur votre petit-fils.*

Le Czar ne se rendit point aux prières de sa femme; il crut qu'il était important que la sentence fût prononcée publiquement au

 Prince,

Prince, afin qu'après cét acte solemnel il ne pût jamais revenir contre un arrêt auquel il avait acquiescé lui-même, & qui le rendant mort civilement le mettrait pour jamais hors d'état de réclamer la couronne.

Cependant après la mort de PIERRE, si un parti puissant se fût élevé en faveur d'*Alexis*, cette mort civile l'aurait-elle empêché de régner ?

L'arrêt fut prononcé au Prince. Les mêmes mémoires m'apprennent qu'il tomba en convulsion à ces mots ; *Les loix divines & ecclesiastiques, civiles & militaires, condamnent à mort sans miséricorde ceux dont les attentats contre leur père & leur Souverain sont manifestes*. Ses convulsions se tournèrent, dit-on, en apoplexie ; on eut peine à le faire revenir. Il reprit un peu ses sens, & dans cet intervalle de vie & de mort, il fit prier son père de venir le voir. Le Czar vint ; les larmes coulèrent des yeux du père & du fils infortuné ; le condamné demanda pardon, le père pardonna publiquement. L'extrême-onction fut administrée solemnellement au malade agonizant. Il mourut en présence de toute la Cour, le lendemain de cet arrêt funeste. Son corps fut porté d'abord à la cathédrale, & déposé dans un cercueil ouvert. Il y resta quatre jours exposé à tous les regards,

gards, & enfin il fut inhumé dans l'Eglise de la citadelle, à coté de son épouse. Le Czar & la Czarine assistèrent à la cérémonie.

On est indispensablement obligé ici d'imiter, si on ose le dire, la conduite du Czar, c'est-à-dire, de soumettre au jugement du public tous les faits qu'on vient de raconter avec la fidélité la plus scrupuleuse, & non-seulement ces faits, mais les bruits qui coururent, & ce qui fut imprimé sur ce triste sujet par les auteurs les plus accrédités. *Lamberti* le plus impartial de tous, & le plus exact, qui s'est borné à rapporter les piéces originales & autentiques concernant les affaires de l'Europe, semble s'éloigner ici de cette impartialité & de ce discernement qui fait son caractère; il s'exprime en ces termes: „La „Czarine craignant toujours pour son fils, „n'eut point de relâche qu'elle n'eût porté „le Czar à faire au fils ainé le procès, & à „le faire condamner à mort; ce qui est „étrange, c'est que le Czar après lui avoir „donné lui-même le knout, qui est une „question, lui coupa aussi lui-même la tête. „Le corps du Czarovitz fut exposé en public, „& la tête tellement adaptée au corps, que „l'on ne pouvait pas discerner qu'elle en „avait été séparée. Il arriva quelque tems „après, que le fils de la Czarine vint à dé-

„ céder, à ſon grand regret, & à celui du
„ Czar. Ce dernier qui avait décollé de ſa
„ propre main ſon fils ainé, réfléchiſſant
„ qu'il n'avait point de ſucceſſeur, devint de
„ mauvaiſe humeur. Il fut informé dans ce
„ tems là, que la Czarine avait des intri-
„ gues ſecrettes & illégitimes avec le Prince
„ *Menzikoff*. Cela joint aux réflexions que
„ la Czarine était la cauſe qu'il avait ſacrifié
„ lui-même ſon fils ainé, il médita de faire
„ raſer la Czarine, & de l'enfermer dans un
„ couvent, ainſi qu'il avait fait ſa première
„ femme, qui y était encor. Le Czar avait
„ accoutumé de mettre ſes penſées journa-
„ lières ſur des tablettes; il y avait mis ſon
„ dit deſſein ſur la Czarine. Elle avait gagné
„ des Pages qui entraient dans la chambre du
„ Czar. Un de ceux-ci qui était accoutumé
„ à prendre les tablettes ſous la toilette,
„ pour les faire voir à la Czarine, prit celles
„ où il y avait le deſſein du Czar. Dès que cette
„ Princeſſe l'eut parcouru, elle en fit part à
„ *Menzikoff*; & un jour ou deux après le Czar
„ fut pris d'une maladie inconnuë & violente,
„ qui le fit mourir. Cette maladie fut attribuée
„ au poiſon, puiſqu'on vit manifeſtement
„ qu'elle était ſi violente & ſubite, qu'elle
„ ne pouvait venir que d'une telle ſource
„ qu'on dit être aſſez uſitée en Moſcovie.

Ces accusations consignées dans les mémoires de *Lamberti*, se répandirent dans toute l'Europe. Il reste encor un grand nombre d'imprimés & de manuscrits qui pourraient faire passer ces opinions à la dernière postérité.

Je crois qu'il est de mon devoir de dire ici ce qui est parvenu à ma connaissance. Je certifie d'abord que celui qui dit à *Lamberti* l'étrange anecdote qu'il rapporte, était à la vérité né en Russie, mais non d'une famille du pays, qu'il ne résidait point dans cet Empire, au tems de la catastrophe du Czarovitz; il en était absent depuis plusieurs années. Je l'ai connu autrefois; il avait vû *Lamberti* dans la petite ville de Nyon, où cet écrivain était retiré, & où j'ai été souvent. Ce même homme m'a avoué qu'il n'avait parlé à *Lamberti* que *des bruits qui couraient alors*.

Qu'on voye par cet exemple combien il était plus aisé autrefois à un seul homme d'en flétrir un autre dans la mémoire des nations, lorsqu'avant l'imprimerie, les histoires manuscrites, conservées dans peu de mains, n'étaient ni exposées au grand jour, ni contredites par les contemporains, ni à la portée de la critique universelle, comme elles sont aujourd'hui. Il suffisait d'une ligne dans *Tacite* ou dans *Suétone*, & même dans les

les auteurs des légendes, pour rendre un Prince odieux au monde, & pour perpétuer son oprobre de siècle en siècle.

Comment se serait-il pû faire que le Czar eût tranché de sa main la tête de son fils, à qui on donna l'extrême-onction, en présence de toute la Cour? était-il sans tête quand on répandit l'huile sur sa tête même. En quel tems put-on recoudre cette tête à son corps? Le Prince ne fut pas laissé seul un moment, depuis la lecture de son arrêt jusqu'à sa mort.

Cette anecdote que son père se servit du fer, détruit celle qu'il se servit du poison. Il est vrai qu'il est très rare qu'un jeune homme expire d'une révolution subite causée par la lecture d'un arrêt de mort, & surtout d'un arrêt auquel il s'attendait; mais enfin les Médecins avouent que la chose est possible.

Si le Czar avait empoisonné son fils, comme tant d'écrivans l'ont débité, il perdait par là le fruit de tout ce qu'il avait fait pendant le cours de ce procès fatal, pour convaincre l'Europe du droit qu'il avait de punir: tous les motifs de la condamnation devenaient suspects, & le Czar se condamnait lui-même: s'il eût voulu la mort d'*Alexis*, il eût fait exécuter l'arrêt; n'en était-il pas le maitre absolu? Un homme prudent, un Monarque,

sur

ſur qui la terre a les yeux, ſe réſout-il à faire empoiſonner lâchement celui qu'il peut faire périr par le glaive de la juſtice? Veut-on ſe noircir dans la poſtérité par le titre d'empoiſonneur & de parricide, quand on peut ſi aiſément ne ſe donner que celui d'un Juge ſévère ?

Il parait qu'il réſulte de tout ce que j'ai rapporté, que PIERRE fut plus Roi que père, & qu'il ſacrifia ſon propre fils aux intérêts d'un fondateur & d'un législateur, & à ceux de ſa nation, qui retombait dans l'état dont il l'avait tirée, ſans cette ſévérité malheureuſe. Il eſt évident qu'il n'immola point ſon fils à une marâtre, & à l'enfant mâle qu'il avait d'elle, puiſqu'il le menaça ſouvent de le deshériter, avant que *Catherine* lui eût donné ce fils, dont l'enfance infirme était menacée d'une mort prochaine, & qui mourut en effet bientôt après. Si PIERRE avait fait un ſi grand éclat, uniquement pour complaire à ſa femme, il eût été faible, inſenſé & lâche, & certes il ne l'était pas. Il prévoyait ce qui arriverait à ſes fondations & à ſa nation, ſi l'on ſuivait après lui ſes vuës. Toutes ſes entrepriſes ont été perfectionnées ſelon ſes prédictions; ſa nation eſt devenuë célèbre & reſpectée dans l'Europe, dont elle était auparavant ſéparée; & ſi *Alexis* eût

régné, tout aurait été détruit. Enfin quand on considère cette catastrophe, les cœurs sensibles frémissent, & les sévères approuvent.

Ce grand & terrible événement est encor si frais dans la mémoire des hommes, on en parle si souvent avec étonnement, qu'il est absolument nécessaire d'examiner ce qu'en ont dit les auteurs contemporains. Un de ces écrivains faméliques, qui prennent hardiment le titre d'historien, parle ainsi dans son livre, dédié au Comte de *Bruhl*, premier Ministre du Roi de Pologne, dont le nom peut donner du poids à ce qu'il avance: *Toute la Russie est persuadée que le* Czarovitz *ne mourut que du poison préparé par la main d'une marâtre.* Cette accusation est détruite par l'aveu que fit le Czar au Duc de Holstein, que la Czarine *Catherine* lui avait conseillé d'enfermer dans un cloitre son fils condamné.

A l'égard du poison donné depuis par cette Impératrice même à PIERRE son époux, ce conte se détruit lui-même par le seul récit de l'avanture du page & des tablettes. Un homme s'avise-t-il d'écrire sur les tablettes, *Il faut que je me ressouvienne de faire enfermer ma femme?* Sont-ce là de ces détails qu'on puisse oublier, & dont on soit obligé de tenir registre? Si *Catherine* avait empoisonné son beau-fils & son mari, elle eût fait d'au-

tres

tres crimes: non-seulement on ne lui a jamais reproché aucune cruauté, mais elle ne fut connüe que par sa douceur & par son indulgence.

Il est nécessaire à présent de faire voir ce qui fut la première cause de la conduite d'*Alexis*, de son évasion, de sa mort & de celle des complices qui périrent par la main du bourreau. Ce fut l'abus de la Religion, ce furent des prêtres & des moines; & cette source de tant de malheurs est assez indiquée dans quelques aveux d'*Alexis*, que nous avons rapportés, & surtout dans cette expression de l'Empereur PIERRE dans une lettre à son fils: *Ces longues barbes pourront vous tourner à leur fantaisie.*

Voici presque mot à mot comment les mémoires d'un Ambassadeur à Pétersbourg expliquent ces paroles. Plusieurs Ecclésiastiques, dit-il, attachés à leur ancienne barbarie, & plus encor à leur autorité qu'ils perdaient à mesure que la nation s'éclairait, languissaient après le régne d'*Alexis*, qui leur promettait de les replonger dans cette barbarie si chère. De ce nombre etait *Dozithée*, Evêque de Rostou. Il supposa une revélation de *St. Démétrius*. Ce Saint lui était apparu, & l'avait assuré de la part de Dieu, que PIERRE n'avait pas trois mois à vivre: qu'*Eudoxie* renfermée

dans le couvent de Sufdal & Religieufe fous le nom d'*Hélène*, ainfi que la Princeffe *Marie*, fœur du Czar, devait monter fur le trône, & régner conjointement avec fon fils *Alexis*. *Eudoxie* & *Marie* eurent la faibleffe de croire cette impofture; elles en furent fi perfuadées, qu'*Hélène* quitta dans fon couvent l'habit de religieufe, reprit le nom d'*Eudoxie*, fe fit traiter de Majefté, & fit effacer des prières publiques le nom de fa rivale *Catherine*; elle ne parut plus que revétue des anciens habits de cérémonie, que portaient les Czarines. La tréforière du couvent fe déclara contre cette entreprife. *Eudoxie* répondit hautement: „PIERRE a puni les Strelits, qui avaient „outragé fa mère, mon fils *Alexis* punira „quiconque aura infulté la fienne.“ Elle fit renfermer la tréforière dans fa cellule. Un officier nommé *Etienne Glebo* fut introduit dans le couvent. *Eudoxie* en fit l'inftrument de fes deffeins, & l'attacha à elle par fes faveurs. *Glebo* répand dans la petite ville de Sufdal & dans les environs la prédiction de *Dozithée*. Cependant les trois mois s'écoulèrent. *Eudoxie* reproche à l'Evêque que le Czar eft encor en vie. „Les péchés de mon père „en font caufe, dit *Dozithée*; il eft en Pur-„gatoire, & il m'en a averti.“ Auffi-tôt *Eudoxie* fait dire *mille meffes des morts*; *Dozithée*

l'affure

l'assure qu'elles opèrent; il vient au bout d'un mois lui dire, que son père à déja la tête hors du purgatoire; un mois après le défunt n'en a plus que jusqu'à la ceinture; enfin il ne tient plus au purgatoire que par les pieds; & quand les pieds seront dégagés, ce qui est le plus difficile, le Czar PIERRE mourra infailliblement.

La Princesse *Marie*, persuadée par *Dozithée*, se livra à lui, à condition que le père du Prophête sortirait incessamment du purgatoire, & que la prédiction s'accomplirait; & *Glebo* continua son commerce avec l'ancienne Czarine.

. Ce fut principalement sur la foi de ces prédictions, que le Czarovitz s'évada, & alla attendre la mort de son père, dans les pays étrangers. Tout cela fut bientôt découvert. *Dozithée* & *Glebo* furent arrêtés; les lettres de la Princesse *Marie* à *Dozithée*, & d'*Hélène* à *Glebo*, furent lües en plein Sénat. La Princesse *Marie* fut enfermée à Schlüsselbourg; l'ancienne Czarine transférée dans un autre couvent, où elle fut prisonnière. *Dozithée* & *Glebo*, tous les complices de cette vaine & superstitieuse intrigue, furent appliqués à la question, ainsi que les confidens de l'évasion d'*Alexis*. Son Confesseur, son Gouverneur, son

ſon Maréchal de cour moururent tous dans les ſupplices.

On voit donc à quel prix cher & funeſte PIERRE *le Grand* acheta le bonheur qu'il procura à ſes peuples; combien d'obſtacles publics & ſecrets il eut à ſurmonter, au milieu d'une guerre longue & difficile, des ennemis au dehors, des rebelles au dedans, la moitié de ſa famille animée contre lui, la plupart des prêtres obſtinément déclarés contre ſes entrepriſes, preſque toute la nation irritée longtems contre ſa propre félicité, qui ne lui était pas encor ſenſible; des préjugés à détruire dans les têtes, le mécontentement à calmer dans les cœurs. Il falait qu'une génération nouvelle, formée par ſes ſoins, embraſſât enfin les idées de bonheur & de gloire, que n'avaient pû ſupporter leurs pères.



CHAPITRE ONZIEME.

Travaux & établiſſemens vers l'an 1718. & ſuivans.

PEndant cette horrible cataſtrophe il parut bien que PIERRE n'était que le père de ſa patrie, & qu'il conſidérait ſa nation

tion comme sa famille. Les supplices dont il avait été obligé de punir la partie de la nation qui voulait empêcher l'autre d'être heureuse, étaient des sacrifices faits au public par une nécessité douloureuse.

Ce fut dans cette année 1718, époque de l'exhérédation & de la mort de son fils aîné, qu'il procura le plus d'avantages à ses sujets, par la police générale auparavant inconnüe, par les manufactures & les fabriques en tout genre, ou établies ou perfectionnées, par les branches nouvelles d'un commerce qui commençait à fleurir, & par ces canaux qui joignent les fleuves, les mers & les peuples que la nature a séparés. Ce ne sont pas là de ces événemens frapans qui charment le commun des lecteurs, de ces intrigues de cour qui amusent la malignité, de ces grandes révolutions qui intéressent la curiosité ordinaire des hommes; mais ce sont les ressorts véritables de la félicité publique, que les yeux philosophiques aiment à considérer. 1718.

Il y eut donc un Lieutenant Général de la police de tout l'Empire, établi à Pétersbourg à la tête d'un tribunal, qui veillait au maintien de l'ordre d'un bout de la Russie à l'autre. Le luxe dans les habits, & les jeux de hazard, plus dangereux que le luxe, furent sévérement défendus. On établit des

écoles

écoles d'Arithmétique déja ordonnées en 1716. dans toutes les villes de l'Empire. Les maisons pour les orphelins & pour les enfans trouvés déja commencées, furent achevées, dotées & remplies.

Nous joindrons ici tous les établissemens utiles, auparavant projettés, & finis quelques années après. Toutes les grandes villes furent délivrées de la foule odieuse de ces mendians, qui ne veulent avoir d'autre métier que celui d'importuner ceux qui en ont, & de trainer, aux dépens des autres hommes, une vie misérable & honteuse; abus trop souffert dans d'autres Etats.

Les riches furent obligés de bâtir à Pétersbourg des maisons régulières, suivant leur fortune. Ce fut une excellente police, de faire venir sans frais tous les matériaux à Pétersbourg, par toutes les barques & chariots qui revenaient à vuide des provinces voisines.

Les poids & les mesures furent fixés & rendus uniformes, ainsi que les loix. Cette uniformité tant désirée & si inutilement dans des Etats dès longtems policés, fut établie en Russie sans difficulté & sans murmure; & nous pensons que parmi nous cet établissement salutaire serait impraticable. Le prix des denrées nécessaires fut réglé; ces fanaux

que

que *Louïs XIV*. établit le premier dans Paris, qui ne sont pas même encor connus à Rome, éclairèrent pendant la nuit la ville de Pétersbourg : les pompes pour les incendies, les barrières dans les rües solidement pavées; tout ce qui regarde la sûreté, la propreté & le bon ordre, les facilités pour le commerce intérieur, les privilèges donnés à des étrangers, & les réglemens qui empêchaient l'abus de ces privilèges; tout fit prendre à Pétersbourg & à Moscou une face nouvelle.

On perfectionna plus que jamais les fabriques des armes, surtout celle que le Czar avait formée à dix milles environ de Pétersbourg; il en était le premier Intendant; mille ouvriers y travaillaient souvent sous ses yeux. Il allait donner ses ordres lui-même à tous les entrepreneurs des moulins à grains, à poudre, à scie; aux directeurs des fabriques de corderies & de voiles, des briqueteries, des ardoises, des manufactures de toiles; beaucoup d'ouvriers de toute espèce lui arrivèrent de France : c'était le fruit de son voyage.

Il établit un tribunal de commerce dont les membres étaient mi-partie nationaux & étrangers, afin que la faveur fût égale pour tous les fabriquans & pour tous les Artistes. Un Français forma une manufacture de très

belles glaces à Pétersbourg, avec les secours du Prince *Menzikoff*. Un autre fit travailler à des tapisseries de haute-lisse sur le modèle de celle des *Gobelins* ; & cette manufacture est encor aujourd'hui très encouragée. Un troisiéme fit réussir les fileries d'or & d'argent, & le Czar ordonna qu'il ne serait employé par année dans cette manufacture que quatre mille marcs, soit d'argent, soit d'or, afin de n'en point diminuer la masse dans ses Etats.

Il donna trente mille roubles, c'est-à-dire cent cinquante mille livres de France, avec tous les matériaux, & tous les instrumens nécessaires à ceux qui entreprirent les manufactures de draperies & des autres étoffes de laine. Cette libéralité utile le mit en état d'habiller ses troupes de draps faits dans son pays : auparavant on tirait ces draps de Berlin & d'autres pays étrangers.

On fit à Moscou d'aussi belles toiles qu'en Hollande, & à sa mort il y avait déja à Moscou & à Jaroslau quatorze fabriques de toiles de lin & de chanvre.

On n'aurait certainement pas imaginé autrefois, lorsque la soye était vendue en Europe au poids de l'or, qu'un jour au-delà du lac Ladoga, sous un climat glacé, & dans des marais inconnus, il s'éléverait une

ville

ville opulente & magnifique, dans laquelle la soye de Perse se manufacturerait aussi-bien que dans Ispahan. PIERRE l'entreprit & y réussit. Les mines de fer furent exploitées mieux que jamais; on découvrit quelques mines d'or & d'argent; & un Conseil des mines fut établi pour constater si les exploitations donneraient plus de profit qu'elles ne couteraient de dépense.

Pour faire fleurir tant de manufactures, tant d'arts différens, tant d'entreprises, ce n'était pas assez de signer des patentes & de nommer des inspecteurs; il falait dans ces commencemens qu'il vit tout par ses yeux, & qu'il travaillât même de ses mains, comme on l'avait vû auparavant construire des vaisseaux, les appareiller & les conduire. Quand il s'agissait de creuser des canaux dans des terres fangeuses & presque impraticables, on le voyait quelquefois se mettre à la tête des travailleurs, fouiller la terre & la transporter lui-même.

Il fit cette année 1718. le plan du canal & des écluses de Ladoga. Il s'agissait de faire communiquer la Néva à une autre rivière navigable, pour amener facilement les marchandises à Pétersbourg, sans faire un grand détour par le lac Ladoga, trop sujet aux tempêtes, & souvent impraticable pour les

barques ; il nivela lui-même le terrain ; on conserve encor les instrumens dont il se servit pour ouvrir la terre, & la voiturer ; cet exemple fut suivi de toute sa Cour, & hâta un ouvrage qu'on regardait comme impossible : il a été achevé après sa mort, car aucune de ses entreprises reconnuës possibles n'a été abandonnée.

Le grand canal de Cronstadt, qu'on met aisément à sec, & dans lequel on carène & on radoube les vaisseaux de guerre, fut aussi commencé dans le tems même des procédures contre son fils.

Il bâtit cette même année la Ville neuve de Ladoga. Bientôt après il tira ce canal qui joint la mer Caspienne au golfe de Finlande & a l'Océan ; d'abord les eaux de deux rivières qu'il fit communiquer, reçoivent les barques qui ont remonté le Volga : de ces rivières on passe par un autre canal dans le lac d'Ilmen ; on entre ensuite dans le canal de Ladoga, d'où les marchandises peuvent être transportées par la grande mer dans toutes les parties du monde.

Occupé de ces travaux qui s'exécutaient sous ses yeux, il portait ses soins jusqu'au Camchatka à l'extrémité de l'Orient, & il fit bâtir deux forts dans ce pays, si longtems inconnu au reste du monde. Cependant des

Ingé-

Ingénieurs tirés de ſon Académie de marine établie en 1715. marchaient déja dans tout l'Empire pour lever des cartes exactes, & pour mettre ſous les yeux de tous les hommes cette vaſte étenduë des contrées qu'il avait policées & enrichies.



CHAPITRE DOUZIEME.

DU COMMERCE.

LE commerce extérieur était preſque tombé entiérement avant lui, il le fit renaitre. On ſait aſſez que le commerce a changé pluſieurs fois ſon cours dans le monde. La Ruſſie Méridionale était avant *Tamerlan* l'entrepôt de la Grèce, & même des Indes; les Génois étaient les principaux facteurs. Le Tanaïs & le Boriſthène étaient chargés des productions de l'Aſie. Mais lorſque *Tamerlan* eut conquis, ſur la fin du quatorziéme ſiécle, la Cherſonèſe Taurique, appellée depuis la Crimée, lorſque les Turcs furent maitres d'Azoph, cette grande branche du commerce du monde fut anéantie. PIERRE avait voulu la faire revivre en ſe rendant maitre d'Azoph. La malheureuſe campagne du Pruth lui fit perdre

cette ville; & avec elle toutes les vües du commerce par la mer noire; il restait à s'ouvrir la voye d'un négoce non moins étendu par la mer Caspienne. Déja dans le seiziéme siécle & au commencement du dix-septiéme, les Anglais qui avaient fait naitre le commerce à Archangel, l'avaient tenté sur la mer Caspienne; mais toutes ces épreuves furent inutiles.

Nous avons déja dit que le père de PIERRE *le Grand* avait fait bâtir un vaisseau par un Hollandais pour aller trafiquer d'Astracan sur les côtes de la Perse: le vaisseau fut brulé par le rebelle *Stenkorazin*. Alors toutes les espérances de négocier en droiture avec les Persans s'évanouïrent. Les Arméniens qui sont les facteurs de cette partie de l'Asie, furent reçus par PIERRE *le Grand* dans Astracan; on fut obligé de passer par leurs mains, & de leur laisser tout l'avantage du commerce; c'est ainsi que dans l'Inde on en use avec les Banians, & que les Turcs, ainsi que beaucoup d'Etats Chrétiens, en usent encor avec les Juifs; car ceux qui n'ont qu'une ressource, se rendent toujours très savans dans l'art qui leur est nécessaire: les autres peuples deviennent volontairement tributaires d'un sçavoir-faire qui leur manque.

PIERRE

PIERRE avait déja remédié à cet inconvénient, en faisant un traité avec l'Empereur de Perse, par lequel toute la soye qui ne serait pas destinée aux manufactures Persanes, serait livrée aux Arméniens d'Astracan, pour être par eux transportée en Russie.

Les troubles de la Perse détruisirent bientôt cet arrangement. Nous verrons comment le Sha, ou Empereur Persan, *Hussein*, persécuté par des rebelles, implora l'assistance de PIERRE, & comment PIERRE après avoir soutenu des guerres si difficiles contre les Turcs & contre les Suédois, alla conquérir trois provinces de Perse; mais il n'est ici question que du commerce.

Du Commerce avec la Chine.

L'entreprise de négotier avec la Chine semblait devoir être la plus avantageuse. Deux Etats immenses qui se touchent, & dont l'un possède réciproquement ce qui manque à l'autre, paraissaient être tous deux dans l'heureuse nécessité de lier une correspondance utile, surtout depuis la paix jurée solemnellement entre l'Empire Russe, & l'Empire Chinois en l'an 1689, selon nôtre manière de compter.

Les premiers fondemens de ce commerce avaient été jettés dès l'année 1653. Il se

 forma

forma dans Tobol des Compagnies de Sibériens & de familles de Boukarie établies en Sibérie. Ces caravanes passèrent par les plaines des Kalmoucks, traversèrent ensuite les déserts, jusqu'à la Tartarie Chinoise, & firent des profits considérables : mais les troubles survenus dans le pays des Kalmoucks, & les querelles des Russes & des Chinois pour les frontières, dérangèrent ces entreprises.

Après la paix de 1689, il était naturel que les deux nations convinssent d'un lieu neutre, où les marchandises seraient portées. Les Sibériens, ainsi que tous les autre peuples, avaient plus besoin des Chinois, que les Chinois n'en avaient d'eux : ainsi on demanda la permission à l'Empereur de la Chine d'envoyer des caravanes à Pekin, & on l'obtint aisément au commencement du siécle où nous sommes.

Il est très remarquable que l'Empereur *Camhi* avait permis qu'il y eût déja dans un fauxbourg de Pekin une Eglise Russe, desservie par quelques prêtres de Sibérie, aux dépens même du trésor impérial. *Camhi* avait eu l'indulgence de bâtir cette Eglise en faveur de plusieurs familles de la Sibérie Orientale, dont les unes avaient été faites prisonnières avant la paix de 1680, & les autres

étaient

étaient des transfuges. Aucune d'elles après la paix de Nipchou, n'avait voulu retourner dans sa patrie: le climat de Pekin, la douceur des mœurs Chinoises, la facilité de se procurer une vie commode par un peu de travail, les avaient toutes fixées à la Chine. Leur petite Eglise Grecque n'était point dangereuse au repos de l'Empire, comme l'ont été les établissemens des Jésuites. L'Empereur *Camhi* favorisait d'ailleurs la liberté de conscience: cette tolérance fut établie de tout tems dans toute l'Asie, ainsi qu'elle le fut autrefois dans la terre entière jusqu'au tems de l'Empereur Romain *Théodose Ier*. Ces familles Russes s'étant mêlées depuis aux familles Chinoises, ont abandonné leur Christianisme, mais leur Eglise subsiste encore.

Il fut établi que les caravanes de Sibérie jouïraient toujours de cette Eglise quand elles viendraient aporter des fourures, & d'autres objets de commerçe à Pekin: le voyage, le séjour & le retour se faisaient en trois années. Le Prince *Gagarin*, Gouverneur de la Sibérie, fut vingt ans à la tête de ce commerce. Les caravanes étaient quelquefois très nombreuses, & il était difficile de contenir la populace qui composait le plus grand nombre.

On passait sur les terres d'un prêtre Lama, espèce de Souverain, qui réside sur la rivière d'Orkon, & qu'on appelle le *Koutoukas*: c'est un Vicaire du grand Lama, qui s'est rendu indépendant, en changeant quelque chose à la religion du pays, dans laquelle l'ancienne opinion Indienne de la métempsychose est l'opinion dominante: on ne peut mieux comparer ce prêtre qu'aux Evêques Luthériens de Lubek & d'Osnabruk, qui ont secoué le joug de l'Evêque de Rome. Ce Prélat Tartare fut insulté par les Caravanes; les Chinois le furent aussi. Le commerce fut encor dérangé par cette mauvaise conduite; & les Chinois menacèrent de fermer l'entrée de leur Empire à ces caravanes, si on n'arrêtait pas ces désordres. Le commerce avec la Chine était alors très avantageux aux Russes; ils raportaient de l'or, de l'argent, & des pierreries. Le plus gros rubis qu'on connaisse dans le monde, fut aporté de la Chine au Prince *Gagarin*, passa depuis dans les mains de *Menzikoff*, & est actuellement un des ornemens de la Couronne Impériale.

Les vexations du Prince *Gagarin* nuisirent beaucoup au commerce qui l'avait enrichi; mais enfin elles le perdirent lui-même: il fut accusé devant la Chambre de justice établie par le Czar, & on lui trancha la tête

une

une année après que le Czarovitz fut condamné, & que la plupart de ceux qui avaient eu des liaisons avec ce Prince furent exécutés à mort.

En ce tems-la même, l'Empereur *Camhi* se sentant affaiblir, & ayant l'expérience que les Mathématiciens d'Europe étaient plus savans que les Mathématiciens de la Chine, crut que les Médecins d'Europe valaient aussi mieux que les siens; il fit prier le Czar par les Ambassadeurs qui revenaient de Pekin à Pétersbourg, de lui envoyer un Médecin. Il se trouve un Chirurgien Anglais à Pétersbourg, qui s'offrit à faire ce personnage; il partit avec un nouvel Ambassadeur, & avec *Laurent Lange*, qui a laissé une description de ce voyage. Cette ambassade fut reçue & défrayée avec magnificence. Le Chirurgien Anglais trouva l'Empereur en bonne santé, & passa pour un Médecin très habile. La caravane qui suivit cette ambassade, gagna beaucoup; mais de nouveaux excès commis par cette caravane même, indisposèrent tellement les Chinois, qu'on renvoya *Lange*, alors Résident du Czar auprès de l'Empereur de la Chine, & qu'on renvoya avec lui tous les Marchands de Russie.

L'Empereur *Camhi* mourut; son fils *Yontchin*, aussi sage, & plus ferme que son père,

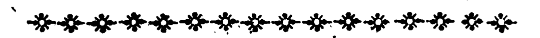
 celui-

celui-là même qui chassa les Jésuites de son Empire, comme le Czar les en avait chassés en 1718, conclut avec Pierre un traité, par lequel les caravanes Russes ne commerceraient plus que sur les frontières des deux Empires. Il n'y a que les factures dépêchés au nom du Souverain, ou de la Souveraine de la Russie, qui ayent la permission d'entrer dans Pekin; ils y sont logés dans une vaste maison que l'Empereur *Camhi* avait assignée autrefois aux Envoyés de la Corée. Il y a longtems qu'on n'a fait partir ni de caravanes ni de facteurs de la Couronne pour la ville de Pekin. Ce commerce est languissant, mais prêt à se ranimer.

Du Commerce de Pétersbourg & des autres ports de l'Empire.

On voyait dès lors plus de deux cent vaisseaux étrangers aborder chaque année à la nouvelle ville Impériale. Ce commerce s'est acru de jour en jour, & a valu plus d'une fois cinq millions (argent de France) à la Couronne. C'était beaucoup plus que l'intérêt des fonds que cet établissement avait coûté. Ce commerce diminua beaucoup celui d'Archangel: & c'est ce que voulait le fondateur, parce qu'Archangel est trop impraticable, trop éloigné de toutes les nations, & que le commerce

merce qui se fait sous les yeux d'un Souverain appliqué est toujours plus avantageux. Celui de la Livonie resta toujours sur le même pied. La Russie en général a trafiqué avec succès; mille à douze cent vaisseaux tous les ans sont entrés dans ses ports, & PIERRE à sçu joindre l'utilité à la gloire.



CHAPITRE TREIZIEME.

DES LOIX.

On sait que les bonnes loix sont rares, mais que leur exécution l'est encor davantage. Plus un Etat est vaste, & composé de nations diverses, plus il est difficile de les réunir par une même jurisprudence. Le père du Czar PIERRE avait fait rédiger un Code sous le titre d'*Oulogénie;* il était même imprimé, mais il s'en falait beaucoup qu'il pût suffire.

PIERRE avait, dans ses voyages, amassé des matériaux pour rebâtir ce grand édifice qui croulait de toutes parts: il tira des instructions du Dannemarc, de la Suède, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la France, & prit de ces différentes nations ce qu'il crut qui convenait à la sienne.

Il y avait une Cour de Boyars, qui décidait en dernier ressort des affaires contentieuses: le rang & la naissance y donnaient séance, il falait que la science la donnât: cette Cour fut cassée.

Il créa un Procureur général, auquel il joignit quatre Assesseurs, dans chacun des Gouvernemens de l'Empire: ils furent chargés de veiller à la conduite des Juges, dont les sentences ressortirent au Sénat qu'il établit: chacun de ces Juges fut pourvû d'un exemplaire de l'*Oulogénie*, avec les additions & les changemens nécessaires, en attendant qu'on pût rédiger un corps complet de loix.

Il défendit à tous ces Juges, sous peine de mort, de recevoir ce que nous appellons *des épices*: elles sont médiocres chez nous, mais il serait bon qu'il n'y en eût point. Les grands fraix de nôtre justice sont les salaires des subalternes, la multiplicité les écritures, & surtout cet usage onéreux dans les procédures de composer les lignes de trois mots, & d'accabler ainsi sous un tas immense de papiers les fortunes de citoyens. Le Czar eut soin que les fraix fussent médiocres, & la justice promte. Les Juges, les Greffiers eurent des appointemens du trésor public, & n'achetèrent point leurs charges.

Ce

Ce fut principalement dans l'année 1718. pendant qu'il instruisait solemnellement le procès de son fils, qu'il fit ces réglemens. La plupart des loix qu'il porta, furent tirées de celles de la Suède, & il ne fit point de difficulté d'admettre dans les tribunaux les prisonniers Suédois instruits de la jurisprudence de leur pays, & qui ayant apris la langue de l'Empire voulurent rester en Russie.

Les causes des particuliers ressortirent au Gouverneur de la province, & à ses Assesseurs; ensuite on pouvait en appeller au Sénat; & si quelqu'un après avoir été condamné par le Sénat en appellait au Czar même, il était déclaré digne de mort, en cas que son appel fût injuste; mais pour tempérer la rigueur de cette loi, il créa un maître général des requêtes, qui recevait les placets de tous ceux qui avaient au Sénat, ou dans les Cours inférieures, des affaires sur lesquelles la loi ne s'était pas encor expliquée.

Enfin il acheva en 1722. son nouveau Code, & il défendit sous peine de mort, à tous les Juges de s'en écarter, & de substituer leur opinion particulière à la loi générale. Cette ordonnance terrible fut affichée, & l'est encor dans tous les tribunaux de l'Empire.

Il créait tout. Il n'y avait pas jusqu'à la société qui ne fût son ouvrage. Il régla les rangs entre les hommes suivant leurs emplois, depuis l'Amiral & le Maréchal jusqu'à l'Enseigne, sans aucun égard pour la naissance.

Ayant toujours dans l'esprit, & voulant aprendre à sa nation que des services étaient préférables à des ayeux, les rangs furent aussi fixés pour les femmes, & quiconque dans une assemblée prenait une place qui ne lui était pas assignée, payait une amende.

Par un réglement plus utile, tout soldat qui devenait officier devenait Gentilhomme, & tout Boyard flétri par la Justice devenait roturier.

Après la rédaction de ces loix & de ces réglemens, il arriva que l'augmentation du commerce, l'accroissement des villes & des richesses, la population de l'Empire, les nouvelles entreprises, la création de nouveaux emplois, amenèrent nécessairement une multitude d'affaires nouvelles, & de cas imprévus, qui tous étaient la suite des succès mêmes de PIERRE dans la réforme générale de ses Etats.

L'Impératrice *Elisabeth* acheva le Corps des Loix que son père avait commencé, & ces loix se sont ressenties de la douceur de son règne.

CHA-



CHAPITRE QUATORZIEME.

DE LA RELIGION.

DAns ce tems-là même, PIERRE travaillait plus que jamais à la réforme du Clergé. Il avait aboli le Patriarchat, & cet acte d'autorité ne lui avait pas gagné le cœur des Ecclésiastiques. Il voulait que l'administration Impériale fût toute puissante, & que l'administration Ecclésiastique fût respectée & obéissante. Son dessein était d'établir un Conseil de Religion toujours subsistant, qui dépendît du Souverain, & qui ne donnât de loix à l'Eglise, que celles qui seraient approuvées par le maître de tout l'Etat, dont l'Eglise fait partie. Il fut aidé dans cette entreprise par un Archevêque de Novogorod, nommé *Théophane Procop*, ou *Procopvitz*, c'est-à-dire, fils de *Procop*.

Ce Prélat était savant & sage; ses voyages en diverses parties de l'Europe l'avaient instruit des abus qui y règnent: le Czar qui en avait été témoin lui-même, avait dans tous ses établissemens ce grand avantage, de pouvoir, sans contradiction, choisir l'utile, & éviter le dangereux. Il travailla lui-même en 1718. & 1719. avec cet Archevêque. Un

Un Synode perpétuel fut établi, composé de douze membres, soit Evêques, soit Archimandrites, tout choisis par le Souverain. Ce Collège fut augmenté depuis jusqu'à quatorze.

Les motifs de cet établissement furent expliqués par le Czar dans un discours préliminaire: le plus remarquable, & le plus grand de ces motifs, est „qu'on n'a point à craindre, sous l'administration d'un Collège de „Prêtres, les troubles & les soulévemens qui „pourraient arriver sous le gouvernement „d'un seul Chef Ecclésiastique; que le peuple, „toujours enclin à la superstition, pourrait, „en voyant d'un côté un Chef de l'Etat, „& de l'autre un Chef de l'Eglise, imagi„ner qu'il y a en effet deux puissances. Il cite sur ce point important l'exemple des longues divisions entre l'Empire & le Sacerdoce qui ont ensanglanté tant de Royaumes.

Il pensait & il disait publiquement que l'idée des deux puissances fondées sur l'allégorie de deux épées qui se trouvèrent chez les Apôtres, était une idée absurde.

Le Czar attribua à ce tribunal le droit ecclésiastique de régler toute la discipline, l'examen des mœurs & de la capacité de ceux qui sont nommés aux Evêchés par le Souverain, le jugement définitif des causes reli-

gieuses

gieuses dans lesquelles on appellait autrefois au Patriarche, la connaissance des revenus des Monastères & des distributions des aumônes.

Cette assemblée eut le titre de *très saint Synode*, titre qu'avaient pris les Patriarches. Ainsi le Czar rétablit en effet la dignité Patriarchale, partagée en quatorze membres, mais tous dépendans du Souverain, & tous faisans serment de lui obéir, serment que les Patriarches ne faisaient pas. Les membres de ce sacré Synode assemblés avaient le même rang que les Sénateurs; mais aussi ils dépendaient du Prince, ainsi que le Sénat.

Cette nouvelle administration, & le nouveau Code Ecclésiastique, ne furent en vigueur, & ne reçurent une forme constante, que quatre ans après, en l'année 1722. PIERRE voulut d'abord que le Synode lui présentât ceux qu'il jugerait les plus dignes des Prélatures. L'Empereur choisissait un Evêque, & le Synode le sacrait. PIERRE présidait souvent à cette assemblée. Un jour qu'il s'agissait de présenter un Evêque, le Synode remarqua qu'il n'avait encor que des ignorans à présenter au Czar; *Eh bien*, dit-il, *il n'y a qu'à choisir le plus honnête homme, cela vaudra bien un savant.*

Il est à remarquer que dans l'Eglise Grecque il n'y a point de ce que nous appellons

Abbés séculiers : le petit collet n'y est connu que par son ridicule ; mais par un autre abus, (puisqu'il faut que tout soit abus dans le monde) les Prélats sont tirés de l'ordre monastique. Les premiers moines n'étaient que des séculiers, les uns dévots, les autres fanatiques, qui se retiraient dans des déserts : ils furent rassemblés enfin par *St. Bazile*, reçurent de lui une règle, firent des vœux, & furent comptés pour le dernier Ordre de la Hiérarchie, par lequel il faut commencer pour monter aux dignités. C'est ce qui remplit de moines la Grèce & l'Asie. La Russie en etait inondée ; ils étaient riches, puissans ; & quoique très ignorans, ils étaient, à l'avénement de PIERRE, presque les seuls qui sussent écrire : ils en avaient abusé dans les premiers tems, où ils furent si étonnés, & si scandalisés des innovations que faisait PIERRE en tout genre. Il avait été obligé en 1703. de défendre l'encre & les plumes aux moines : il falait une permission expresse de l'Archimandrite, qui répondait de ceux à qui il la donnait.

PIERRE voulut que cette ordonnance subsistât. Il avait voulu d'abord qu'on n'entrât dans l'ordre monastique qu'à l'âge de cinquante ans ; mais c'était trop tard ; la vie de l'homme est trop courte, on n'avait pas le tems de

de former des Evêques; il régla avec son Synode, qu'il serait permis de se faire moine à trente ans passés, mais jamais au dessous: défense aux militaires & aux cultivateurs d'entrer jamais dans un couvent, à moins d'un ordre exprès de l'Empereur, ou du Synode: jamais un homme marié ne peut être reçu dans un monastère, même après le divorce, à moins que sa femme ne se fasse aussi religieuse de son plein consentement, & qu'ils n'ayent point d'enfans. Quiconque est au service de l'Etat ne peut se faire moine, à moins d'une permission expresse. Tout moine doit travailler de ses mains à quelque métier. Les Religieuses ne doivent jamais sortir de leur monastère; on leur donne la tonsure à l'âge de cinquante ans, comme aux Diaconesses de la primitive Eglise; & si avant d'avoir reçu la tonsure, elles veulent se marier, non-seulement elles le peuvent, mais on les y exhorte: réglement admirable, dans un pays où la population est beaucoup plus nécessaire que les monastères.

PIERRE voulut que ces malheureuses filles, que Dieu a fait naître pour peupler l'Etat, & qui par une dévotion mal entendue ensevelissent dans les cloîtres la race dont elles devaient être mères, fussent du moins de quelque utilité à la société qu'elles trahissent: il

ordonna qu'elles fussent toutes employées à des ouvrages de la main, convenables à leur sexe. L'Impératrice *Catherine* se chargea de faire venir des ouvrières du Brabant & de la Hollande; elle les distribua dans les monastères, & on y fit bientôt des ouvrages dont *Catherine* & les Dames de sa Cour se parèrent.

Il n'y a peut-être rien au monde de plus sage que toutes ces institutions; mais ce qui mérite l'attention de tous les siécles, c'est le réglement que PIERRE porta lui-même, & 1724. qu'il adressa au Synode en 1724. Il fut aidé en cela par *Théophane Procopvitz*.. L'ancienne institution Ecclésiastique est très savamment expliquée dans cet écrit; l'oisiveté monachale y est combatüe avec force; le travail non-seulement recommandé, mais ordonné; & la principale occupation doit être de servir les pauvres; il ordonne, que les soldats invalides soient repartis dans les couvens; qu'il y ait des Religieux préposés pour avoir soin d'eux; que les plus robustes cultivent les terres appartenantes aux couvens: Il ordonne la même chose dans les monastères des filles; les plus fortes doivent avoir soin des jardins; les autres doivent servir les femmes & les filles malades, qu'on amène du voisinage dans le couvent. Il entre dans les plus petits détails de

de ces différens services. Il destine quelques monastères de l'un & de l'autre sexe, à recevoir les orphelins, & à les élever.

Il semble en lisant cette ordonnance de PIERRE *le Grand* du 31 Janvier 1724. qu'elle soit composée à la fois par un Ministre d'Etat, & par un Père de l'Eglise.

Presque tous les usages de cette Eglise sont différens les notres. Dès qu'un homme est sous-diacre parmi nous, le mariage lui est interdit; & c'est un sacrilège pour lui de servir à peupler sa patrie. Au contraire, si-tôt qu'un homme est ordonné sous-diacre en Russie, on l'oblige de prendre une femme: il devient Prêtre, Archiprêtre: mais pour devenir Evêque, il faut qu'il soit veuf & moine.

PIERRE défendit à tous les Curés d'employer plus d'un de leurs enfans au service de leur Eglise, de peur qu'une famille trop nombreuse ne tyrannisât la paroisse; & il ne leur fut permis d'employer plus d'un de leurs enfans, que quand la paroisse le demandait elle-même. On voit que dans les plus petits détails de ces ordonnances ecclésiastiques, tout est dirigé au bien de l'Etat, & qu'on prend toutes les mesures possibles pour que les prêtres soient considérés, sans être dangereux, & qu'ils ne soient ni avilis, ni puissans.

Je trouve dans des mémoires curieux composés par un officier fort aimé de Pierre *le Grand*, qu'un jour on lisait à ce Prince le chapitre du *Spectateur Anglais* qui contient un parallèle entre lui & *Louis XIV*: il dit, après l'avoir écouté, „Je ne crois pas mériter „la préférence qu'on me donne sur ce Monarque: mais j'ai été assez heureux pour lui „être supérieur dans un point essentiel; j'ai „forcé mon Clergé à l'obéissance & à la „paix, & *Louïs XIV*. s'est laissé subjuguer „par le sien.

Un prince qui passait les jours au milieu des fatigues de la guerre, & les nuits à rédiger tant de loix, à policer un si vaste Empire, à conduire tant d'immenses travaux dans l'espace de deux mille lieües, avait besoin de délassemens. Les plaisirs ne pouvaient être alors ni aussi nobles, ni aussi délicats qu'ils le sont devenus depuis. Il ne faut pas s'étonner si Pierre s'amusait à sa fête des Cardinaux, dont nous avons déja parlé, & à quelques autres divertissemens de cette espèce; ils furent quelquefois aux dépens de l'Eglise Romaine, pour laquelle il avait une aversion, très pardonnable à un Prince du rite Grec, qui veut être le maitre chez lui. Il donna aussi de pareils spectacles aux dépens des moines de sa patrie, mais des anciens moines,

moines, qu'il voulait rendre ridicules, tandis qu'il réformait les nouveaux.

Nous avons déja vû qu'avant qu'il promulguât ses loix Ecclésiastiques, il avait créé Pape un de ses fous, & qu'il avait célébré la fête du Conclave. Ce fou, nommé *Sotof*, était âgé de quatre-vingt-quatre ans. Le Czar imagina de lui faire épouser une veuve de son âge, & de célébrer solemnellement cette nôce: il fit faire l'invitation par quatre bégues; des vieillards décrépits conduisaient la mariée; quatre des plus gros hommes de Russie servaient de coureurs: la musique était sur un char conduit par des ours, qu'on piquait avec des pointes de fer, & qui par leurs mugissemens formaient une basse digne des airs qu'on jouait sur le chariot. Les mariés furent bénis dans la cathédrale par un prêtre aveugle & sourd, à qui on avait mis des lunettes. La procession, le mariage, le repas des nôces, le déshabillé des mariés, la cérémonie de les mettre au lit, tout fut également convenable à la boufonnerie de ce divertissement.

Une telle fête nous parait bien bizarre; mais l'est-elle plus que nos divertissemens du Carnaval? est-il plus beau de voir cinq cent personnes portant sur le visage des masques hideux, & sur le corps des habits ridi-

cules, ſauter toute une nuit dans une ſalle ſans ſe parler?

Nos anciennes fêtes des fous & de l'âne & de l'Abbé des cornards dans nos Egliſes, étaient-elles plus majeſtueuſes, & nos comédies de la *Mère ſotte* montraient-elles plus de génie?



CHAPITRE QUINZIEME.

Des Négotiations d'Aland. De la mort de Charles XII.&c. *De la paix de Neuſtad.*

CES travaux immenſes du Czar, ce détail de tout l'Empire Ruſſe, & le malheureux procès du Prince *Alexis* n'étaient pas les ſeules affaires qui l'occupaſſent: il falait ſe couvrir au déhors, en réglant l'intérieur de ſes Etats. La guerre continuait toujours avec la Suède, mais mollement, & rallentie par les eſpérances d'une paix prochaine.

Il eſt conſtant que dans l'année 1717. le Cardinal *Albéroni* premier Miniſtre de *Philippe cinq* Roi d'Eſpagne, & le Baron de *Goertz*, devenu maitre de l'eſprit de *Charles XII*, avaient voulu changer la face de l'Europe, en réuniſſant PIERRE avec *Charles*, en dé-

détrônant le Roi d'Angleterre *George premier*, en rétablissant *Stanislas* en Pologne, tandis qu'*Albéroni* donnerait à *Philippe* son maître la régence de la France. *Goertz* s'était, comme on a vû, ouvert au Czar même. *Albéroni* avait entamé une négociation avec le Prince *Kourakin*, Ambassadeur du Czar à la Haye, par l'Ambassadeur d'Espagne *Baretti Landi*, Mantouan, transplanté en Espagne ainsi que le Cardinal.

C'étaient des étrangers qui voulaient tout bouleverser pour des maîtres dont ils n'étaient pas nés sujets, ou plutôt pour eux-mêmes. *Charles XII.* donna dans tous ces projets, & le Czar se contenta de les examiner. Il n'avait fait dès l'année 1716. que de faibles efforts contre la Suède, plutôt pour la forcer à acheter la paix par la cession des provinces qu'il avait conquises, que pour achever de l'accabler.

Déja l'activité du Baron de *Goertz* avait obtenu du Czar qu'il envoyât des Plénipotentiaires dans l'Ile d'Aland, pour traiter de cette paix. L'Ecossais *Bruce*, grand Maitre d'Artillerie en Russie, & le célèbre *Osterman*, qui depuis fut à la tête des affaires, arrivèrent au Congrès, précisément dans le tems qu'on arrêtait le Czarovitz dans Moscou. *Goertz* & *Gillembourg* étaient déja au Congrès

 de

de la part de *Charles XII;* tous deux impatiens d'unir ce Prince avec PIERRE, & de se venger du Roi d'Angleterre. Ce qui était étrange, c'est qu'il y avait un Congrès, & point d'armistice. La flotte du Czar croisait toujours sur les côtes de Suède, & faisait des prises: il prétendait par ces hostilités accélérer la conclusion d'une paix si nécessaire à la Suède, & qui devait être si glorieuse à son vainqueur.

Déja, malgré les petites hostilités qui duraient encore, toutes les aparences d'une paix prochaine étaient manifestes. Les préliminaires étaient des actions de générosité, qui font plus d'effet que des signatures. Le Czar renvoya sans rançon le Maréchal *Erenchild*, que lui-même avait fait prisonnier, & le Roi de Suède rendit de même les Généraux *Trubetskoy* & *Gollovin*, prisonniers en Suède depuis la journée de Narva.

Les négociations avançaient; tout allait changer dans le Nord. *Goertz* proposait au Czar l'acquisition du Meklembourg. Le Duc *Charles* qui possédait ce Duché, avait épousé une fille du Czar *Ivan*, frère ainé de PIERRE. La Noblesse de son pays était soulevée contre lui. PIERRE avait une armée dans le Meklembourg, & prenait le parti du Prince qu'il regardait comme son gendre. Le Roi d'An-

d'Angleterre Electeur de Hanovre se déclarait pour la Noblesse : c'était encor une manière de mortifier le Roi d'Angleterre, en assurant le Meklembourg à PIERRE, déja maitre de la Livonie, & qui allait devenir plus puissant en Allemagne qu'aucun Electeur. On donnait en équivalent au Duc de Meklembourg, le Duché de Courlande, & une partie de la Prusse, aux dépens de la Pologne, à laquelle on rendait le Roi *Stanislas*. Brême & Verden devaient revenir à la Suède ; mais on ne pouvait en dépouiller le Roi *George premier* que par la force des armes. Le projet de *Goertz* était donc, comme on l'a déja dit, que PIERRE & *Charles XII.* unis non-seulement par la paix, mais par une alliance offensive, envoyassent en Ecosse une armée. *Charles XII.* après avoir conquis la Norvège, devait descendre en personne dans la Grande Bretagne, & se flatait d'y faire un nouveau Roi, après en avoir fait un en Pologne. Le Cardinal *Albéroni* promettait des subsides à PIERRE & à *Charles*. Le Roi *George*, en tombant, entrainait probablement dans sa chute le Régent de France son allié, qui demeurant sans suport était livré à l'Espagne triomphante, & à la France soulevée.

Albéroni & *Goertz* se croyaient sur le point de bouleverser l'Europe d'un bout à l'autre.

Une

Une balle de coulevrine, lancée au hazard dès bastions de Fridericshal en Norvège, confondit tous ces projets; *Charles XII.* fut tué; la flotte d'Espagne fut batüe par les Anglais, la conjuration fomentée en France découverte & dissipée; *Albéroni* chassé d'Espagne, *Goertz* décapité à Stokolm; & de toute cette ligue terrible, à peine commencée, il ne resta de puissant que le Czar, qui ne s'étant compromis avec personne, donna la loi à tous ses voisins.

Toutes les mesures furent changées en Suède après la mort de *Charles XII*: il avait été despotique; & on n'élut sa sœur *Ulrique* Reine, qu'à condition qu'elle renoncerait au despotisme. Il avait voulu s'unir avec le Czar contre l'Angleterre & ses alliés, & le nouveau Gouvernement Suédois s'unit à ces alliés contre le Czar.

Le Congrès d'Aland ne fut pas à la verité rompu; mais la Suède liguée avec l'Angleterre, espéra que des flottes Anglaises envoyées dans la Baltique, lui procureraient une paix plus avantageuse. Les troupes Hanovriennes entrèrent dans les Etats du Duc de Feyrier 1716. Meklembourg; mais les troupes du Czar les en chassèrent.

Il entretenait aussi un corps de troupes en Pologne, qui en imposait à la fois aux partisans

ſans d'*Auguſte*, & à ceux de *Stanislas*; & à l'égard de la Suède, il tenait une flotte prette, qui devait ou faire une deſcente ſur les côtes, ou forcer le Gouvernement Suédois à ne pas faire languir le Congrès d'Aland. Cette flotte fut compoſée de douze grands vaiſſeaux de ligne, de pluſieurs du ſecond rang, de frégates, & de galéres: le Czar en était le Vice-Amiral, commandant toujours ſous l'Amiral *Apraxin*.

Une eſcadre de cette flotte ſe ſignala d'abord contre une eſcadre Suédoiſe, & après un combat opiniâtre, prit un vaiſſeau & deux frégates. PIERRE qui encourageait par tous les moyens poſſibles la marine qu'il avait créée, donna ſoixante mille livres de nôtre monnoye aux officiers de l'eſcadre, des médailles d'or, & ſurtout des marques d'honneur.

Dans ce tems-là même, la flotte Anglaiſe, ſous le commandement de l'Amiral *Norris*, entra dans la mer Baltique, pour favoriſer les Suédois. PIERRE eut aſſez de confiance dans ſa nouvelle marine, pour ne ſe pas laiſſer impoſer par les Anglais; il tint hardiment la mer, & envoya demander à l'Amiral Anglais, s'il venait ſimplement comme ami des Suédois, ou comme ennemi de la Ruſſie. L'Amiral répondit qu'il n'avait point encor d'ordre

dre positif. PIERRE malgré cette réponse équivoque, ne laissa pas de tenir la mer.

Les Anglais en effet n'étaient venus que dans l'intention de se montrer, & d'engager le Czar par ces démonstrations, à faire aux Suédois des conditions de paix acceptables. L'Amiral *Norris* alla à Copenhague, & les Russes firent quelques descentes en Suède dans le voisinage même de Stokholm; ils ruinèrent des forges de cuivre; ils brulèrent près de quinze mille maisons, & causèrent assez de mal pour faire souhaiter aux Suédois que la paix fut incessamment conclue.

Juillet 1719.

En effet, la nouvelle Reine de Suède pressa le renouvellement des négociations; *Osterman* même fut envoyé à Stokholm; les choses restèrent dans cet état pendant toute l'année 1719.

L'année suivante, le Prince de Hesse, mari de la Reine de Suède, devenu Roi de son chef, par la cession de sa femme, commença son règne par l'envoi d'un Ministre à Pétersbourg, pour hâter cette paix tant désirée: mais au milieu de ces négociations la guerre durait toujours.

La flotte Anglaise se joignit à la Suédoise, mais sans commettre encor d'hostilités; il n'y avait point de rupture déclarée entre la Russie & l'Angleterre; l'Amiral *Norris* offrait la mé-

diation

diation de ſon Maitre, mais il l'offrait à main armée; & cela même arrêtait les négociations. Telle eſt la ſituation des côtes de la Suède, & de celles des nouvelles provinces de Ruſſie ſur la mer Baltique, que l'on peut aiſément inſulter celles de Suède, & que les autres ſont d'un abord très difficile. Il y parut bien, lorſque l'Amiral *Norris* ayant levé le maſque, fit enfin une deſcente, conjointement avec les Suédois, dans une petite Ile de l'Eſtonie nommée Narguen, apartenante au Czar: ils brulèrent une cabane; mais les Ruſſes dans le même tems deſcendirent vers Vaſa, brulèrent quarante & un villages & plus de mille maiſons, & cauſèrent dans tout le pays un dommage inexprimable. Le Prince *Galitzin* prit quatre frégates Suédoiſes à l'abordage; il ſemblait que l'Amiral Anglais ne fût venu que pour voir de ſes yeux à quel point le Czar avait rendu ſa marine redoutable. *Norris* ne fit preſque que ſe montrer à ces mêmes mers ſur leſquelles on menait les quatre frégates Suédoiſes en triomphe au port de Cronſlot devant Pétersbourg. Il parait que les Anglais en firent trop s'ils n'étaient que médiateurs, & trop peu s'ils étaient ennemis. Juin 1720.

Enfin le nouveau Roi de Suède demanda une ſuſpenſion d'armes; & n'ayant pû réuſſir juſqu'alors par les menaces de l'Angleterre, Novem. 1720.

il employa la médiation du Duc d'*Orleans*, Régent de France: ce Prince allié de la Russie & de la Suède, eut l'honneur de la conciliation: il envoya *Campredon* Plénipotentiaire à Pétersbourg, & de là à Stokholm. Le Congrès s'assembla dans Neustadt, petite ville de Finlande; mais le Czar ne voulut accorder l'armistice que quand on fut sur le point de conclure, & de signer. Il avait une armée en Finlande, prette à subjuguer le reste de cette province; ses escadres menaçaient continuellement la Suède; il falait que la paix ne se fit que suivant ses volontés. On souscrivit enfin à tout ce qu'il voulut: on lui céda à perpétuité tout ce qu'il avait conquis, depuis les frontières de la Courlande jusqu'au fond du Golfe de Finlande, & par-delà encor, le long du pays de Kexholm, & cette liziére de la Finlande même, qui se prolonge des environs de Kexholm au Nord: ainsi il resta Souverain reconnu de la Livonie, de l'Estonie, de l'Ingrie, de la Carelie, du pays de Vibourg, & des Iles voisines, qui lui assuraient encor la domination de la mer, comme les Iles d'Oesel, de Dago, de Mône, & beaucoup d'autres. Le tout formait une étendüe de trois cent lieues communes, sur des largeurs inégales, & composait un grand Royaume, qui était le prix de vingt années de peines.

Fevrier 1721.

Cette

Cette paix de Neustad fut signée le 10 Septembre 1721 n. st. par son Ministre *Osterman*, & le Général *Brutt*. 10 Sept. 1721.

PIERRE eût d'autant plus de joye, que se voyant délivré de la nécessité d'entretenir de grandes armées vers la Suède, libre d'inquiétude avec l'Angleterre & avec ses voisins, il se voyait en état de se livrer tout entier à la réforme de son Empire, déja si bien commencée, & à faire fleurir en paix les Arts & le Commerce, introduits par ses soins avec tant de travaux.

Dans les premiers transports de sa joye, il écrivit à ses Plénipotentiaires : „ Vous „ avez dressé le traité comme si nous l'a„ vions rédigé nous-même, & si nous vous „ l'avions envoyé pour le faire signer aux „ Suédois ; ce glorieux événement sera tou„ jours présent à notre mémoire.

Des fêtes de toute espèce signalèrent la satisfaction des peuples dans tout l'Empire, & surtout à Pétersbourg. Les pompes triomphales que le Czar avait étalées pendant la guerre n'aprochaient pas des réjouissances paisibles, au-devant desquelles tous les citoyens allaient avec transport : cette paix était le plus beau de ses triomphes ; & ce qui plus bien plus encor que toutes ces fêtes éclatantes, ce fut une rémission entière pour tous les

coupables détenus dans les prisons, & l'abolition de tout ce qu'on devait d'impôts au trésor du Czar dans toute l'étendüe de l'Empire, jusqu'au jour de la publication de la paix. On brisa les chaines d'une foule de malheureux : les voleurs publics, les assassins, les criminels de Lése-Majesté furent seuls exceptés.

Ce fut alors que le Sénat & le Synode décernèrent à PIERRE les titres de *Grand*, d'*Empereur*, & de *père de la patrie*. Le Chancelier *Golofkin* porta la parole au nom de tous les ordres de l'Etat dans l'Eglise Cathédrale : les Sénateurs crièrent ensuite trois fois, *Vive notre Empereur*, *& notre père* ; & ces acclamations furent suivies de celles du peuple. Les Ministres de France, d'Allemagne, de Pologne, de Dannemarc, de Hollande, le félicitèrent le même jour, le nommèrent de ces titres qu'on venait de lui donner, & reconnurent Empereur celui qu'on avait déja désigné publiquement par ce titre en Hollande, après la bataille de Pultava. Les noms de *Père*, & de *Grand* étaient des noms glorieux, que personne ne pouvait lui disputer dans l'Europe; celui d'*Empereur* n'était qu'un titre honorifique, décerné par l'usage à l'Empereur d'Allemagne, comme Roi titulaire des Romains; & ces appellations demandent du

tems

tems pour être formellement usitées dans les Chancelleries des Cours, où l'étiquette est différente de la gloire. Bientôt après PIERRE fut reconnu Empereur par toute l'Europe, excepté par la Pologne, que la discorde divisait toujours, & par le Pape, dont le suffrage est devenu fort inutile, depuis que la Cour Romaine a perdu son crédit à mesure que les nations se sont éclairées.



CHAPITRE SEIZIEME.

DES CONQUETES EN PERSE.

LA situation de la Russie est telle, qu'elle a nécessairement des intérêts à ménager avec tous les peuples qui habitent vers le cinquantiéme degré de latitude. Quand elle fut mal gouvernée, elle fut en proye tour à tour aux Tartares, aux Suédois, aux Polonois; & sous un Gouvernement ferme & vigoureux, elle fut redoutable à toutes les nations. PIERRE avait commencé son régne par un traité avantageux avec la Chine. Il avait à la fois combattu les Suédois & les Turcs: il finit par conduire des armées en Perse.

La Perſe commençait à tomber dans cet état déplorable où elle eſt encor de nos jours. Qu'on ſe figure la guerre de trente ans dans l'Allemagne, les tems de la Fronde, les tems de la *St. Barthelemi*, & de *Charles VI.*, & du Roi *Jean* en France, les guerres civiles d'Angleterre, la longue dévaſtation de la Ruſſie entière par les Tartares, ou ces mêmes Tartares envahiſſant la Chine; on aura quelque idée des fléaux qui ont déſolé la Perſe.

Il ſuffit d'un Prince faible & inapliqué, & d'un ſujet puiſſant & entreprenant, pour plonger un Royaume entier dans cet abîme de déſaſtres. Le Sha, ou Schac, ou Sophi de Perſe *Huſſein*, deſcendant du grand Sha *Abas*, était alors ſur le trône: il ſe livrait à la molleſſe; ſon premier Miniſtre commit des injuſtices & des cruautés que la faibleſſe d'*Huſſein* toléra: voila la ſource de quarante ans de carnage.

La Perſe, de même que la Turquie, a des provinces différemment gouvernées; elle à des ſujets immédiats, des vaſſaux, des Princes tributaires, des peuples mêmes à qui la Cour payait un tribut ſous le nom de penſion ou de ſubſide; tels étaient, par exemple, les peuples du Dagueſtan, qui habitent les branches du Mont Caucaſe, à l'occident de la mer Caſpienne: ils faiſaient autrefois partie de l'ancienne Albanie; car tous les peu-

ples

ples ont changé leurs noms & leurs limites; ces peuples s'appellent aujourd'hui les Lesguis; ce sont des montagnards plutôt sous la protection que sous la domination de la Perse: on leur payait des subsides pour défendre ces frontières.

A l'autre extrémité de l'Empire vers les Indes, était le Prince de Candahar, qui commandait à la milice des Aguans. Ce Prince était un vassal de la Perse, comme les Hospodars de Valachie & de Moldavie sont Vassaux de l'Empire Turc: ce vasselage n'est point héréditaire; il ressemble parfaitement aux anciens Fiefs établis dans l'Europe par les espèces de Tartares qui bouleversèrent l'Empire Romain. La milice des Aguans gouvernée par le Prince de Candahar, était celle de ces mêmes Albanois des côtes de la mer Caspienne, voisins de Daguestan, mêlés de Circasses & de Géorgiens, pareils aux anciens Mammelucs qui subjuguèrent l'Egypte: on les appella les Aguans par corruption. *Timur*, que nous nommons *Tamerlan*, avait mené cette milice dans l'Inde, & elle resta établie dans cette Province de Candahar, qui tantôt apartint à l'Inde, tantôt à la Perse. C'est par ces Aguans & par ces Lesguis que la révolution commença.

Myr Veitz, ou *Mirivitz*, Intendant de la province, préposé uniquement à la levée des tributs, assassina le Prince de Candahar, souleva la milice, & fut maître du Candahar, jusqu'à sa mort arrivée en 1717. Son frère lui succéda paisiblement, en payant un léger tribut à la Porte Persane. Mais le fils de *Mirivitz*, né avec la même ambition que son père, assassina son oncle, & voulut devenir un conquérant. Ce jeune homme s'appellait *Myr Mahmoud*; mais il ne fut connu en Europe que sous le nom de son père qui avait commencé la rébellion. *Mahmoud* joignit à ses Aguans ce qu'il put ramasser de Guèbres, anciens Perses dispersés autrefois par le Calife *Omar*, toujours attachés à la Religion des Mages, si florissante autrefois sous *Cyrus*, & toujours ennemis secrets des nouveaux Persans. Enfin il marcha dans le cœur de la Perse, à la tête de cent mille combattans.

Dans le même tems les Lesguis ou Albanois, à qui le malheur des tems n'avait pas permis qu'on payât leurs subsides, descendirent en armes de leurs montagnes, de sorte que l'incendie s'alluma des deux bouts de l'Empire jusqu'à la capitale.

Ces Lesguis ravagèrent tout le pays qui s'étend le long du bord occidental de la mer Caſ-

Caspienne jusqu'à Derbent, ou la porte de fer. Dans cette contrée qu'ils dévastèrent, est la ville de Shamachie, à quinze lieues communes de la mer: on prétend que c'est l'ancienne demeure de *Cyrus*, à laquelle les Grecs donnèrent le nom de *Cyropolis*; car nous ne connaissons que par les Grecs la position & les noms de ce pays: & de même que les Persans n'eurent jamais de Prince qu'ils appellassent *Cyrus*, ils eurent encor moins de ville qui s'appellât *Cyropolis*. C'est ainsi que les Juifs, qui se mêlèrent d'écrire quand ils furent établis dans Alexandrie, imaginèrent une ville de Scithopolis, bâtie, disaient-ils, par les Scithes auprès de la Judée; comme si les Scithes & les anciens Juifs avaient pû donner des noms Grecs à des villes.

Cette ville de Shamachie était opulente. Les Arméniens voisins de cette partie de la Perse y faisaient un commerce immense, & PIERRE venait d'y établir à ses frais une Compagnie de marchands Russes, qui commençait à être florissante. Les Lesguis surprirent la ville, la saccagèrent, égorgèrent tous les Russes qui trafiquaient sous la protection de *Sha-Hussein*, & pillèrent leurs magazins, dont on fit monter la perte à près de quatre millions de roubles.

PIERRE envoya demander satisfaction à l'Empereur *Hussein*, qui disputait encor sa Couronne, & au Tyran *Mahmoud* qui l'usurpait. *Hussein* ne put lui rendre justice, & *Mahmoud* ne le voulut pas. PIERRE résolut de se faire justice lui-même, & de profiter des désordres de la Perse.

Myr Mahmoud poursuivait toujours en Perse le cours de ses conquêtes. Le Sophi aprenant que l'Empereur de Russie se préparait à entrer dans la mer Caspienne, pour venger le meurtre de ses sujets égorgés dans Shamachie, le pria secrettement, par la voye d'un Arménien, de venir en même tems au secours de la Perse.

PIERRE méditait depuis longtems le projet de dominer sur la mer Caspienne par une puissante marine, & de faire passer par ses Etats le commerce de la Perse & d'une partie de l'Inde. Il avait fait sonder les profondeurs de cette mer, examiner les côtes & dresser des cartes exactes. Il partit donc pour la Perse le 15. May 1722. Son épouse l'accompagna dans ce voyage comme dans les autres. On descendit le Volga jusqu'à la ville d'Astrakan. De là il courut faire rétablir les canaux qui devaient joindre la mer Caspienne, la mer Baltique & la mer Blanche; ouvrage qui a été achevé en partie sous le régne de son petit-fils.

Pen-

Pendant qu'il dirigeait ses ouvrages, son infanterie, ses munitions étaient déja sur la mer Caspienne. Il avait vingt-deux mille hommes d'infanterie, neuf mille Dragons, quinze mille Cosaques : trois mille matelots manœuvraient & pouvaient servir de soldats dans les descentes. La cavalerie prit le chemin de terre par des déserts où l'eau manque souvent; & quand on a passé ces déserts, il faut franchir les montagnes du Caucase, où trois cent hommes pourraient arrêter une armée ; mais dans l'anarchie où était la Perse, on pouvait tout tenter.

Le Czar vogua environ cent lieues au midi d'Astrakan, jusqu'à la petite ville d'Andréhof. On est étonné de voir le nom d'*André* sur le rivage de la mer d'Hircanie ; mais quelques Géorgiens, autrefois espèce de Chrétiens, avaient bâti cette ville, & les Persans l'avaient fortifiée ; elle fut aisément prise. De là on s'avança toujours par terre dans le Daguestan ; on répandit des manifestes en Persan & en Turc : il était nécessaire de ménager la Porte Ottomane, qui comptait parmi ses sujets, non-seulement les Circasses & les Géorgiens voisins de ce pays, mais encor quelques grands vassaux, rangés depuis peu sous la protection de la Turquie.

Entre autres il y en avait un fort puissant nommé *Mahmoud d'Utmich*, qui pre-

nait le titre de Sultan, & qui osa attaquer les troupes de l'Empereur Russe; il fut défait entiérement, & la rélation porte qu'on fit de son pays *un feu de joye.*

14 Sept. 1722. Bientôt PIERRE arriva à Derbent, que les Persans & les Turcs appellent *Demir-capi*, la porte de fer: elle est ainsi nommée, parce qu'en effet il y avait une porte de fer du côté du Midi. C'est une ville longue & étroite, qui se joint par en haut à une branche escarpée du Caucase, & dont les murs sont baignés à l'autre bout par les vagues de la mer qui s'élèvent souvent au dessus d'eux dans les tempêtes. Ces murs pourraient passer pour une merveille de l'antiquité, hauts de quarante pieds & larges de six, flanqués de tours quarrées, à cinquante pieds l'une de l'autre: tout cet ouvrage parait d'une seule piéce; il est bâti de grez & de coquillages broyés qui ont servi de mortier, & le tout forme une masse plus dure que le marbre; on peut y entrer par mer, mais la ville du côté de terre parait inexpugnable. Il reste encor les débris d'une ancienne muraille, semblable à celle de la Chine, qu'on avait bâtie dans les tems de la plus haute antiquité; elle était prolongée des bords de la mer Caspienne à ceux de la mer noire, & c'était probablement un rempart élevé par les anciens Rois de Perse, con-

tre

tre cette foule de Hordes Barbares qui habitaient entre ces deux mers.

La tradition Persane porte, que la ville de Derbent fut en partie réparée & fortifiée par *Alexandre*. *Arrien*, *Quinte-Curce* disent qu'en effet *Alexandre* fit relever cette ville: ils prétendent à la vérité, que ce fut sur les bords du Tanaïs, mais c'est que de leur tems les Grecs donnaient le nom de Tanaïs au fleuve Cyrus, qui passe auprès de la ville. Il serait contradictoire qu'*Alexandre* eût bâti la porte Caspienne sur un fleuve dont l'embouchure est dans le Pont Euxin.

Il y avait autrefois trois ou quatre autres portes Caspiennes en différens passages, toutes vraisemblablement construites dans la même vüe: car tous les peuples qui habitent l'Occident, l'Orient & le Septentrion de cette mer, ont toujours été des Barbares, redoutables au reste du Monde; & c'est de là principalement que sont partis tous ces essains de Conquérans qui ont subjugué l'Asie & l'Europe.

Qu'il me soit permis de remarquer ici combien les Auteurs se sont plû dans tous les tems à tromper les hommes, & combien ils ont préféré une vaine éloquence à la vérité. *Quinte-Curce* met dans la bouche de je ne sçais quels Scithes un discours admirable, plein de

de modération & de philosophie, comme si les Tartares de ces climats eussent été autant de sages, & comme si *Alexandre* n'avait pas été le Général nommé par les Grecs, contre le Roi de Perse, Seigneur d'une grande partie de la Stithie méridionale & des Indes. Les Rhéteurs qui ont crû imiter *Quinte-Curce*, se sont efforcés de nous faire regarder ces sauvages du Caucase & des deserts, affamés de rapine & de carnage, comme les hommes du monde les plus justes; & ils ont peint *Alexandre* vengeur de la Gréce, & vainqueur de celui qui voulait l'asservir, comme un brigand qui courait le Monde sans raison & sans justice.

On ne songe pas que ces Tartares ne furent jamais que des destructeurs, & qu'*Alexandre* bâtit des villes dans leur propre pays; c'est en quoi j'oserais comparer PIERRE *le Grand* à *Alexandre*; aussi actif, aussi ami des Arts utiles, plus appliqué à la législation, il voulut changer comme lui le Commerce du Monde, & bâtit ou répara autant de villes qu'*Alexandre*.

Le Gouverneur de Derbent à l'approche de l'Armée Russe ne voulut point soutenir de siége, soit qu'il crût ne pouvoir se défendre, soit qu'il préférât la protection de l'Empereur PIERRE à celle du Tyran *Mahmoud*: il

il apporta les clefs d'argent de la ville & du château: l'armée entra paisiblement dans Derbent, & alla camper sur le bord de la mer.

L'usurpateur *Mahmoud*, déja maître d'une grande partie de la Perse, voulut en vain prévenir le Czar & l'empêcher d'entrer dans Derbent. Il excita les Tartares voisins; il accourut lui-même; mais Derbent était déja rendu.

Pierre ne put alors pousser plus loin ses conquêtes. Les bâtimens qui apportaient de nouvelles provisions, des chevaux, des recrües, avaient péri vers Astrakan, & la saison s'avançait; il retourna à Moscou & y entra 5. Janv.
en triomphe: là selon sa coutume, il rendit solemnellement compte de son expédition au Vice-Czar *Romadanosky*, continuant jusqu'au bout cette singulière comédie, qui selon ce qui est dit dans son éloge prononcée à Paris à l'Académie des Sciences, aurait dû être jouée devant tous les Monarques de la Terre.

La Perse était encor partagée entre *Hussein* & l'usurpateur *Mahmoud*. Le premier cherchait à se faire un appui de l'Empereur de Russie; le second craignait en lui un vengeur, qui lui arracherait le fruit de sa rébellion. *Mahmoud* fit ce qu'il put pour soulever

la

la Porte Ottomane contre PIERRE: il envoya une Ambassade à Constantinople; les Princes du Daguestan, sous la protection du Grand Seigneur, dépouillés par les armes de la Russie, demandèrent vengeance. Le Divan craignit pour la Georgie que les Turcs comptaient au nombre de leurs Etats.

Le Grand Seigneur fut prêt de déclarer la guerre. La Cour de Vienne & celle de Paris l'en empêchèrent. L'Empereur d'Allemagne notifia, que si les Turcs attaquaient la Russie, il serait obligé de la défendre. Le Marquis de *Bonac*, Ambassadeur de France à Constantinople, apuya habilement par ses représentations les menaces des Allemans: il fit sentir que c'était même l'intérêt de la Porte, de ne pas souffrir qu'un rebelle usurpateur de la Perse, enseignât à détrôner les Souverains; que l'Empereur Russe n'avait fait que ce que le Grand Seigneur aurait dû faire.

Pendant ces négociations délicates, le rebelle *Myr Mahmoud* s'était avancé aux portes de Derbent: il ravagea les pays voisins, afin que les Russes n'eussent pas de quoi subsister. La partie de l'ancienne Hyrcanie, aujourd'hui Guilan, fut saccagée, & ces peuples désespérés se mirent d'eux-mêmes sous la protection des Russes qu'ils regardèrent comme leurs libérateurs.

Ils

Ils suivaient en cela l'exemple du Sophi même. Ce malheureux Monarque avait envoyé un Ambassadeur à PIERRE *le Grand*, pour implorer solemnellement son secours. A peine cet Ambassadeur fut-il en route, que le rebelle *Myr Mahmoud* se saisit d'Ispahan & de la personne de son maître.

Le fils du Sophi détrôné, & prisonnier, nommé *Thamaseb*, échapa au Tyran, rassembla quelques troupes, & combattit l'usurpateur. Il ne fut pas moins ardent que son père à presser PIERRE *le Grand* de le protéger, & envoya à l'Ambassadeur les mêmes instructions que *Sha Hussein* avait données.

Cet Ambassadeur Persan, nommé *Ismaël-beg*, n'était pas encor arrivé, & sa négociation avait déja réussi. Il sçut en abordant à Astrakan que le Général *Matuskin* allait partir avec de nouvelles troupes pour renforcer l'armée du Daguestan. On n'avait point encor pris la ville de Baku ou Bachu, qui donne à la mer Caspienne le nom de mer de *Bachu* chez les Persans. Il donna au Général Russe une lettre pour les habitans, par laquelle il les exhortait au nom de son maître à se soumettre à l'Empereur de Russie. L'Ambassadeur continua sa route pour Pétersbourg, & le Général *Matuskin* alla mettre le siége devant la ville de Bachu. L'Ambassadeur Persan

Août. 1723. fah arriva à sa Cour en même tems que la nouvelle de la prise de la ville.

Cette ville est près de Shamachie, où les facteurs Russes avaient été égorgés ; elle n'est pas si peuplée & si opulente que Shamachie, mais elle est renommée pour le Naphte qu'elle fournit à toute la Perse. Jamais traité ne fut

Septem. 1723. plus tôt conclu que celui d'*Ismaël-beg*. L'Empereur PIERRE pour venger la mort de ses sujets, & pour secourir le Sophi *Thamaseb* contre l'usurpateur, promettait de marcher en Perse avec des armées ; & le nouveau Sophi lui cédait non-seulement les villes de Bachu & de Derbent, mais les Provinces de Guilan, de Mazanderan, & d'Asterabath.

Le Guilan est, comme nous l'avons déja dit, l'Hircanie méridionale ; le Mazanderan qui la touche, est le pays de Mardes ; Asterabat joint le Mazanderan ; & c'étaient les trois provinces principales des anciens Rois Mèdes ; de sorte que PIERRE se voyait maître, par ses armes & par les traités, du prémier royaume de *Cyrus*.

Il n'est pas inutile de dire que dans les articles de cette convention, on régla le prix des denrées qu'on devait fournir à l'armée. Un chameau ne devait couter que soixante francs de nôtre monnoye (douze roubles :) la livre de pain ne revenait pas à cinq liards,

la

la livre de bœuf à peu près à six : ce prix était une preuve évidente de l'abondance qu'on voyait en ces pays, des vrais biens qui sont ceux de la terre, & de la disette de l'argent qui n'est qu'un bien de convention.

Tel était le sort misérable de la Perse, que le malheureux Sophi *Thamaseb*, errant dans son Royaume, poursuivi par le rebelle *Mahmoud*, assassin de son père & de ses frères, était obligé de conjurer à la fois la Russie & la Turquie, de vouloir bien prendre une partie de ses Etats, pour lui conserver l'autre.

L'Empereur PIERRE, le Sultan *Achmet trois*, & le Sophi *Thamaseb*, convinrent donc que la Russie garderait les trois provinces dont nous venons de parler, & que la Porte Ottomane aurait Casbin, Tauris, Erivan, outre ce qu'elle prenait alors sur l'usurpateur de la Perse. Ainsi ce beau Royaume était à la fois démembré par les Russes, par les Turcs, & par les Persans mêmes.

L'Empereur PIERRE régna ainsi jusqu'à sa mort du fond de la mer Baltique par-delà les bornes méridionales de la mer Caspienne. La Perse continua d'être la proye des révolutions & des ravages. Les Persans auparavant riches & polis furent plongés dans la misère & dans la barbarie, tandis que la Russie parvint de

la pauvreté & de la grossiéreté à l'opulence & à la politesse. Un seul homme, parce qu'il avait un génie actif & ferme, éleva sa patrie; & un seul homme, parce qu'il était faible & indolent, fit tomber la sienne.

Nous sommes encor très mal informés du détail de toutes les calamités qui ont désolé la Perse si longtems; on a prétendu que le malheureux *Sha Hussein* fut assez lâche pour mettre lui-même sa mitre Persanne, ce que nous appellons la Couronne, sur la tête de l'usurpateur *Mahmoud*. On dit que ce *Mahmoud* tomba ensuite en démence; ainsi un imbécille & un fou décidèrent du sort de tant de milliers d'hommes. On ajoute que *Mahmoud* tua de sa main dans un accès de folie, tous les fils & les neveux du Sha *Hussein*, au nombre de cent, qu'il se fit réciter l'Evangile de *St. Jean* sur la tête, pour se purifier & pour se guérir. Ces contes Persans ont été débités par nos moines, & imprimés à Paris.

Ce Tyran, qui avait assassiné son oncle, fut enfin assassiné à son tour par son neveu *Eshreff*, qui fut aussi cruel & aussi tyran que *Mahmoud*.

Le

Le Sha *Thamaseb* implora toujours l'assistance de la Russie. C'est ce même *Thamaseb*, ou *Thamas*, secouru depuis, & rétabli par le célèbre *Kouli-Kan*, & ensuite détrôné par *Kouli-Kan* même.

Ces révolutions & les guerres que la Russie eut ensuite à soutenir contre les Turcs dont elle fut victorieuse, l'évacuation des trois provinces de Perse, qui coûtaient à la Russie beaucoup plus qu'elles ne rendaient, ne sont pas des événemens qui concernent PIERRE *le Grand*; ils n'arrivèrent que plusieurs années après sa mort; il suffit de dire qu'il finit sa carrière militaire par ajouter trois provinces à son Empire du côté de la Perse, lorsqu'il venait d'en ajouter trois autres vers les frontières de la Suède.



CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

Couronnement & Sacre de l'Impératrice Catherine Iere. Mort de PIERRE le Grand.

PIERRE, au retour de ſon expédition de Perſe, ſe vit plus que jamais l'arbitre du Nord. Il ſe déclara le protecteur de la famille de ce même *Charles XII.* dont il avait été dix-huit ans l'ennemi. Il fit venir à la Cour le Duc de Holſtein, neveu de ce Monarque; il lui deſtina ſa fille ainée, & ſe prépara dès-lors à ſoutenir ſes droits ſur le Duché de Holſtein-Sleſvik; il s'y engagea même dans un traité d'alliance qu'il
Fevrier 1724. conclut avec la Suède.

Il continuait les travaux commencés dans toute l'étendue de ſes Etats, juſqu'au fond du Kamshatka; & pour mieux diriger ces travaux, il établiſſait à Pétersbourg ſon Aca-
Fevrier 1724. démie des Sciences. Les arts floriſſaient de tous côtés; les manufactures étaient encouragées, la marine augmentée, les armées bien entretenues, les loix obſervées: il jouiſſait en paix de ſa gloire; il voulut la partager d'une manière nouvelle, avec celle qui en réparant le malheur de la campagne du Pruth, avait, diſait-il, contribué à cette gloire même.

Ce

Ce fut à Moscou qu'il fit couronner & sacrer sa femme *Catherine*, en presence de la Duchesse de Courlande fille de son frère ainé, & du Duc de Holstein qu'il allait faire son gendre. La déclaration qu'il publia mérite attention ; on y rappelle l'usage de plusieurs Rois Chrétiens de faire couronner leurs épouses ; on y rappelle les exemples des Empereurs *Basilide*, *Justinien*, *Héraclius*, & *Léon* le philosophe. L'Empereur y spécifie les services rendus à l'Etat par *Catherine*, & surtout dans la guerre contre les Turcs, lorsque son armée réduite, dit-il, à vingt-deux mille hommes, en avait plus de deux cent mille à combattre. Il n'était point dit dans cette ordonnance que l'Impératrice dût régner après lui ; mais il y préparait les esprits par cette cérémonie inusitée dans ses états.

18 Mai 1724.

Ce qui pouvait peut-être encor faire regarder *Catherine* comme destinée à posséder le trône après son époux, c'est que lui-même marcha devant elle à pied le jour du Couronnement, en qualité de Capitaine d'une nouvelle Compagnie qu'il créa, sous le nom de *Chevaliers de l'Impératrice*.

Quand on fut arrivé à l'Eglise, PIERRE lui posa la Couronne sur la tête ; elle voulut lui embrasser les genoux, il l'en empécha ; & au sortir de la cathédrale, il fit porter le

 sceptre

ſceptre & le globe devant elle. La fête fut digne en tout d'un Empereur. PIERRE étalait dans les occaſions d'éclat autant de magnificence qu'il mettait de ſimplicité dans ſa vie privée.

Ayant couronné ſa femme, il ſe réſolut enfin à donner ſa fille ainée *Anne Pétrona* au Duc de Holſtein. Cette Princeſſe avait beaucoup de traits de ſon père; elle était d'une taille majeſtueuſe & d'une grande beauté. On la fiança au Duc de Holſtein, mais ſans grand appareil. PIERRE ſentait déja ſa ſanté très altérée, & un chagrin domeſtique, qui peut-être aigrit encor le mal dont il mourut, rendit ces derniers tems de ſa vie peu convenables à la pompe des fêtes.

24 Novembre 1724.

Catherine avait un jeune chambellan, nommé *Moens de la Croix*, né en Ruſſie, d'une famille Flamande: il était d'une figure diſtinguée; ſa ſœur, madame de *Balc* était dame d'atour de l'Impératrice; tous deux gouvernaient ſa maiſon. On les accuſa l'un & l'autre auprès de l'Empereur: ils furent mis en priſon, & on leur fit leur procés pour avoir reçu des préſens. Il avait été défendu dès l'an 1714. à tout homme en place d'en recevoir, ſous peine d'infamie & de mort; & cette défenſe avait été pluſieurs fois renouvellée.

Mémoires du Comte de Baſſevitz.

Le

Le frère & la sœur furent convaincus : tous ceux qui avaient ou acheté, ou récompensé leurs services, furent nommés dans la sentence, excepté le Duc de Holstein, & son Ministre le Comte de *Bassevitz* : il est vraisemblable même, que des présens faits par ce Prince à ceux qui avaient contribué à faire réussir son mariage, ne furent pas regardés comme une chose criminelle.

Moens fut condamné à perdre la tête, & sa sœur, favorite de l'Impératrice, à recevoir onze coups de knout. Les deux fils de cette Dame, l'un Chambellan, & l'autre Page, furent dégradés & envoyés en qualité de simples soldats dans l'armée de Perse.

Ces sévérités qui révoltent nos mœurs étaient peut-être nécessaires dans un pays où le maintien des loix semblait exiger une rigueur effrayante. L'Impératrice demanda la grace de sa Dame d'atours, & son mari irrité la refusa. Il cassa dans sa colère une glace de Venise, & dit à sa femme : „Tu vois qu'il „ne faut qu'un coup de ma main pour faire „rentrer cette glace dans la poussière dont „elle est sortie.“ *Catherine* le regarda avec une douleur attendrissante, & lui dit : „Hé „bien ; vous avez cassé ce qui faisait l'orne„ment de vôtre palais, croyez-vous qu'il „en devienne plus beau ?“ Ces paroles ap-

paisèrent l'Empereur ; mais toute la grace que sa femme put obtenir de lui, fut que sa Dame d'atours ne recevrait que cinq coups de knout au lieu de onze.

Je ne raporterais pas ce fait s'il n'était attesté par un Ministre, témoin oculaire, qui lui-même ayant fait des présens au frére & à la sœur, fut peut-être une des principales causes de leur malheur. Ce fut cette avanture qui enhardit ceux qui jugent de tout avec malignité, à débiter que *Catherine* hâta les jours d'un mari qui lui inspirait plus de crainte par sa colère, que de reconnaissance par ses bienfaits.

On se confirma dans ces soupçons cruels par l'empressement qu'eut *Catherine* de rappeller sa Dame d'atours immédiatement après la mort de son époux, & de lui donner toute sa faveur. Le devoir d'un Historien est de raporter ces bruits publics qui ont éclaté dans tous les tems & dans tous les états à la mort des Princes enlevés par une mort prématurée, comme si la nature ne suffisait pas à nous détruire ; mais le même devoir exige qu'on fasse voir combien ces bruits étaient téméraires & injustes.

Il y a une distance immense entre le mécontentement passager que peut causer un mari sévère, & la résolution désespérée d'empoisonner un époux & un maître, auquel on

on doit tout. Le danger d'une telle entreprise eût été aussi grand que le crime. Il y avait alors un grand parti contre *Catherine*, en faveur du fils de l'infortuné Czarovitz. Cependant, ni cette faction, ni aucun homme de la Cour ne soupçonnèrent *Catherine*, & les bruits vagues qui coururent ne furent que l'opinion de quelques étrangers mal instruits, qui se livrèrent sans aucune raison à ce plaisir malheureux de supposer de grands crimes à ceux qu'on croit intéressés à les commettre. Cet intérêt même était fort douteux dans *Catherine*; il n'était pas sûr qu'elle dût succéder; elle avait été couronnée, mais seulement en qualité d'épouse du Souverain, & non comme devant être Souveraine après lui.

La déclaration de PIERRE n'avait ordonné cet appareil que comme une cérémonie, & non comme un droit de régner: elle rappellait les exemples des Empereurs Romains qui avaient fait couronner leurs épouses, & aucune d'elles ne fut maîtresse de l'Empire. Enfin, dans le tems même de la maladie de PIERRE, plusieurs crurent que la Princesse *Anne Pétrôna* lui succéderait, conjointement avec le Duc de Holstein son époux, ou que l'Empereur nommerait son petit-fils pour son successeur: ainsi, bien loin que *Catherine* eût

intérêt à la mort de l'Empereur, elle avait besoin de sa conservation.

Il était constant que PIERRE était attaqué depuis longtems d'un abscès & d'une retention d'urine, qui lui causait des douleurs aiguës. Les eaux minérales d'Olonitz, & d'autres qu'il mit en usage, ne furent que d'inutiles secours: on le vit s'affaiblir sensiblement depuis le commencement de l'année 1724. Ses travaux, dont il ne se relâcha jamais, augmentèrent son mal, & hâtèrent sa fin: son état parut bientôt mortel; il ressentit des chaleurs brulantes qui le jettaient dans un délire presque continuel: il voulut écrire dans un moment d'intervalle que lui laissèrent ses douleurs, mais sa main ne forma que des caractères inlisibles, dont on ne put déchiffrer que ces mots en Russe, *Rendez tout à*... .

Janvier 1725.

Mémoires mss. du comte de Basse-vitz.

Il cria qu'on fit venir la Princesse *Anne Pétrôna*, à laquelle il voulait dicter; mais lorsqu'elle parut devant son lit, il avait déja perdu la parole, & il tomba dans une agonie qui dura seize heures. L'Impératrice *Catherine* n'avait pas quitté son chevet depus trois nuits: il mourut enfin entre ses bras le 28. Janvier, vers les quatre heures du matin.

28 Janv. 1725. Mort de PIERRE le grand

On porta son corps dans la grande salle du palais, suivi de toute la famille Impériale, du Sénat, de toutes les personnes de la pre-

miére distinction & d'une foule de peuple : il fut exposé sur un lit de parade, & tout le monde eut la liberté de l'approcher & de lui baiser la main, jusqu'au jour de son enterrement qui se fit le $\frac{10}{21}$ Mars 1725.

On a cru, on a imprimé qu'il avait nommé son épouse *Catherine* héritière de l'Empire par son testament; mais la vérité est qu'il n'avait point fait de testament, ou que du moins il n'en a jamais paru; négligence bien étonnante dans un législateur, & qui prouve qu'il n'avait pas cru sa maladie mortelle.

On ne savait point à l'heure de sa mort qui remplirait son trône; il laissait *Pierre* son petit-fils, né de l'infortuné *Alexis*; il laissait sa fille ainée, la Duchesse de Holstein. Il y avait une faction considérable en faveur du jeune PIERRE. Le Prince *Menzikoff* lié avec l'Impératrice *Catherine* dans tous les tems, prévint tous les partis & tous les desseins. PIERRE était prêt d'expirer, quand *Menzikoff* fit passer l'Impératrice dans une salle où leurs amis étaient dèja assemblés; on fait transporter le trésor à la forteresse, on s'assure des gardes; le Prince *Menzikoff* gagna l'Archevêque de Novogorod; *Catherine* tint avec eux, & avec un secretaire de confiance nommé *Macarof*, un Conseil secret, où assista le Ministre du Duc de Holstein.

L'Impé-

L'Impératrice, au fortir de ce Confeil, revint auprès de fon époux mourant qui rendit les derniers foupirs entre fes bras. Auffitôt les Sénateurs, les Officiers Généraux accoururent au palais; l'Impératrice les harangua; *Menzikoff* répondit en leur nom; on délibéra pour la forme hors de la préfence de l'Impératrice. L'Archevêque de Plefcou *Theophane* déclara que l'Empereur avait dit la veille du Couronnement de *Catherine*, qu'il ne la couronnait que pour la faire régner après lui; toute l'affemblée figna la proclamation, & *Catherine* fuccéda à fon époux le jour même de fa mort.

PIERRE *le Grand* fut regretté en Ruffie de tous ceux qu'il avait formés, & la génération qui fuivit celle des partifans des anciennes mœurs, le regarda bientôt comme fon père. Quand les étrangers ont vû que tous fes établiffemens étaient durables, ils ont eu pour lui une admiration conftante, & ils ont avoué qu'il avait été infpiré plutôt par une fageffe extraordinaire, que par l'envie de faire des chofes étonnantes. L'Europe a reconnu qu'il avait aimé la gloire, mais qu'il l'avait mife à faire du bien, que fes défauts n'avaient jamais affaibli fes grandes qualités, qu'en lui l'homme eut fes taches, & que le Monarque fut toujours grand; il a forcé la nature en

tout,

tout, dans ses sujets, dans lui-même, & sur la terre sur les eaux : mais il l'a forcée pour l'embellir. Les arts qu'il a transplantés de ses mains dans des pays dont plusieurs alors étaient sauvages, ont en fructifiant rendu témoignage à son génie, & éternisé sa mémoire ; ils paraissent aujourd'hui originaires des pays mêmes où il les a portés. Loix, police, politique, discipline militaire, marine, commerce, manufactures, sciences, beaux arts, tout s'est perfectionné selon ses vuës ; & par une singularité dont il n'est point d'exemple, ce sont quatre femmes montées après lui successivement sur le trône, qui ont maintenu tout ce qu'il acheva, & ont perfectionné tout ce qu'il entreprit.

Le Palais a eu des révolutions après sa mort, l'État n'en a éprouvé aucune. La splendeur de cet Empire s'est augmentée sous *Catherine première* : il a triomphé des Turcs & des Suédois sous *Anne Pétróna ;* il a conquis sous *Elisabeth* la Prusse, & une partie de la Poméranie ; il a joui d'abord de la paix, & il a vu fleurir les arts sous *Catherine seconde.*

C'est aux historiens nationaux d'entrer dans tous les détails des fondations, des loix, des guerres & des entreprises de PIERRE *le Grand ;* ils encourageront leurs compatriotes en célébrant tous ceux qui ont aidé ce

 Monar-

Monarque dans ses travaux guerriers & politiques. Il suffit à un étranger, amateur desintéressé du mérite, d'avoir essayé de montrer ce que fut le grand homme qui apprit de *Charles XII.* à le vaincre, qui sortit deux fois de ses Etats pour les mieux gouverner, qui travailla de ses mains à presque tous les arts nécessaires pour en donner l'exemple à son peuple, & qui fut le fondateur & le père de son Empire.

Les Souverains des Etats depuis longtems policés se diront à eux-mêmes, „ Si dans „ les climats glacés de l'ancienne Scithie, „ un homme aidé de son seul génie a fait „ de si grandes choses, que devons-nous „ faire dans des Royaumes où les travaux „ accumulés de plusieurs siécles nous ont „ rendu tout facile.

FIN.



PIECES

PIECES ORIGINALES

Selon les traductions faites alors par l'ordre de PIERRE Ier.

CONDAMNATION D'ALEXIS.

Le 24. Juin 1718.

EN vertu de l'ordonnance expresse émanée de Sa Majesté Czarienne, & signée de sa propre main le 13 Juin dernier, pour le jugement du Czarewitz *Alexis Petrowitz*, sur ces transgressions, & ses crimes contre son Père & son Seigneur, les soussignés *Ministres, Sénateurs, États Militaire & Civil*, après s'être assemblés plusieurs fois dans la chambre de la Régence du Sénat à *Petersbourg*, aïant ouï plus d'une fois la lecture qui a été faite des originaux & des extraits des témoignages qui ont été rendus contre lui, comme aussi des lettres d'exhortation de Sa Majesté Czarienne au Czarewitz, & des réponses qu'il y a faites, écrites de sa propre main, & des autres actes appartenant au procès, de même que des informations criminelles, & les confessions & des déclarations du Czarewitz, tant écrites de sa propre main, que faites de bouche à son Seigneur & Père, & devant les soussignés établis par l'autorité de Sa Majesté Czarienne, à l'effet du présent jugement: ils ont déclaré & reconnu, que, quoique selon les droits de l'Empire Russien, il n'ait jamais appartenu à eux,

étant

étant sujets naturels de la domination souveraine de Sa Majesté Czarienne, de prendre connaissance d'une affaire de cette nature, qui selon son importance, dépend uniquement de la volonté absolue du Souverain, dont le pouvoir ne dépend que de Dieu seul, & n'est point limité par aucune loi: se soumettant pourtant à ladite ordonnance de Sa Majesté Czarienne leur Souverain, qui leur donne cette liberté, & après de mures réflexions, & en conscience chrétienne, sans crainte, ni flatterie, & sans avoir égard à la personne, n'ayant devant les yeux que les loix divines applicables au cas présent, tant de l'ancien que du nouveau Testament, les saintes Ecritures de l'Evangile & des Apôtres, comme aussi les canons & les règles des conciles, l'autorité des saints Pères, & des Docteurs de l'Eglise; prenant aussi des lumiéres des considérations des Archevêques & du Clergé assemblés à *Petersbourg* par ordre de Sa Majesté Czarienne, lesquelles sont transcrites ci-dessus, & se conformant aux loix de toute la Russie, & en particulier aux constitutions de cet Empire, aux loix militaires, & aux statuts qui sont conformes aux loix de beaucoup d'autres Etats, surtout à celles des anciens Empereurs Romains & Grecs, & d'autres Princes Chrétiens. Les soussignés ayant été aux avis sont convenus unanimément, sans contradiction, & ils ont prononcé que le Czarewitz *Alexis Petrowitz est digne de mort* pour ses crimes susdits, & pour ses transgressions capitales contre son Souverain & son Père, étant fils & sujet de Sa Majesté Czarienne; ensorte

que,

que, quoique Sa Majesté Czarienne ait promis au Czarewitz, par la lettre qu'il lui a envoyée par Monsieur *Tolstoy* Conseiller privé, & par le Capitaine *Romanzoff*, dattée de Spaa le 10. Juillet 1717., de lui pardonner son évasion, s'il retournait de son bon gré & volontairement, ainsi que le Czarewitz même l'a avoué avec remerciment dans sa réponse à cette lettre, écrite de Naples le 4. Octobre 1717. où il a marqué qu'il remerciait Sa Majesté Czarienne pour le pardon qui lui était donné seulement pour son évasion volontaire, il s'en est rendu indigne depuis par ses oppositions aux volontés de son Père & par ses autres transgressions qu'il a renouvellées & continuées, comme il est amplement déduit dans le Manifeste, publié par Sa Majesté Czarienne, le 3. Février de la présente année, & parce qu'entr'autres choses il n'est pas retourné de son bon gré.

Et quoique Sa Majesté Czarienne à l'arrivée du Czarewitz à Moscou, avec son écrit de confession de ses crimes, & où il en demandait pardon, eût pitié de lui, comme il est naturel à un père d'en avoir de son fils, & qu'à l'audience qu'elle lui donna dans la salle du château le même jour trois de Février, elle lui promit le pardon de toutes ses transgressions; Sa Majesté Czarienne ne lui fit cette promesse qu'avec cette condition expresse qu'elle exprima en présence de tout le monde, savoir que lui Czarewitz déclarerait sans aucune restriction ni réserve tout ce qu'il avait commis & tramé jusqu'à ce jour-là contre Sa Majesté Czarienne, & qu'il découvrirait toutes les personnes qui lui ont

donné des conseils, ses complices & généralement tous ceux qui ont sû quelques choses de ses desseins & de ses menées; mais que s'il célait quelqu'un, ou quelque chose, le pardon promis serait nul & demeurerait revoqué; ce que le Czarewitz reçut alors & accepta, au moins en apparence, avec des larmes de reconnaissance, & il promit par serment de déclarer tout sans réserve. En confirmation de quoi il baisa la sainte Croix & les saintes Ecritures dans l'église cathédrale.

Sa Majesté Czarienne lui confirma aussi la même chose de sa propre main le lendemain, dans les articles d'interrogatoire inserés ci-dessus, qu'elle lui fit donner, ayant écrit à leur tête ce qui suit.

Comme vous avez reçu hier votre pardon, à condition que vous déclareriez toutes les circonstances de votre évasion & ce qui y a du rapport; mais que si vous céliez quelques choses, vous seriez privé de la vie; & comme vous avez déja fait de bouche quelques déclarations, vous devez pour une plus ample satisfaction, & pour votre décharge, les mettre par écrit selon les points marqués ci-dessous.

Et à la conclusion, il était encore écrit de la main de sa Majesté Czarienne dans le septiéme article.

Déclarez tout ce qui a du rapport à cette affaire, quand même cela ne serait point spécifié ici, & purgez vous comme dans la sainte confession; mais si vous cachez ou célez quelque chose qui se découvre dans la suite, ne m'imputez rien. Car il vous a été déclaré hier devant tout le monde, qu'en ce cas-là le

par-

pardon que vous avez reçu serait nul & révoqué.

Nonobstant cela, le Czarewitz a parlé dans ses réponses & dans ses confessions, sans aucune sincérité ; il a célé & caché non-seulement beaucoup de personnes, mais aussi des affaires capitales, & ses transgressions, & en particulier ses desseins de rebellion contre son Père & son Seigneur, & ses mauvaises pratiques qu'il a tramées & entretenues long-tems pour tâcher d'usurper le Trône de son Père, même de son vivant, par différentes mauvaises voyes, & sous de méchans prétextes, fondant son espérance & les souhaits qu'il faisait de la mort de son Père & son Seigneur, sur la déclaration dont il se flattait du petit peuple en sa faveur.

Tout cela a été découvert ensuite par les informations criminelles, après qu'il a refusé de le déclarer lui-même, comme il a paru ci-dessus.

Ainsi il est évident par toutes ces démarches du Czarewitz, & par les déclarations qu'il a données par écrit & de bouche, & en dernier lieu par celle du 22 Juin de la présente année, qu'il n'a point voulu que la succession à la Couronne lui vint après la mort de son Père de la manière que son Père aurait voulu la lui laisser, selon l'ordre de l'équité & par les voyes & les moyens que Dieu a prescrits : mais qu'il l'a desirée, & qu'il a eu dessein d'y parvenir, même du vivant de son Père & son Seigneur, contre la volonté de Sa Majesté Czarienne, & en s'opposant à tout ce que son Père voulait, & non-seulement par des soulévemens de rebelles

qu'il efpérait, mais encore par l'affiftance de l'Empereur; & avec une armée étrangère qu'il s'était flatté d'avoir à fa difpofition, au prix même du renverfement de l'Etat & de l'aliénation de tout ce qu'on aurait pû lui demander de l'Etat pour cette affiftance.

L'expofé qu'on vient de faire, fait donc voir que le Czarewitz en cachant tous fes pernicieux deffeins, & en célant beaucoup de perfonnes qui ont été d'intelligence avec lui, comme il a fait jufqu'au dernier examen, & jufques à ce qu'il a été pleinement convaincu de toutes fes machinations, a eu en vûe de fe réferver des moyens pour l'avenir, quand l'occafion fe préfenterait favorable, de reprendre fes deffeins, & de pouffer à bout l'exécution de cette horrible entreprife contre fon Père & fon Seigneur, & contre tout cet Empire.

Il s'eft rendu par là indigne de la clémence & du pardon qui lui a été promis par fon Seigneur & fon Père; il l'a auffi avoué lui-même, tant devant Sa Majefté Czarienne, qu'en préfence de tous les Etats Eccléfiaftiques & Séculiers, & publiquement devant toute l'affemblée: & il a auffi déclaré verbalement & par écrit devant les Juges foufsignés, établis par Sa Majefté Czarienne, que tout ce que deffus était véritable & manifefte par les effets qui en avaient paru.

Ainfi puifque les fufdites loix divines & eccléfiaftiques, les civiles & militaires, & particuliérement les deux dernières, condamnent à mort fans miféricorde, non-feulement ceux dont les attentats contre leur Père & Seigneur ont été manifeftés par des éviden-

évidences, ou prouvés par des écrits, mais même ceux dont les attentats n'ont été que dans l'intention de se rebeller, ou d'avoir formé de simples desseins de tuer leur Souverain ou d'usurper l'Empire; Que penser d'un dessein de rébellion, tel qu'on n'a guères ouï parler de semblable dans le monde, joint à celui d'un horrible double parricide contre son Souverain, premiérement comme son Père de la Patrie, & encore comme son Père selon la nature; (un Père très-clément qui a fait élever le Czarewitz depuis le berceau avec des soins plus que paternels, avec une tendresse & une bonté qui ont paru en toutes rencontres, qui a tâché de le former pour le Gouvernement, & de l'instruire avec des peines incroyables & une application infatigable dans l'art militaire, pour le rendre capable & digne de la succession d'un si grand Empire) à combien plus forte raison un tel dessein a-t-il mérité une punition de mort?

C'est avec un cœur affligé & des yeux pleins de larmes, que nous, comme serviteurs & sujets, prononcons cette sentence, considérant qu'il ne nous appartient point en cette qualité d'entrer en jugement de si grande importance, & particuliérement de prononcer une sentence contre le fils du très-souverain & très-clément Czar notre Seigneur. Cependant sa volonté étant que nous jugions, nous déclarons par la présente notre véritable opinion, & nous prononçons cette condamnation avec une conscience si pure & si chrétienne, que nous croyons pouvoir la soutenir devant le terrible, le juste & l'impartial jugement du grand Dieu.

Soumettant au reste cette sentence que nous rendons, & cette condamnation que nous faisons, à la souveraine puissance, à la volonté, & à la clémente revision de Sa Majesté Czarienne notre très - clément Monarque.



PAIX DE NEUSTADT.

AU NOM DE LA TRES-SAINTE ET INDIVISIBLE TRINITE.

SOit notoire par les présentes, que comme il s'est élevé il y a plusieurs années une guerre sanglante, longue & onereuse entre Sa Majesté le feu Roi Charles XII. de glorieuse mémoire, Roi de Suède, des Gots & des Vandales, &c. ses Successeurs au Trône de Suède, Madame Ulrique, Reine de Suède, des Gots & des Vandales, &c. & le Royaume de Suède, d'une part; & entre Sa Majesté Czarienne PIERRE Ir, Empereur de toute la Russie, &c. & l'Empire de Russie, de l'autre part: les deux Parties ont trouvé à propos de travailler aux moyens de mettre fin à ces troubles, & par conséquent à l'effusion de tant de sang innocent; & il a plû à la Providence Divine de disposer les esprits des deux parties à faire assembler leurs Ministres-Plénipotentiaires, pour traiter & conclure une paix ferme, sincère & stable, & une amitié éternelle entre les deux Etats, provinces, pays, vassaux, sujets & habitans; savoir,

savoir, Mr. Jean Lilienfted, Conseiller de Sa Majesté le Roi de Suéde, de son Royaume & de sa Chancellerie, & Mr. le Baron Otto Reinhol Stroemfeld, Intendant des Mines de cuivre & des fiefs des Dalders, de la part de sadite Majesté; & de la part de Sa Majesté Czarienne, Mr. le Comte Jacob Daniel Bruce, son Aide-de-Camp Général, Président des Colleges des mineraux & des Manufactures, & Chevalier des Ordres de St. André & de l'Aigle Blanc, & Mr. Henri-Jean Frederic Osterman, Conseiller Privé de la Chancellerie de Sa Majesté Czarienne: lesquels Ministres-Plénipotentiaires s'étant assemblés à Neustadt, ont fait l'échange de leurs pouvoirs; & après avoir imploré l'assistance divine, ils ont mis la main à cet important & très-salutaire ouvrage, & ont conclu, par la grace & la bénédiction de Dieu, la Paix suivante, entre la Couronne de Suède & Sa Majesté Czarienne.

Art. I. IL y aura dès à present, & jusqu'à perpétuité, une Paix inviolable par terre & par mer, de même qu'une sincère union & une amitié indissoluble, entre Sa Majesté le Roi Fréderic premier Roi de Suède, des Gots & des Vandales, ses Successeurs à la Couronne & au Royaume de Suède, ses domaines, provinces, pays, villes, vassaux, sujets & habitans, tant dans l'Empire Romain, que hors dudit Empire, d'une part, & Sa Majesté Czarienne PIERRE Ir, Empereur de toute la Russie, &c. ses Successeurs au Trône de Russie, & tous ses pays, villes, vassaux, sujets & habitans, d'autre part: De

ſorte qu'à l'avenir, les deux parties pacifiantes ne commettront ni ne permettront qu'il ſe commette aucune hoſtilité, ſecrettement ou publiquement, directement ou indirectement, ſoit par les leurs ou par les autres: elles ne donneront non plus aucun ſecours aux ennemis d'une des deux parties pacifiantes, ſous quelque prétexte que ce ſoit, & ne feront avec eux aucune alliance qui ſoit contraire à cette paix: mais elles entretiendront toujours entre elles une amitié ſincère, & tâcheront de maintenir l'honneur, l'avantage & la ſureté mutuelle; comme auſſi de détourner, autant qu'il leur ſera poſſible, les dommages & les troubles dont l'une des deux parties pourrait être menacée par quelque autre Puiſſance.

II. Il y a de plus, de part & d'autre, une Amniſtie générale des hoſtilités commiſes pendant la guerre, ſoit par les armes ou par d'autres voyes, de ſorte qu'on ne s'en reſſouviendra ni s'en vengera jamais; particuliérement à l'égard de toutes les perſonnes d'Etat & des ſujets, de quelque nation que ce ſoit, qui ſont entrés au ſervice de l'une des deux parties pendant la guerre, & qui par cette démarche ſe ſont rendus ennemis de l'autre partie; excepté les Coſaques Ruſſiens qui ont paſſé au ſervice du Roi de Suède, Sa Majeſté Czarienne n'a pas voulu accorder qu'ils fuſſent compris dans cette Amniſtie générale, nonobſtant toutes les inſtances qui ont été faites de la part du Roi de Suède en leur faveur.

III. Tou-

III. Toutes les hostilités, tant par mer que par terre, cesseront ici & dans le grand Duché de Finlande, dans 15. jours, ou plûtôt, s'il est possible, après la signature de cette Paix; mais dans les autres endroits, dans trois semaines, ou plûtôt, s'il est possible, après qu'on aura fait l'échange de part & d'autre: pour cet effet, on publiera d'abord la conclusion de la paix. Et au cas qu'après l'expiration de ce terme, on vint à commettre quelque hostilité par mer ou par terre, de l'un ou de l'autre côté, de quelque nom que ce soit, par ignorance de la paix concluë, cela ne portera aucun préjudice à la conclusion de cette paix; mais on sera obligé de restituer & les hommes & les effets, pris & enlevés après ce tems-là.

IV. Sa Majesté le Roi de Suède cède par les présentes, tant pour soi-même que pour ses successeurs au Trône & au Royaume de Suède, à Sa Majesté Czarienne & ses successeurs à l'Empire de Russie, en pleine, irrévocable & éternelle possession, les provinces qui ont été conquises & prises par les armes de Sa Majesté Czarienne dans cette guerre, sur la Couronne de Suède; savoir, la Livonie, l'Estonie, l'Ingermanie, & une partie de la Carelie; de même que le district du fief de Wybourg, spécifié ci-dessous dans l'article du réglement des limites; les villes & forteresses de Riga, Dunamunde, Pernau, Revel, Dorpt, Nerva, Wybourg, Kexholm, & les autres villes, forteresses, ports, places, districts, rivages, & côtes apartenans auxdites provinces; comme aussi les isles d'Oesel, Dagoe,

Moen, & toutes les autres isles depuis la frontiére de Courlande, ſur les côtes de Livonie, Eſtonie & Ingermanie, & du côté oriental de Revel, ſur la mer qui va à Wibourg, vers le Midi & l'Orient; avec tous les habitans qui ſe trouvent dans ces Isles, & dans les ſuſdites provinces, villes & places; & généralement toutes leurs apartenances, dépendances, prérogatives, droits & émolumens ſans aucune exception, ainſi que la Couronne de Suède les a poſſedés.

Pour cet effet, Sa Majeſté le Roi de Suède renonce à jamais de la manière la plus ſolemnelle, tant pour ſoi, que pour ſes ſucceſſeurs & pour tout le Royaume de Suède, à toutes les prétentions qu'ils ont euës juſques ici, ou peuvent avoir ſur leſdites provinces, isles, pays & places, dont tous les habitans ſeront, en vertu des préſentes, déchargés du ſerment qu'ils ont prêté à la Couronne de Suède; de ſorte que Sa Majeſté & le Royaume de Suède ne pourront plus ſe les attribuër dès à préſent, ni les redemander à jamais, ſous quelque prétexte que ce ſoit, mais ils ſeront & reſteront incorporés à perpétuité à l'Empire de Ruſſie; & Sa Majeſté & le Royaume de Suède s'engagent par les préſentes, de laiſſer & maintenir toujours Sa Majeſté Czarienne & ſes ſucceſſeurs à l'Empire de Ruſſie dans la paiſible poſſeſſion deſdites provinces, isles, pays & places; & l'on cherchera & remettra à ceux qui ſeront autoriſés de Sa Majeſté Czarienne, toutes les archives & papiers qui concernent principalement

ment ces pays, lesquels ont été enlevés & portés en Suède pendant cette guerre.

V. Sa Majesté Czarienne s'engage en échange, & promet de restituer & d'évacuer à Sa Majesté & à la Couronne de Suède dans le terme de quatre semaines après l'échange de la ratification de ce traité de paix, ou plûtôt, s'il est possible, le grand Duché de Finlande, excepté la partie qui en a été reservée ci-dessous dans le réglement des limites, laquelle appartiendra à Sa Majesté Czarienne; de sorte que Sa Majesté Czarienne, & ses successeurs n'auront ni ne feront jamais aucune prétention sur ledit Duché, sous quelque prétexte que ce soit. Outre cela, Sa Majesté Czarienne s'engage & promet de faire payer promptement, infailliblement, & sans rabais, la somme de deux millions d'écus, aux autorisés du Roi de Suède, pourvu qu'ils produisent & donnent les quittances valables, dans les termes fixés, & en telles sortes de monnoye, dont on est convenu par un article séparé, lequel est de la même force, comme s'il était inséré ici de mot à mot.

VI. Sa Majesté le Roi de Suède s'est aussi reservée à l'égard du commerce, la permission pour toujours, de faire acheter annuellement des grains à Riga, Revel & Arensbourg, pour cinquante mille roubles: lesquels grains sortiront desdites places, sans qu'on en paye aucun droit ou autres impôts, pour être transportés en Suède; moyennant une attestation, par laquelle il paraisse, qu'ils ont été achetés pour le compte de Sa Majesté Suédoise, ou par des sujets qui sont chargés

de

de cet achat de la part de Sa Majesté le Roi de Suède; ce qui ne se doit pas entendre des années, dans lesquelles Sa Majesté Czarienne se trouverait obligée par manque de recolte, ou par d'autres raisons importantes, de défendre la sortie des grains généralement à toutes les nations.

VII. Sa Majesté Czarienne promet aussi de la maniére la plus solemnelle, qu'elle ne se mêlera point des affaires domestiques du Royaume de la Suède, ni de la forme de Régence qui a été réglée & établie sous serment, & unanimément par les Etats dudit Royaume: Qu'elle n'assistera personne, en aucune maniére, qui que ce puisse être, ni directement ni indirectement; mais qu'elle tâchera d'empecher & de prévenir tout ce qui y est contraire, pourvù que cela vienne à la connaissance de Sa Majesté Czarienne; afin de donner par là des marques évidentes d'une amitié sincère & d'un véritable voisin.

VIII. Et comme on a, de part & d'autre, l'intention de faire une paix ferme, sincère & durable, & qu'ainsi il est très-nécessaire de régler tellement les limites, qu'aucune des deux parties ne se puisse donner aucun ombrage, mais que chacune posséde paisiblement ce qui lui a été cédé par ce traité de paix, elles ont bien voulu déclarér, que les deux Empires auront dès à présent & à jamais les limites suivantes, qui commencent sur la côte Septentrionale de Sinus Finicus près de Wickolax: d'où elles s'étendent à une demi-lieuë du rivage de la mer dans le pays, & à la distance d'une demi-lieuë de la mer juf-

jusques vis-à-vis de Willayoki, & de là plus avant dans le pays; en sorte que du côté de la Mer & vis-à-vis de Rohel, il y aura une distance de trois quarts de lieuë dans une ligne diamétrale jusqu'au chemin qui va de Wibourg à Lapstrand, à la distance de trois lieuës de Wibourg, & qui va dans la même distance de trois lieuës vers le Nord par Wibourg dans une ligne diamétrale jusqu'aux anciennes limites qui ont été ci-devant entre Russie & la Suède, & même avant la réduction du fief de Kexholm sous la domination du Roi de Suède. Ces anciennes limites s'étendent du côté du Nord à huit lieuës; de là elles vont dans une ligne diamétrale au travers du fief de Kexholm jusqu'à l'endroit où la mer de Porojeroi, qui commence près du village de Kudumagube, touche les anciennes limites qui ont été entre la Russie & la Suède; tellement que Sa Majesté le Roi & le Royaume de Suède posséderont toujours tout ce qui est situé vers l'Oüest & le Nord au delà des limites spécifiées, & Sa Majesté Czarienne & l'Empire de Russie posséderont à jamais ce qui est situé en deçà, du côté d'Orient & du Sud. Et comme Sa Majesté Czarienne cède ainsi à perpétuité à Sa Majesté le Roi & au Royaume de Suède une partie du fief de Kexholm, qui appartenait ci-devant à l'Empire de Russie, elle promet de la maniére la plus solemnelle, pour soi & ses successeurs au Trône de Russie, qu'elle ne redemandera ni ne pourra redemander jamais cette partie du fief de Kexholm, sous quelque prétexte que ce soit; mais ladite partie sera & restera toujours incorporée au Roy-

aume

aume de Suède. A l'égard des limites dans les pays des Lapmarques, ils resteront sur le même pied qu'ils étaient avant le commencement de cette guerre entre les deux Empires. On est convenu de plus, de nommer des Commissaires de part & d'autre, immédiatement après la ratification du Traité principal, pour régler les limites de la manière susdite.

IX. Sa Majesté Czarienne promet en outre, de maintenir tous les habitans des Provinces de Livonie, d'Estonie & d'Oesel, nobles & roturiers, les villes, Magistrats & les corps des métiers, dans l'entiére jouïssance des priviléges, coutumes & prérogatives, dont ils ont joui sous la domination du Roi de Suède.

X. On n'introduira pas non plus la contrainte des consciences, dans les Pays qui ont été cédés; mais on y laissera & maintiendra la Religion Evangelique, de même que les Eglises, les écoles & ce qui en dépend, sur le même pié qu'elles étaient du tems de la dernière Régence du Roi de Suède, à condition que l'on y puisse aussi exercer librement la Religion Grecque.

XI. Quant à la réduction & liquidation qui se firent du tems de la Régence précédente du Roi de Suède en Livonie, Estonie, & Oesel, au grand préjudice des sujets & des habitans de ce pays-là, (ce qui a porté, de même que l'équité de l'affaire même, le feu Roi de Suède de glorieuse mémoire à donner l'assurance par une patente qui fut publiée le 13. Avril 1700., *que si quelques-uns*

de

de ses sujets pouvaient prouver loyalement que les biens qui ont été confisqués étaient les leurs, on leur rendrait justice à cet égard; & alors plusieurs sujets desdits pays furent remis dans la possession de leurs biens confisqués;) Sa Majesté Czarienne s' engage & promet de faire rendre justice à un chacun, soit qu'il demeure dans le terroir ou hors du terroir, qui a une juste prétention sur des terres en Livonie, Estonie, ou dans la province d'Oesel, & la peut vérifier duëment; de sorte qu' ils rentreront alors dans la possession de leurs biens ou terres.

XII. On restituera aussi incessamment, en conformité de l'Amnistie qui a été accordée & réglée ci-dessus dans l'article second, à ceux de Livonie, d'Estonie, & de l'Isle d'Oesel, qui ont tenu pendant cette guerre le parti du Roi de Suède, les biens, terres & maisons qui ont été confisqués & donnés à d'autres, tant dans les villes de ces provinces, que dans celles de Nerva & Wibourg, soit qu'ils leur soient dévolus pendant la guerre par héritage ou par d'autres voyes, sans aucune exception & restriction; soit que les proprietaires se trouvent à présent en Suède, ou en prison, ou quelque autre part, après que chacun se sera auparavant légitimé auprès du Gouvernement général, en produisant ses documens touchant son droit; mais ces proprietaires ne pourront rien prétendre des revenus qui ont eté levés par d'autres pendant cette guerre & après la confiscation, ni aucun dedommagement de ce qu' ils ont souffert par la guerre ou autrement. Ceux

qui

qui rentrent de cette maniére dans la possession de leurs biens ou terres, feront obligés de rendre hommage à Sa Majesté Czarienne, leur Souverain d'à présent, & de se comporter au reste comme de fidelles vassaux & sujets: Après qu'ils aurant prêté le serment accoûtumé, il leur sera permis de sortir du pays, d'aller demeurer ailleurs dans le pays de ceux qui sont alliés & amis de l'Empire de Russie, & de s'engager au service des Puissances neutres, ou d'y continuer, s'ils s'y sont déja engagés, suivant qu'ils le jugeront à propos. Mais à l'égard de ceux qui ne veulent pas rendre hommage à Sa Majesté Çzarienne, on fixe & on leur accorde le terme de trois ans après la publication de la Paix, pour vendre dans ce tems-là leurs biens, terres, & ce qui leur appartient, le mieux qu'ils pourront, sans en payer davantage que ce que chacun doit payer en conformité des ordonnances & statuts du pays. En cas qu'il arrivât à l'avenir, qu'un héritagè fût dévolu suivant les droits du pays à quelqu'un, & que celui-ci n'eût pas prêté le serment de fidélité à Sa Majesté Czarienne, il sera obligé de le faire à l'entrée de son héritage, ou de vendre ces biens dans l'espace d'une année.

De la même manière, ceux qui ont avancé de l'argent sur des terres situées en Livonie, Estonie, & dans l'Isle d'Oesel, & qui en ont reçu des contracts légitimes, jouïront paisiblement de leurs hypothéques, jusqu'à ce qu'on leur en paye & le capital & l'intérêt; mais ces hypothéquaires ne pourront rien pré-

prétendre des intérêts qui sont échus pendant la guerre, & qui ne sont pas peut-être levés; mais ceux qui dans l'un ou l'autre cas ont l'administration des biens susdits, seront obligés de rendre hommage à Sa Majesté Czarienne. Tout ceci s'entend aussi de ceux qui restent sous la domination de Sa Majesté Czarienne, lesquels auront la même liberté de disposer des biens qu'ils ont en Suède & dans les Pays qui ont été cédés à la Couronne de Suède par cette paix. D'ailleurs, on maintiendra aussi réciproquement les sujets des parties pacifiantes qui ont de justes prétentions dans les pays des deux puissances, soit au public, ou à des personnes particuliéres, & on leur rendra une prompte justice, afin qu'un chacun soit ainsi mis & remis dans la possession de ce qui lui appartient de droit.

XIII. Toutes les contributions en argent cesseront dans le grand Duché de Finlande, que Sa Majesté Czarienne restituë, suivant l'article V. à Sa Majesté le Roi & au Royaume de Suède, à compter depuis la date de la signature de ce traité; mais on y fournira pourtant gratis les vivres & les fourages nécessaires aux troupes de Sa Majesté Czarienne, jusqu'à ce que ledit Duché soit entiérement évacué, sur le même pié que cela s'est pratiqué jusqu'ici; & l'on défendra & inhibera sous des peines très-rigoureuses, d'enlever à leur délogement aucuns Ministres ni païsans de la nation Finlandoise, malgré eux, ni de leur faire aucun tort. Outre cela, on laissera toutes les Forteresses et Châteaux de Finlande dans le même état où ils sont à

préſent mais il ſera permis à Sa Maj. Czarienne de faire emporter, en évacuant ledit Pays & Places, tout le gros & petit canon, leurs attirails, magazins, & autres munitions de guerre que Sa Majeſté Czarienne y a fait tranſporter, de quelque nom que ce ſoit. Pour cette fin & pour le tranſport du bagage de l'armée, les habitans fourniront gratis les chevaux & les chariots néceſſaires juſqu'aux frontiéres. Même, ſi l'on ne pouvait pas exécuter tout cela dans le terme ſtipulé, & qu'on fut obligé d'en laiſſer une partie en arriére, elle ſera bien gardée, & remiſe enſuite à ceux qui ſont autoriſés de Sa Majeſté Czarienne, dans quelque tems qu'elle le ſouhaite, & en fera auſſi tranſporter ladite partie juſqu'aux frontiéres. En cas que les troupes de Sa Majeſté Czarienne ayent trouvé & envoyé hors du Pays quelques Archives & papiers, touchant le grand Duché de Finlande, elle en fera faire une exacte recherche, & fera rendre de bonne foi ce qui s'en trouvera, à ceux qui ſont autoriſés de Sa Majeſté le Roi de Suède.

XIV. Tous les priſonniers de part & d'autre, de quelque nation, condition & état qu'ils ſoient, ſeront élargis immédiatement après la ratification de ce Traité de paix, ſans payer aucune rançon ; mais il faut qu'un chacun ait auparavant acquitté les dettes qu'il a contractées, ou qu'il donne caution ſuffiſante pour le payement d'icelles. On leur fournira gratis de part & d'autre, les chevaux & les chariots néceſſaires dans le tems fixé pour leur départ, à proportion de la diſtance

ſtance des places où ils ſe trouvent actuellement, juſqu'aux frontiéres. Touchant les priſonniers qui ont embraſſé le parti de l'un ou de l'autre, ou qui ont deſſein de reſter dans les Etats de l'une ou de l'autre Partie, ils auront indifféremment cette permiſſion-là. Ceci s'entend auſſi de tous ceux qui ont été enlevés de part & d'autre pendant cette guerre, leſquels pourront auſſi ou reſter où ils ſont, ou retourner chez eux; excepté ceux qui ont de leur propre mouvement embraſſé la Réligion Grecque, Sa Majeſté Czarienne le voulant ainſi; pour laquelle fin les deux parties pacifiantes feront publier & afficher des Edits dans leurs Etats.

XV. Sa Majeſté le Roi & la République de Pologne, comme Alliés de Sa Majeſté Czarienne, ſont compris expreſſément dans cette Paix, & on leur réſerve l'accès, tout de même, comme ſi le Traité de Paix à renouveller entre eux & la Couronne de Suède eût été inſeré ici de mot à mot. Pour cette fin, ceſſeront toutes les hoſtilités de quelque nom qu'elles ſoient, partout & dans tous les Royaumes, pays, & domaines qui appartiennent aux deux Parties pacifiantes, & qui ſont ſitués tant dans l'Empire Romain que hors de l'Empire Romain, & il y aura une paix ſtable & durable entre les ſuſdites deux Couronnes. Et comme aucun Miniſtre Plénipotentiaire de la part de S. M. & la République de Pologne n'a aſſiſté au Congrès de Paix qui s'eſt tenu à Neuſtadt, & qu'ainſi on n'a pû renouveller à la fois la paix entre S. M. le Roi de Pologne & la Couronne de

Suède par un Traité ſolemnel, Sa M. le Roi de Suède s'engage & promet, d'envoyer au Congrès de Paix ſes Plénipotentiaires, pour entamer les Conférences, dès qu'on aura concerté le lieu du Congrès, afin de conclure ſous la médiation de S. M. Czarienne une paix durable entre ces deux Rois, à condition que rien n'y ſoit contenu qui puiſſe porter du préjudice à ce Traité de Paix perpétuelle fait avec S. M. Czarienne.

XVI On réglera & on confirmer la liberté du Commerce qu'il y aura par mer & par terre, entre les deux Puiſſances, leurs Etats, Sujets & Habitans, dès qu'il ſera poſſible, par le moyen d'un Traité à part ſur ce ſujet, à l'avantage des Etats de part & d'autre: mais en attendant, il ſera permis aux Sujets Ruſſiens & Suédois de trafiquer librement dans l'Empire de Ruſſie & dans le Royaume de Suède, dès qu'on aura ratifié ce Traité de Paix, en payant les droits ordinaires de toutes ſortes de marchandiſes; de ſorte que les Sujets de Ruſſie & de Suéde jouïront réciproquement des mêmes priviléges & prérogatives qu'on accorde aux plus grands amis des ſuſdits Etats.

XVII. La Paix étant conclue, on reſtituera de part & d'autre aux Sujets de Ruſſie & de Suède, non-ſeulement les magazins qu'ils avaient avant la naiſſance de la guerre dans certaines villes marchandes de ces deux Puiſſances, mais on leur permettra auſſi d'établir des magazins dans les villes, ports & autres places qui ſont ſous la domination de S. M. Czarienne & du Roi de Suède.

XVIII.

XVIII. En cas que des vaisseaux de guerre ou marchands Suédois viennent à échouer ou périr par tempête ou par d'autres accidens sur les côtes & rivages de Russie, les sujets de S. M. Czarienne seront obligés de leur donner toute sorte de secours & d'assistance, de sauver l'équipage & les effets, autant qu'il leur sera possible, & de rendre fidellement ce qui a été poussé à terre, s'ils le reclament, moyennant une récompense convenable. Les sujets de S. M. le Roi de Suède en feront autant à l'égard des vaisseaux & des effets Russiens qui ont le malheur d'échouer ou de périr sur les côtes de Suède. Pour laquelle fin, & pour prévenir toute insolence, vol & pillage, qui se commettent ordinairement à l'occasion de ces fâcheux accidens, S. M. Czarienne & le Roi de Suède feront émaner une très-rigoureuse inhibition à cet égard, & feront punir arbitrairement les infracteurs.

XIX. Et pour prévenir aussi par mer toute occasion qui pourrait faire naître quelque mésintelligence entre les deux Parties pacifiantes, autant qu'il est possible, on a conclu & résolu, que si les vaisseaux de guerre Suédois, un ou plusieurs, soit qu'ils soient petits ou grands, passent doresnavant une des forteresses de S. M. Czarienne, ils feront la salve de leur canon, & ils seront d'abord resalués de celui de la forteresse Russienne; & *vice versa*, si les vaisseaux de guerre Russiens, un ou plusieurs, soit qu'ils soient petits ou grands, passent doresnavant une des Forteresses de sa Majesté le Roi de Suède,

ils feront la falve de leur canon, & ils feront d'abord refalués de celui de la Fortereffe Suédoife. En cas que les Vaiffeaux Suédois & Ruffiens fe rencontrent en Mer, ou en quelque Port ou autre endroit, ils fe falueront les uns les autres de la falve ordinaire, de la même maniére que cela fe pratique en pareil cas entre la Suéde & le Dannemarc.

XX. On eft convenu de part & d'autre, de ne plus défrayer les Miniftres des deux Puiffances comme auparavant ; leurs Miniftres, Plénipotentiaires & Envoyés, fans ou avec Caractère, devant s'entretenir à l'avenir eux-mêmes & toute leur Suite, tant en Voyage qu'à la Cour, & dans la Place où ils ont ordre d'aller réfider; mais fi l'une ou l'autre des deux parties reçoit à tems la nouvelle de la venuë d'un Envoyé, Elles ordonneront à leurs Sujets de lui donner toute l'affiftance dont il aura befoin, afin qu'il puiffe continuer fûrement fa route.

XXI. De la part de Sa Majefté le Roi de Suéde, on comprend auffi dans ce Traité de Paix Sa Majefté le Roi de la *Grande-Bretagne*, à la réferve des griefs qu'il y a entre Sa Majefté Czarienne & ledit Roi, dont on traitera directement, & l'on tâchera de les terminer aimablement. Il fera permis auffi à d'autres Puiffances, qui feront nommées par les deux Parties pacifiantes dans l'efpace de trois mois, d'accéder à ce Traité de Paix.

XXII. En cas qu'il furvienne à l'avenir quelque différend entre les Etats & les Sujets de *Suède* & de *Ruffie*, cela ne dérogera pas à ce Traité de Paix éternelle; mais il aura

aura & tiendra ſa force & ſon effet, & on nommera inceſſamment des Commiſſaires de part & d'autre, pour examiner & vuider équitablement le différend.

XXIII. On rendra auſſi dès à préſent tous ceux qui ſont coupables de trahiſons, meurtres, vols & autres crimes, & qui paſſent de la *Suède* en *Ruſſie*, & de la *Ruſſie* en *Suède*, ſeuls ou avec Femmes & Enfans; en cas que la partie léſée du Païs d'où ils ſe ſont évadés, les reclame, de quelque Nation qu'ils ſoient, & dans le même état où ils étaient à leur arrivée, avec Femmes & Enfans, de même qu'avec tout ce qu'ils ont enlevé, volé ou pillé.

XXIV. L'échange des Ratifications de cet Inſtrument de Paix ſe fera à *Neuſtadt* dans l'eſpace de trois ſemaines, à compter de la ſignature, ou plutôt s'il eſt poſſible. En foi de tout ceci, on a adreſſé deux Exemplaires de la même teneur de ce Traité de Paix, leſquels ont été confirmés par les Miniſtres Plénipotentiaires de part & d'autre, en vertu des Pouvoirs qu'ils avaient de leurs Maîtres, qui les avaient ſignés de leurs mains propres, & y avaient fait appoſer leurs Sceaux. *Fait à* Neuſtadt *le* 30. *Août* 1721. *V. St., depuis la Naiſſance de notre Sauveur.*

JEAN LILIENSTED.
OTTO-REINHOLD STROEMFELD.
JACOB-DANIEL BRUCE.
HENRI-JEAN-FREDERIC OSTERMAN.



ORDONNANCE

DE

L'EMPEREUR PIERRE I.

POUR LE COURONNEMENT

DE

L'IMPERATRICE CATHERINE.

NOus Pierre I. *Empereur & Autocrateur de toute la Russie, &c.: Savoir faisons à tous les Ecclésiastiques, Officiers Civils & Militaires, & autres de la Nation Russienne, nos fidèles Sujets. Personne n'ignore l'usage constant & perpétuel établi dans les Royaumes de la Chrétienté, suivant lequel les Potentats font couronner leurs Epouses, ainsi que cela se pratique actuellement, & l'a été diverses fois dans les tems reculés par les Empereurs de la véritable croyance Grecque; savoir l'Empereur* Basilide, *qui a fait couronner son Epouse* Zénobie; *l'Empereur* Justinien, *son Epouse* Lupicine; *l'Empereur* Heraclius, *son Epouse* Martine; *l'Empereur* Léon *le Philosophe, son Epouse* Marie; *& plusieurs autres qui ont pareillement fait mettre la Couronne Impériale sur la tête de leurs Epouses, mais dont Nous ne ferons point mention ici, à cause que cela Nous mènerait trop loin.*

Il est aussi connu jusqu'à quel point Nous avons exposé notre propre personne, & affronté

fronté les dangers les plus éminens, en faveur de notre Patrie, pendant le cours de la derniére Guerre de 21. *ans consécutifs; laquelle Nous avons terminée, par le secours de Dieu. d'une maniére si honorable & si avantageuse, que la Russie n'a jamais vû de pareille Paix, ni acquis la gloire qu'on a remportée par cette Guerre: L'Impératrice* Catherine, *notre-très-chère Epouse, Nous a été d'un grand secours dans tous ces dangers, non-seulement dans ladite Guerre, mais encore dans quelques autres Expéditions, où Elle nous a accompagné volontairement; & Nous a servi de conseil autant qu'il a été possible, nonobstant la faiblesse du Sexe; particuliérement à la Bataille contre les Turcs sur la Riviére de* Pruth, *où notre Armée était réduite à* 22000. *hommes, & celle des Turcs composée de* 270. *mille hommes: Ce fut dans cette circonstance désespérée, qu'Elle signala surtout son zèle par un courage supérieur à son Sexe, ainsi que cela est connu à toute l'Armée & dans tout notre Empire.* A ces Causes, *& en vertu du pouvoir que Dieu Nous a donné, Nous avons résolu d'honorer notre Epouse de la Couronne Impériale, en reconnaissance de toutes ses peines; ce qui, s'il plaît à Dieu, sera accompli cet hiver à Moscou; & nous donnons avis de cette résolution à tous nos fidelles Sujets, en faveur desquels notre affection Impériale est inaltérable.*

F I N.

TABLE DES CHAPITRES

contenans dans ce second Volume.

CHAP.



TABLE DES MATIERES.

NB. *Le chiffre Romain désigne le volume, le chiffre Arabe désigne la page, & le petit chiffre Romain désigne les pages des Préfaces.*

De

No-

So-

&

FIN.

Lusitania Books.
30.4.91
2 vols.
[Vol. I.]

